



**ARTS**  
TALMI DANS LA PEAU  
DE BEETHOVEN C 1

**LNH**  
LES NÉGOS  
REPRENNENT S 1



**CINÉMA** LA PEINE DE  
MORT VUE PAR JEREMY  
PETER ALLEN G 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE SAMEDI 19 FÉVRIER 2005

# Un coup de barre

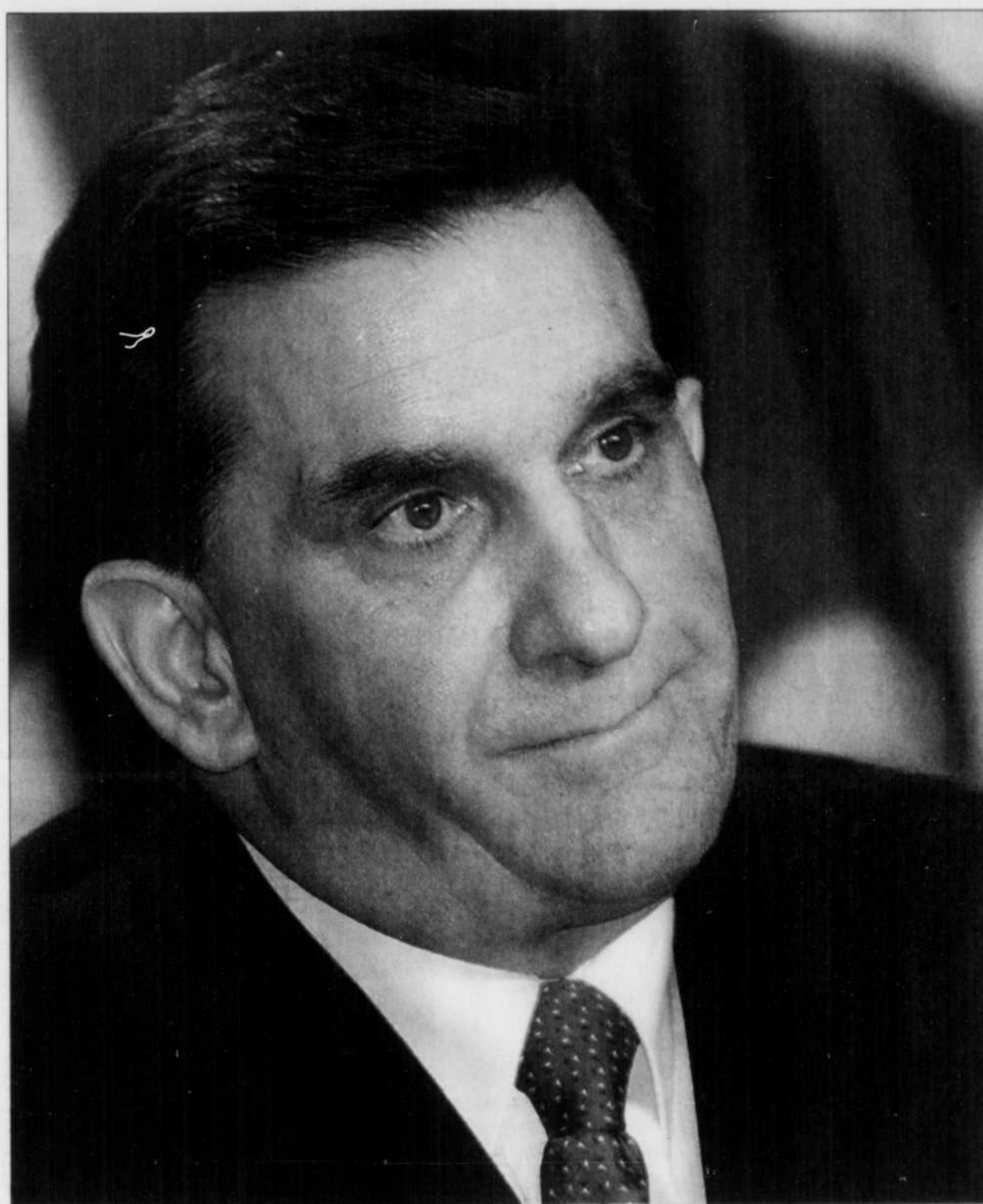
## Charest a voulu « ajuster son équipe »

MYLÈNE MOISAN  
MMoisan@lesoleil.com

■ Le premier ministre Jean Charest a mis son cabinet sens dessus dessous pour obtenir la « cohérence », la « discipline » et la « solidarité dans l'action ». Sam Hamad et Jacques Chagnon ont été évincés, seulement une dizaine des 26 ministres restent à leur place. Yves Séguin, lui, a préféré tirer sa révérence plutôt que de devenir ministre de la Justice.

M. Charest n'y est pas allé de main morte hier pour ce remaniement majeur, dans lequel moins du tiers des ministres conservent les responsabilités qui leur avaient été confiées depuis l'élection. Le premier ministre a voulu « ajuster son équipe » et « recentrer l'action » de son gouvernement après 22 mois de pouvoir; il a pour ce faire recruté six nouveaux venus et ajouté deux limousines.

Voir CHAREST en A 6 >



Yves Séguin a tenu une conférence de presse pour faire le point.

## Exclu du cabinet, Séguin demeure député

MYLÈNE MOISAN  
MMoisan@lesoleil.com

Le premier ministre lui a offert le « prestigieux poste de ministre de la Justice », Yves Séguin a préféré tourner les talons et renoncer à sa limousine. Il ne renonce toutefois pas au droit de parole, qui lui a coûté les Finances, et ne ferme pas la porte à faire le saut... de l'autre côté de la Chambre.

Le ministre démissionnaire s'est présenté seul pour sa conférence de presse en début d'après-midi hier, sans attaché de presse ni garde du corps. Il a fait distribuer une courte déclaration imprimée sur du papier blanc, sans en-tête. C'est à titre de député d'Outremont qu'il s'est adressé aux journalistes.

C'était un secret de Polichinelle : les relations n'étaient pas au beau fixe entre M. Séguin et Jean Charest depuis un certain temps. « Le premier ministre m'a demandé de démissionner de mon poste de ministre des Finances pour aller dans un autre ministère », la Justice, a expliqué M. Séguin, qui a confirmé l'existence d'un « écart important » entre les deux hommes.

Cet écart était devenu invivable pour M. Charest, qui s'est assuré hier de concocter une équipe sous le signe de la « discipline » et de la « solidarité dans l'action », deux qualités qui, a laissé entendre le premier ministre, faisaient défaut au député d'Outremont. « J'ai offert à M. Séguin le prestigieux poste de ministre de la Justice et il a refusé, a expliqué M. Charest au sortir de la cérémonie de prestation de

Voir SÉGUIN en A 6 >

### Plus d'information

- Després, l'homme fort de la capitale A 2 et A 12
- Lise Thibault n'a pu assister à l'assermentation A 2
- Présentation des membres du nouveau cabinet Charest A 3
- L'État aussi est remanié A 4
- Landry regrette le départ de Séguin A 5
- Portrait de deux ministres des Finances A 21
- Les préfets du Québec applaudissent A 30
- Audet bien accueilli par le milieu des affaires B 1
- Éditorial de P.-P. Noreau Un cabinet plus solide D 4
- Chronique d'Alain Dubuc Garder le cap D 4

### LA QUESTION DU JOUR

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Comment évaluez-vous la composition du nouveau cabinet de Jean Charest ?

ÉCRIVEZ-NOUS À [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)  
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

## Le coup d'État !



Michel VASTEL  
MVastel@lesoleil.com

Deux ans plus tard, Jean Charest « est prêt ». Enfin ! Les deux tiers des membres du Conseil des ministres affectés, une dizaine de promotions importantes, un peu de sang neuf et un coup de poing sur la table pour rappeler tout le monde à son devoir d'obéissance : le chef a parlé. Le problème, c'est qu'on ne cause que du mouton noir qui n'est plus là...  
Au fait, est-ce Jean Charest qui a limogé le ministre des Finances ? Ou Paul Martin ? Le coup d'éclat que devait être ce remaniement ne serait-il pas plutôt un coup d'État ? Chose certaine, cela soupirait d'aise à Ottawa dans l'édifice Langevin, qui abrite le bureau du premier ministre et le Conseil privé de la reine pour le Canada !

Yves Séguin était l'empêcheur de tourner en rond. Il ne pliait pas et semait plutôt la zizanie dans les réunions fédérales-provinciales. Et l'on s'en allait vers un affrontement, la semaine prochaine, avec le dépôt du budget fédéral.

Il y a deux semaines, je m'étais retrouvé face à face avec le ministre chez un marchand de journaux. J'ai à peine pu placer un mot. Pendant 20 minutes, Yves Séguin s'était vidé le cœur. Et les ministres qui ont des états d'âme sont dangereux pour un chef ébranlé par les crises — la centrale du Suroît, l'hôpital universitaire — et les gaffes — le financement des écoles juives, la sécurité dans les centrales d'Hydro-Québec.

Jean Charest parlait sans doute plus souvent à l'autre député d'Outremont, Jean Lapierre, lieutenant politique de Paul Martin, qu'à son propre ministre des Finances. Il ne voulait pas d'affrontement avec Ottawa et avait donné l'ordre à Yves Séguin de se taire. L'incroyable résultat est que tout le Canada ne parle que de l'entente généreuse que Paul Martin a signée avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, et que tous les gou-

À Ottawa, on soupire d'aise

vernements provinciaux ont quelque chose à dire sur le régime de péréquation. Le seul qui n'en parle pas, c'est celui qui en dépend le plus, le Québec !

Mercredi dernier, en route de Montebello à Montréal, Yves Séguin me rejoint encore une fois après une réunion difficile des députés et ministres libéraux où il a dû leur expliquer qu'il lui manquait deux milliards et demi de dollars et que s'ils voulaient leurs baisses d'impôts et leurs bouts d'autoroutes, ils devaient l'aider à les récupérer d'Ottawa...

« Qu'est-ce qui vous arrive, monsieur le ministre, on ne vous entend plus... — J'ai fait une déclaration, mais un ministre, cela ne suffit pas : il faut que le gouvernement, à commencer par le premier ministre, se fasse entendre, dit Yves Séguin.  
— Les négociations avec Ottawa ?  
— Cela n'avance pas très bien. On dirait que le gouvernement fédéral veut

Voir ÉTAT en A 20 >

### SOMMAIRE

Agenda cinéma	G 9	Est et Côte-Nord	A 30
Agenda culturel	C 15	Habitat immobilier	E 1
Arts week-end	C 1	Le monde	A 22
Avis légaux	B 6	Loteries	A 14
Bourses	B 10	Météo	S 8
Carrières	I 1	Opinions	D 5
Cinéma	G 1	Petites annonces	E 21
Chroniqueurs		Sciences	D 11
Alain Dubuc	D 4	Sports	S 1
Julie Lemieux	C 5	Style	J 1
François Pouliot	B 3	Supergirlle	D 9
Normand Provencher	A 7	Télévision	C 4
Michel Vastel	A 1	Voyages	F 1
Décès	B 12	Zoom	D 1
Diversissements	D 8		
Économie	B 1		
Éditorial	D 4		

### MÉTÉO

Max. -10, min. -22  
Passages nuageux en après-midi. Vents légers. Détails page S 8.

Accumulation de neige (avant hier)  
Ce mois-ci : 27,2 cm Lan dernier : 43,6 cm  
Cet hiver : 171,7 cm L'hiver dernier : 225,9 cm

QUÉBEC,  
109<sup>e</sup> ANNÉE, N° 52  
FLORIDE, 2,83 \$ US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 25  
PLUS TAXES



1,74 \$ PLUS TAXES 6 27657 00076 6

**Déjeuner**  
à partir de

**4,95 \$**

Incluant : rôties, fruits frais, pommes de terre, café filtre, espresso ou piston -bodum.

www.tatuu.ca

**Menu du jour**  
à partir de 7,95 \$

**Table d'hôte**  
à partir de 15,95 \$

**PIZZERIA D'YOUVILLE**  
PÂTES PIZZAS GRILLADES

1014 RUE ST-JEAN QUÉBEC 694-0299

# ACTUALITÉS

## LE NOUVEAU CABINET CHAREST

### Martin vient en renfort à Charest

Victime d'un AVC, la lieutenant-gouverneur Lise Thibault n'a pu assister à l'assermentation des nouveaux ministres

JEAN-SÉBASTIEN MASSICOTTE  
JSMassicotte@lesoleil.com

L'important remaniement ministériel d'hier avait beau être provincial, Jean Charest a eu besoin de Paul Martin pour qu'il se concrétise.

En l'absence de la lieutenant-gouverneur Lise Thibault, victime d'un accident vasculaire cérébral qui s'annonce sans gravité, c'est en effet le premier ministre du Canada qui dénotait entre ses mains la légitimité de l'assermentation.

C'est que sans la présence de la représentante de la reine, il devenait impossible de procéder à la cérémonie et surtout d'officialiser les transferts de

pouvoirs aux nouveaux ministres. Pour faire face à une telle éventualité, le protocole permet de remplacer le lieutenant-gouverneur par le juge en chef de la Cour supérieure, François Rolland. Celui-ci étant peu disponible par ses fonctions, il a au fil du temps transféré ses pouvoirs à son adjoint, également juge.

Mais, problème, celui-ci était à l'extérieur, au Chili, hier. Le premier ministre Jean Charest a donc dû avoir recours à une autre solution, a expliqué au SOLEIL son attachée de presse, Marie-Claude Champoux. « Il faut toujours avoir un plan A, B et C! »

Et lors d'une telle cérémonie, le plan C consiste à obtenir un mandat du ca-

binet fédéral, celui-ci devenant dans cette situation responsable de la désignation d'un nouveau remplaçant.

**Sans la représentante de la reine, il devenait impossible d'officialiser les transferts de pouvoirs**

Dans les circonstances, c'est le secrétaire général de l'Assemblée nationale, François Côté, qui a été proposé par M. Charest et son entourage comme représentant royal.

« Ça s'est fait très rapidement », a ra-

conté M<sup>me</sup> Champoux. Dès l'annonce du malaise de la lieutenant-gouverneur en matinée, M. Charest a téléphoné à Paul Martin, qui a accordé l'autorisation légale nécessaire. M. Côté a pu être assermenté par le juge René Dussault et, aussitôt, le premier ministre du Québec pouvait procéder.

#### HOSPITALISÉE

Ennuyée par un malaise, la lieutenant-gouverneur Lise Thibault s'était présentée tôt hier matin, à la salle d'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec. Sur place, un neurologue a diagnostiqué la présence d'un accident vasculaire cérébral (AVC) mineur.

M<sup>me</sup> Thibault est donc hospitalisée pour quelques jours, afin de poursuivre l'investigation médicale. Tout semble indiquer qu'elle se rétablira complètement. D'ailleurs, ce serait à sa demande que le service des communications de l'hôpital s'est fait très peu loquace avec les médias durant la journée. Ce qui en soi laissait présager l'état satisfaisant de M<sup>me</sup> Thibault.

Puis, en soirée sur les ondes de LCN, Jean Charest a partagé les plus récentes informations qu'il possédait au sujet du bilan de santé de M<sup>me</sup> Thibault. « Elle va s'en remettre sans conséquence », a-t-il annoncé d'un ton encourageant.

#### EN BREF

##### Michel Audet n'est pas certain de baisser les impôts

■ Le nouveau ministre des Finances, Michel Audet, veut prendre le temps d'évaluer la situation financière du Québec avant de s'avancer sur les baisses d'impôt. Mais la promesse de réduction d'un milliard par année ne semble plus dans les cartons. « Le 5 milliards\$ (sur cinq ans) a été cité il y a trois ou quatre ans. Maintenant, il faut refaire l'analyse. (...) Je pense que les Québécois s'attendent à ce que leur fardeau fiscal se rapproche de la moyenne canadienne. C'est ce sur quoi on a mis en campagne électorale. Je vais travailler en ce sens. Est-ce qu'on pourra le faire rapidement, moyennement rapidement, on verra. » Simon Boivin

##### Marcoux jubile

■ « Aujourd'hui, ce que je peux dire, c'est que je suis très heureux de la fonction que m'a confiée le premier ministre et je vais exercer mes responsabilités dans le meilleur intérêt des Québécois », a déclaré le nouveau ministre de la Justice, Yvon Marcoux. « C'est un témoignage de confiance du premier ministre. » Au sujet de la façon dont il a appris qu'il passait des Transports à la Justice, il a dit : « Ça se déroule comme les autres. Faudrait poser les questions à ceux qui s'en sont occupés. Je ne suis pas au courant de toute la chronologie. Ce que je peux vous dire, c'est que je suis heureux de mes nouvelles fonctions. » Mylène Moisan



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE  
Pierre Reid est passé de l'Éducation aux Services gouvernementaux.

##### Reid n'est pas déçu

■ Passé de l'Éducation aux Services gouvernementaux, Pierre Reid avouait qu'il n'était pas trop déçu par la tournure des événements. Pour lui, ce n'est pas une rétrogradation. « Je veux servir là où je peux être le plus utile. L'éducation, ça a été toute ma vie et ça va à l'être encore », a souligné l'ancien recteur de l'Université de Sherbrooke. « Le défi aux Services gouvernementaux va être intéressant, passionnant. Ça correspond à mes centres d'intérêt et à mon expertise passée. » Gilbert Leduc

##### Bécharde

##### s'en prend à Séguin

■ L'ancien ministre des Finances, Yves Séguin, n'était pas un joueur d'équipe et faisait passer ses intérêts personnels avant ceux du gouvernement, a dénoncé, hier, le nouveau ministre du Développement économique, Claude Bécharde. Lors d'un point de presse, il a exprimé ouvertement ce que nombre de ses collègues chuchotent depuis longtemps en coulisse. « En ce qui concerne la loyauté et la capacité de travailler en équipe, ce n'est pas un secret pour personne que M. Séguin était perçu comme un joueur qui travaillait avant tout pour lui-même. » Non seulement Séguin n'était pas un joueur d'équipe, mais il avait aussi un ego démesuré, pense M. Bécharde. Il laisse aussi entendre que Séguin avait semé la pagaille au sein du cabinet. Un changement d'affectation était devenu inévitable, selon lui. PC



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE  
Le député de Jean-Lesage, Michel Després, et la députée de Jean-Talon, Margaret Delisle, ont tous deux pris du galon lors du remaniement qui n'a toutefois pas augmenté la représentation de la région de Québec au Conseil des ministres.

## Després, l'homme fort de la capitale

SIMON BOIVIN  
SBoivin@lesoleil.com

■ Dans la région, Michel Després est sans conteste le grand gagnant d'un remaniement qui, malgré la nomination de Margaret Delisle, n'a pas augmenté la représentation de la capitale au Conseil des ministres.

« Després devient l'homme fort à Québec, il n'y a pas de doute là-dessus, a-t-on insisté dans l'entourage du premier ministre, hier. Il va tout voir passer. »

En passant du ministère du Travail à celui des Transports, M. Després voit l'enveloppe budgétaire dont il a la responsabilité passer de 70 millions\$ à 1,5 milliard\$. Sans compter les sommes rattachées à la responsabilité de la capitale nationale. L'élu de Jean-Lesage siègera aussi au nouveau comité des priorités et au Conseil du trésor.

« Ce que je peux vous dire, c'est que dans le contexte budgétaire pas facile, on va s'organiser pour que la capitale ait sa part », a assuré M. Després après sa prestation de serment. Il compte faire des Fêtes du 400<sup>e</sup> sa priorité régionale.

Les critiques ont fusé à l'endroit de son prédécesseur responsable de la capitale, Sam Hamad, depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir. Mais M. Després n'estime pas avoir à travailler à contre-courant pour changer les perceptions. « On n'a pas de terrain à rattraper, dit-il. Un mandat, c'est cinq ans. Il nous reste amplement de temps pour faire valoir notre programme et ses réalisations. »

Une autre qui a pris du galon est la députée de Jean-Talon, Margaret Delisle. Après plus de 10 ans sur les banquettes de l'Assemblée nationale, elle obtient finalement sa limousine. En tant que ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, elle aura « à cœur » le dossier de la prostitution juvénile. « Ce dossier-là me touche d'abord comme mère de famille et comme élue, a-t-elle déclaré. Je peux vous assurer que tous les ministères touchés par la prostitution juvénile y travaillent depuis le début du dossier. »

Au total, donc, deux ministres pour la région de la capitale. Quelque temps après sa démission, l'ex-ministre Marc Bellemare servait une sévère critique au gouvernement Charest, qui ne l'avait pas remplacé par un troisième ministre. Hier, le mot d'ordre était que ce n'est pas tant le nombre de ministres qui compte, mais leurs responsabilités.

« Je pense qu'avec les responsabilités que le premier ministre vient d'attribuer à Québec, dans la région et dans l'Est, on a une excellente représentativité, a fait valoir le ministre des Transports, Michel Després. On a une

belle équipe de gens expérimentés qui ont de belles responsabilités. »

Sur la Rive-Sud, Carole Thériault a vu ses efforts récompensés en devenant ministre en titre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. « Je suis très heureuse, a-t-elle affirmé. C'est un triangle extraordinaire: l'enfance, les femmes, les aînés. J'ai un ministère voué au mieux-être des personnes. »

La région de Chaudière-Appalaches s'approprie un autre ministère, celui du Travail, qui est remis entre les mains du député de Frontenac, Laurent Lessard. « Je suis un gars de région, a lancé le nouveau ministre. Je l'ai prouvé et je vais le démontrer encore une fois. »

Les promotions de Claude Bécharde, député de Kamouraska-Témiscouata, et de Nathalie Normandeau, députée de Bonaventure, ajoutent au poids politique de l'est du Québec.

#### PARENT PAUVRE

La porte-parole officielle pour la capitale nationale, Agnès Maltais, estime que la région de Québec fait figure de « parent pauvre » dans ce remaniement. L'usage aurait voulu qu'elle compte un minimum de trois ministres, a déploré M<sup>me</sup> Maltais par voie de communiqué. Neuf ministres sont de Montréal, dont quatre du West Island, et l'Estrie a aussi quatre ministres, insiste la députée de Taschereau.

« La capitale est sous-représentée et c'est inacceptable », a abondé le député adéquat de Vanier, Sylvain Légaré.

## Le sort de Hamad attriste ses collègues

SIMON BOIVIN  
SBoivin@lesoleil.com

■ Sam Hamad ne s'attendait certainement pas à un baptême du feu politique aussi tumultueux. Ses collègues du caucus régional ont été unanimes, hier, à s'attrister de son expulsion du Conseil des ministres.

« En politique, il y a toujours des situations qui ne sont pas faciles à vivre avec les dossiers dont on est responsable, a commenté le ministre des Transports, Michel Després. M. Hamad a été un député qui a mis tout son cœur et sa volonté dans ses fonctions, et on a toujours besoin de lui. »

L'ex-ministre des Ressources naturelles, victime du remaniement ministériel, n'était pas présent à la prestation de serment de ses collègues. M. Hamad, qui continuera à représenter les électeurs de Louis-Hébert, ne veut effectuer aucun commentaire sur sa situation pour l'instant. « Il accepte la décision du premier ministre », s'est limité à dire son ex-attaché de presse, André Ménard.

« C'est sûr que c'est une perte, a affirmé le député de Portneuf, Jean-Pierre Soucy, membre du caucus régional. Quand quelqu'un dans une équipe est blessé, c'est une perte. C'est une perte pour lui. (...) Sûrement vous comprenez pourquoi il n'est pas ici aujourd'hui. »

**L'ex-ministre des Ressources naturelles n'a pas assisté à la prestation de serment, hier**

La nouvelle ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, Margaret Delisle, affirme aussi que M. Hamad « a fait du bon travail ». Et l'entourage du premier ministre soutient qu'il n'est pas impossible que M. Hamad redevienne, un jour, ministre. « Ce n'est rien de final », indique-t-on.

#### UN MANDAT CONTROVERSÉ

Plus souvent qu'à son tour, Sam Hamad s'est retrouvé au cœur de la controverse depuis son élection, en avril 2003. Dès sa nomination au ministère des Ressources naturelles, des groupes environnementaux ont questionné ses liens avec la firme Roche, qui agissait à titre de consultant dans certains projets hydroélectriques.

Il a ensuite été mêlé à une histoire de double contribution à la caisse du Parti libéral, dont il a été blanchi par le directeur général des élections. Le ministre Hamad est rapidement devenu la cible des critiques du maire L'Allier et de nombreux intervenants régionaux qui l'accusaient de défendre mollement la capitale au Conseil des ministres.

Le dossier du zoo et de l'aquarium et des péripéties sur les augmentations de tarifs d'Hydro-Québec l'ont aussi fait mal paraître. Entretemps, des changements ont été effectués dans son entourage pour lui assurer un meilleur encadrement. M. Hamad a été la figure de proue des tergiversations et volte-face du gouvernement Charest dans l'épopée de la centrale du Suroît. Dans l'esprit de plusieurs, cet épisode a scellé son sort.



## LE NOUVEAU CABINET CHAREST



### Les nouvelles figures



Yvon Vallières, Agriculture



Lise Thériault, Immigration



Henri-François Gauthier, Gouvernement en ligne



Margaret Delisle, Protection de la jeunesse et à la réadaptation



Geoffrey Kelley, Affaires autochtones



Laurent Lessard, Travail

# Les ministres

- 1 Jean Charest**
  - Premier ministre
  - Responsable des dossiers jeunesse
  - Président du Comité des priorités
- 2 Jacques Dupuis**
  - Vice-premier ministre
  - Ministre de la Sécurité publique
  - Leader parlementaire du gouvernement
  - Vice-président du Comité des priorités
- 3 Monique Jérôme-Forget**
  - Présidente du Conseil du trésor
  - Ministre responsable de l'Administration gouvernementale
- 4 Michel Audet**
  - Ministre des Finances
- 5 Monique Gagnon-Tremblay**
  - Ministre des Relations internationales
  - Ministre responsable de la Francophonie
  - Ministre responsable de la région de l'Estrie
- 6 Philippe Couillard**
  - Ministre de la Santé et des Services sociaux
  - Président du Comité ministériel du développement social, éducatif et culturel
- 7 Jean-Marc Fournier**
  - Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
  - Ministre responsable de la région de la Montérégie
- 8 Yvon Marcoux**
  - Ministre de la Justice
- 9 Claude Béchard**
  - Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
  - Président du Comité ministériel de la prospérité économique et du développement durable

- Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Côte-Nord
- 10 Yvon Vallières**
  - Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- 11 Thomas J. Mulcair**
  - Ministre du Développement durable et des Parcs
  - Président du Comité de législation
  - Ministre responsable de la région des Laurentides et de la région de Lanaudière
- 12 Pierre Corbeil**
  - Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
  - Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec
- 13 Michel Després**
  - Ministre des Transports
  - Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
- 14 Nathalie Normandeau**
  - Ministre des Affaires municipales et des Régions
  - Présidente du Comité ministériel à la décentralisation et aux régions
  - Ministre responsable de la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
- 15 Line Beauchamp**
  - Ministre de la Culture et des Communications
  - Ministre responsable de la région de Montréal
- 16 Benoît Pelletier**
  - Ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Réforme des institutions démocratiques
  - Ministre responsable de la région de l'Outaouais
- 17 Pierre Reid**
  - Ministre des Services gouvernementaux

- 18 Lawrence S. Bergman**
  - Ministre du Revenu
- 19 Michelle Courchesne**
  - Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
  - Ministre responsable de la région de Laval
- 20 Françoise Gauthier**
  - Ministre du Tourisme
  - Ministre responsable de la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean
- 21 Carole Thériège**
  - Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
  - Ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches
- 22 Laurent Lessard**
  - Ministre du Travail
  - Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec
- 23 Lise Thériault**
  - Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
- 24 Julie Boulet**
  - Ministre déléguée aux Transports
  - Ministre responsable de la région de la Mauricie
- 25 Geoffrey Kelley**
  - Ministre délégué aux Affaires autochtones
- 26 Henri-François Gauthier**
  - Ministre délégué au Gouvernement en ligne
- 27 Margaret F. Delisle**
  - Ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation
- 28 Norman MacMillan**
  - Whip en chef du gouvernement
- 29 David Whissell**
  - Président du caucus du gouvernement

### Les exclus



Yves Séguin (Finances)



Sam Hamad (Ressources naturelles)



Jacques Chagnon (Sécurité publique)

### Promotions



Michel Audet, Finances



Jacques Dupuis, Vice-premier ministre, Sécurité publique, leader parlementaire et président du Comité des priorités



Claude Béchard, Développement économique

### Statu quo



Monique Jérôme-Forget, Trésor



Philippe Couillard, Santé



Julie Boulet, Transports



Benoît Pelletier, Affaires intergouvernementales



Line Beauchamp, Culture



Monique Gagnon-Tremblay, Relations internationales



Thomas Mulcair, Environnement (rebaptisé « Développement durable »)

### Rétrogradés



Pierre Reid, Services gouvernementaux



Françoise Gauthier, Tourisme



RÉSERVEZ MAINTENANT!  
FAITES VITE! La vente se termine le 20 fév.

# La Vente 1\$

ENVOLEZ-VOUS VERS  
Toronto, Winnipeg,  
Calgary et Vancouver

VOLS GRATUITS! DÉTAILS SUR [jetsgo.net](http://jetsgo.net)

Départs depuis Québec. Prix web pour l'aller-retour. Taxes et supplément en sus. Selon la disponibilité. Détails sur [jetsgo.net](http://jetsgo.net).

Moins cher. Plus souvent.



LE NOUVEAU CABINET CHAREST

EN BREF

JEAN-SÉBASTIEN MASSICOTTE JSMassicotte@lesoleil.com

L'État aussi est remanié

Peu de mouvements de fonctionnaires à l'horizon

GILBERT LEDUC GLeduc@lesoleil.com

Marcoux regretté

Pour l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), c'est avec regret qu'on assiste au départ d'Yvon Marcoux au poste de ministre des Transports. C'est sous le signe de la continuité que l'ATUQ espère amorcer ses échanges avec son remplaçant.



Le nouveau ministre de la Justice et procureur général, Yvon Marcoux

Le Barreau content

C'est avec positivisme que le bâtonnier du Québec, M. Denis Mondor, a accueilli la venue d'Yvon Marcoux, le nouveau ministre de la Justice et Procureur général. C'est dans la continuité qu'il envisage de travailler avec M. Marcoux.

Continuité avec Couillard

« Nous sommes très, très heureux », a affirmé Michel Fontaine, le président-directeur général de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et des services sociaux de la capitale nationale, au sujet de la prolongation du mandat de Philippe Couillard, comme ministre de la Santé.

CSN: rien ne change

« Le remaniement ne change rien aux fondements des politiques néolibérales du gouvernement Charest. L'affrontement avec les syndicats, les tergiversations sur le Suroît, la crise du financement des écoles juives, la controverse autour du CHUM, la bête vue d'Hydro-Québec en matière de sécurité, tout cela ne s'effacera pas de la mémoire collective, sans un changement de cap en profondeur », a commenté la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Changement svp

Le président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), François Vaudreuil, a voulu être clair, hier. « Un remaniement ministériel ne change rien s'il n'y a pas une réelle volonté de changer certaines façons de faire. »

Non seulement Jean Charest a-t-il remanié, hier, son Conseil des ministres, mais il a également apporté des modifications à l'organisation gouvernementale et à son fonctionnement.

Le premier ministre a parlé de « changements nécessaires à la bonne marche de l'État » et du « renforcement de la cohérence de l'action gouvernementale ».

Des changements qui, de l'avis du secrétaire général du gouvernement, André Dicaire, ne devraient cependant pas provoquer une valse des camions de déménagement sur la colline parlementaire.

Des ministères sont épargnés par le coup de balai dans l'organigramme gouvernemental. Qu'il suffise de penser à l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation, à la Culture et Communications, aux Finances, à la Justice, aux Relations internationales, au Revenu, à la Santé et Services sociaux, à la Sécurité publique, aux Transports et au Travail.

L'ancien ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration est devenu celui de l'Immigration et des Communautés culturelles dont la ministre — Lise Thériault — est une nouvelle venue au cabinet. Le volet Relations avec les citoyens se retrouve maintenant sous d'autres cieux.

La présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forêt, est « libérée » de ses responsabilités à l'égard des services gouvernementaux.

C'est Pierre Reid — l'ancien ministre de l'Éducation — qui devient le

nouveau patron du ministère des Services gouvernementaux qui aura la mission de piloter la suite de la modernisation de l'État et qui verra à la mise en œuvre de Services Québec et du Centre des services administratifs. Il sera aussi responsable de la Société immobilière du Québec et des services aériens gouvernementaux. M. Reid est épaulé par le nouveau ministre délégué au gouvernement en ligne, Henri-François Gauthier.

Pour marquer la volonté du gouvernement de poursuivre sa démarche de décentralisation et de renouvellement du partenariat entre les villes et les régions, le premier ministre a annoncé la création du ministère des Affaires municipales et du Développement régional qui sera piloté par Nathalie Normandeau. Il s'agit d'une fusion de l'ancien ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir et d'une partie de l'ancien ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Ce dernier ministère portera dorénavant le nom de ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et il sera dirigé par Claude Béchard.

Le ministère de l'Environnement n'existe plus et il est remplacé par le ministère du Développement durable et des Parcs. Son titulaire, Thomas Mulcair, demeure en poste. Le volet Parcs relevait jusqu'à hier du ministè-



Les modifications à l'appareil gouvernemental ne devraient pas provoquer « une valse de camions de déménagement » sur la colline parlementaire.

re des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs qui s'appelle maintenant le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Ancien ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier est maintenant ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Pour Jean Charest, ce nouveau ministère marque la « cohérence avec le nouveau régime pédagogique qui accorde plus de temps à l'activité physique à l'école ».

L'ancien ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille est scindé. D'un côté, il y a le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui relève de Michelle Courchesne et, de l'autre, celui de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. « Ce ministère sera celui du mieux-être des personnes », a signalé Jean Charest qui a confié la responsabilité de cette nouvelle entité à Carole Théberge.

Le Tourisme redevient un ministère et c'est l'ancienne ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Françoise Gauthier, qui en est la titulaire.

Il faut s'attendre, dans les prochaines semaines, à un jeu de chaise musicale dans les rangs des sous-ministres.

COMITÉ DES PRIORITÉS

Par ailleurs, au nom de l'efficacité gouvernementale, Jean Charest a décidé de ressusciter le comité des priorités.

Dirigé par le premier ministre et formé de Jacques P. Dupuis, Monique Jérôme-Forêt, Michel Audet, Philippe Couillard, Jean-Marc Fournier, Claude Béchard, Thomas Mulcair, Michel Després et Nathalie Normandeau, ce comité établira la priorité des initiatives et des dossiers présentés au Conseil des ministres.



L'expérience de Jacques Dupuis lui sera utile dans les nombreux dossiers chauds qu'il aura à traiter.

Une nomination prometteuse

L'arrivée de Jacques Dupuis à la Sécurité publique très appréciée

CLAUDETTE SAMSON CSamson@lesoleil.com

L'arrivée de Jacques Dupuis à la Sécurité publique est accueillie avec une grande satisfaction par les principaux acteurs relevant de ce ministère. À première vue, sa grande connaissance des dossiers et la qualité des liens qu'il a su tisser avec les diverses organisations du temps où il était critique de l'opposition apparaissent comme des attributs prometteurs pour l'avancement des dossiers.

Le fait de ne pas avoir à repartir à zéro avec un « vert », en particulier, est très apprécié de nombreuses personnes. Parmi les dossiers chauds, celui de la mise en place de la réforme des services correctionnels, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002, mais laissée en plan faute de fonds, est certainement celui qui suscite le plus d'espoir.

Cette réforme touche en effet à de nombreux secteurs: le milieu carcéral, les libérations conditionnelles, la surveillance des détenus dans la communauté, etc.

Particulièrement dans la mire des critiques par les temps qui courent, la Commission québécoise des libérations conditionnelles compte bien sensibiliser le nouveau ministre à ce dossier, de dire son vice-président, David Sultan.

Johanne Vallée, de l'Association des services de réhabilitation sociale, se réjouit elle aussi. « Ayant été

lui-même procureur de la Couronne, il est en mesure de saisir rapidement les problématiques. »

Au Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, qui représente les agents de probation, « on espérait un changement, et les gens sont d'un optimisme prudent », note la présidente, Carole Roberge. Elle aussi insiste sur la nécessité d'aller chercher des fonds pour appliquer la réforme.

Le financement du réseau correctionnel et le projet de construction d'un centre de détention en partenariat avec le privé préoccupent aussi grandement le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels et leur président, Michel Hubert.

POLICIERS

Du côté des policiers, la satisfaction ressort autant du côté patronal que syndical.

Le président de l'Association des directeurs de police du Québec, Jean-

Pierre Gariépy, et celui de la Fédération des policiers municipaux du Québec, Denis Côté, ciblent tous deux le dossier de la sécurité privée, qui commence tout juste à être entendu en commission parlementaire comme leur principale priorité.

M. Gariépy estime en outre que le dossier des libérations conditionnelles, « avec tout le brouhaha qu'il y a eu », doit aussi être en tête de liste des priorités.

Le seul bémol sur cette nomination est par ailleurs venu de M. Côté, non pas à cause de M. Dupuis lui-même, mais en raison des divers chapeaux

Un seul bémol: le nombre de chapeaux qu'il portera

qu'il portera: vice-premier ministre, ministre de la Sécurité publique, leader parlementaire du gouvernement et président du Comité des priorités.

« On se demande si, à chaque fois qu'on donne d'autres responsabilités que la sécurité publique, on n'envoie pas le message que c'est un ministère secondaire », se demande-t-il.

L'Association des policiers provinciaux du Québec (Sûreté du Québec) a quant à elle choisi hier de retenir ses commentaires.

Normandeau: une pointe d'inquiétude dans les grandes villes

JEAN-FRANÇOIS CLICHE JFCliche@lesoleil.com

Dans son ensemble, les acteurs du monde municipal se réjouissent de la nomination d'une ancienne mairesse à la tête de « leur » ministère, même si on dénote une petite pointe d'inquiétude dans les grandes villes.

À la Ville de Québec, le conseiller responsable des finances, Jacques Jobin, souligne le « talent » de Nathalie Normandeau, qui a déjà été mairesse de Maria, en Gaspésie, et en dit qu'elle « est une valeur montante au PLQ ». Mais il ajoute du même souffle que « son défi sera de porter deux chapeaux »: les Affaires municipales et les Régions.

D'après l'argentier de Québec, M. Normandeau devra éviter de confondre les intérêts des régions avec ceux des petites municipalités. « Il va falloir faire une place aux grandes villes. Les gouvernements des autres provinces ont reconnu les grandes villes comme des acteurs majeurs du développement économique », dit M. Jobin.

M. Jobin espère par ailleurs qu'un changement de patron aux Affaires municipales (MAM) fera bouger le gouvernement au sujet de la répartition de la taxe fédérale sur l'essence.

Ottawa a annoncé récemment son intention de transférer aux villes une partie de cette taxe, mais la redistribution du pactole reviendra aux provinces. Sous Jean-Marc Fournier, le MAM avait déclaré sa ferme intention de répartir les sommes selon les besoins, alors que les villes-centres préféreraient un partage sur une base démographique.

La Fédération québécoise des municipalités, qui regroupe principalement des agglomérations de petite taille, se dit bien contente de l'arrivée de M. Normandeau, qui « a une sensibilité face aux régions », a déclaré le président de la FQM, Michel Belzil.

Son de cloche similaire à l'Union des municipalités du Québec, dont le président et maire de Rimouski, Michel Tremblay, dit s'attendre à ce que la nouvelle patronne du MAM adopte « une approche peut-être encore plus pragmatique » que son prédécesseur. M. Tremblay se dit aussi « convaincu » que M. Normandeau sera capable de « faire la part des choses » quand viendra le temps de distinguer les demandes des petites municipalités et celles des régions.



Nathalie Normandeau

## LE NOUVEAU CABINET CHAREST

## Landry regrette le départ de Séguin

« Il était le seul résistant véritable » dans le cabinet

ROLLANDE PARENT  
Presse canadienne

■ MONTREAL — Le chef de l'opposition, Bernard Landry, croit que le ministère des Finances a été retiré à Yves Séguin parce que le premier ministre Charest n'approuvait pas le combat qu'il menait contre les politiques centralisatrices fiscales du gouvernement fédéral.

« Yves Séguin, expert du déséquilibre fiscal s'il en est un, était le seul résistant véritable aux politiques centralisatrices fiscales du gouvernement fédéral », a fait valoir Bernard Landry, au cours d'un point de presse, à la suite du remaniement ministériel.

### L'arrivée de Michel Audet aux Finances est l'élément « le plus dangereux » du remaniement, dit-il

« M. Séguin s'est battu avec eux comme il devait le faire et comme l'ont fait ses prédécesseurs, mais il n'a pas eu l'aval de son premier ministre et c'est ce qui explique qu'il n'est plus ministre des Finances aujourd'hui », a renchéri M. Landry.

À l'égard du successeur de M. Séguin, Michel Audet, le chef de l'opposition nourrit les pires craintes. Il estime qu'il s'agit là de l'élément majeur du remaniement ministériel et « le plus dangereux » pour l'économie des

régions et en regard des luttes à mener sur la fiscalité par rapport au gouvernement fédéral.

« M. Séguin avait l'estime de la population et de l'opposition. Il est sacrifié et remplacé par quelqu'un qui a mal performé dans les dossiers économiques particulièrement en région. M. Audet est en plus un partisan du laisser-faire », a déploré M. Landry.

Allez-vous tenter de l'attirer au PQ? a demandé un journaliste. Bien qu'il soit généralement sur la même longueur d'onde en matière économique, M. Landry considère que M. Séguin n'est pas sur la question nationale.

Le chef de l'opposition considère que le remaniement ministériel est fait à un moment inopportun, à quelques jours du dépôt du budget fédéral et à quelques mois du budget provincial.

Une seule nomination trouve grâce à ses yeux: celle de Geoffrey Kelley au poste de ministre délégué aux Affaires autochtones. Il estime que sa connaissance du dossier sera précieuse au moment où les tensions persistent à Kanisatake et augmentent sur la Côte-Nord.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENOUVE  
Yves Séguin au PQ ou à l'ADQ? Si Bernard Landry souligne que les opinions divergent trop sur la question nationale, Mario Dumont réplique que les portes de son parti sont ouvertes... sous conditions.

## Un règlement de comptes, selon Mario Dumont

GILBERT LEDUC  
GLeduc@lesoleil.com

Pour le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, le remaniement ministériel effectué, hier, par Jean Charest ressemble davantage à une séance de « règlements de comptes » qu'à un exercice visant à insuffler un vent de changement dans les orientations gouvernementales.

« C'est clair, ceux qui ont été fidèles à Jean Charest ont été récompensés; les autres ont été punis. Comme il l'avait fait avec Pierre Paradis pour établir son autorité sur ses troupes. »

Si certains « paient le prix », aujourd'hui, pour ne pas avoir écouté Jean Charest, d'autres comme Pierre Reid et Sam Hamad sont rétrogradés pour avoir écouté leur premier ministre.

« Personne ne pense que le financement des écoles juives était la priorité de Pierre Reid. Personne ne pense que Sam Hamad était le seul à porter sur ses épaules le dossier du Suroit. Aujourd'hui, ces deux hommes portent l'odieux d'avoir suivi les recommandations de Jean Charest », a déclaré le chef de l'ADQ.

Selon lui, aucun ministre, aussi brillant soit-il, n'arrivera à « faire des miracles » tant et aussi longtemps que Jean Charest ne sera pas capable « de donner des lignes directrices à son gouvernement et de démontrer un peu de cohérence » dans ses orientations.

Au sujet de la cohérence du gouvernement Charest, M. Dumont dit la chercher encore. « Il n'arrête pas de parler d'un État moins gros et il vient de nommer pas moins de 29 personnes dans son Conseil des ministres. Habituellement, on retrouve des Conseils des ministres de cette envergure à la fin d'un deuxième mandat d'un gouvernement. Pour récompenser le plus de gens, on divise des ministères et va créer des nouveaux postes de ministre. »

Par ailleurs, Mario Dumont ne cache pas son inquiétude à l'égard de la défense des intérêts du Québec avec le gouvernement fédéral, notamment dans les dossiers du déséquilibre fiscal et des congés parentaux. Selon lui, les ministres Yves Séguin et Claude Bédard avaient fait montre de « fermeté » à l'endroit d'Ottawa. Il doute des capacités de leurs successeurs, Michel Audet et Carole Thériault, à se dresser contre le fédéral.

Finalement, le chef adéquate estime que Jean Charest pourrait payer cher le départ de Séguin. « Son gouvernement est déconnecté de la population et Yves Séguin était l'un des seuls à exprimer le point de vue de la classe moyenne à la table du Conseil des ministres. »

Les portes de l'ADQ sont ouvertes à l'ex-ministre des Finances, a assuré Mario Dumont, en précisant toutefois qu'Yves Séguin devra préalablement adhérer pleinement aux valeurs de l'ADQ.

## ÉDUCATION

## Peu nombreux à pleurer Reid

GENEVIÈVE BOUCHARD  
GBouchard@lesoleil.com

Ils seront peu nombreux à pleurer Pierre Reid comme ministre de l'Éducation. Que ce soit dans le camp des étudiants ou des syndicats, divers intervenants du milieu ont accueilli favorablement la nomination de Jean-Marc Fournier au titre de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Chez les fédérations étudiantes, on estime que le départ de Pierre Reid viendra peut-être donner un second souffle aux revendications quant au programme d'aide financière, un dossier qui fait des vagues depuis l'automne.

« On était clairement dans une impasse avec M. Reid sur la question des coupures de 103 millions \$ dans les prêts et bourses, a exprimé le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Pier-André Bouchard. M. Fournier est reconnu pour son franc-parler, c'est une qualité que nous reconnaissons. Reste maintenant à attendre ce qu'il aura à dire. On va juger l'arbre à ses fruits. »

La présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Julie Bouchard, abonde dans le même sens. Si elle se dit favorable à l'arrivée du nouveau ministre, elle s'attend à le voir prendre rapidement des mesures dans le dossier de l'endettement étudiant. « On espère que M. Fournier va réagir, c'est un problème qui devrait se trouver sur le dessus de la pile. Pour le moment, notre plan d'action est bien enclenché et on continuera à le mettre en œuvre si on ne voit pas vite une volonté de la part du ministre. »

Du côté de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), la présidente Johanne Fortier insiste sur l'importance d'une rencontre dans

les plus brefs délais entre le ministre et les syndicats. « J'espère que ça se fera plus vite que la dernière fois, a-t-elle lancé. Il nous avait fallu deux ou trois mois pour entrer en contact avec Pierre Reid. Mais après coup, les communications avaient été plus faciles, il faut lui donner ce crédit. »

M<sup>me</sup> Fortier a aussi mis l'accent sur la nécessité pour Jean-Marc Fournier de donner des orientations plus claires au domaine de l'éducation. « C'était parfois difficile de savoir où Pierre Reid logeait. On a dit de M. Fournier que c'est l'homme des missions impossibles. Il devra faire reconnaître au gouvernement qu'il y a un grand coup de barre à donner. »

La Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) ne voit pas du même œil l'arrivée de M. Fournier. Ses membres craignent que cette nomination retarde les différents dossiers relevant du ministère. « Pour nous, il est clair que M. Reid avait fait son temps, mais ça ne veut pas dire que ce jeu de chaises musicales va régler les problèmes de vision du gouvernement », a indiqué le président de la Fédération, Ronald Cameron.

La Fédération des cégeps a quant à elle tenu à donner son appui au nouveau ministre. En entrevue avec LE SOLEIL, le président-directeur général a avoué prendre avec un grain de sel la décision de Jean Charest.

« Vous savez, c'est mon 10<sup>e</sup> ministre de l'Éducation. Je suis habitué de travailler avec la personne que nous assigne le premier ministre. M. Fournier est certainement un politicien habile, le dossier des défusions l'a montré. Pour le reste, on est un peu comme tout le monde, on va attendre la bonne ou la mauvaise nouvelle qui viendra au budget. »

## Les centres jeunesse se réjouissent

CLAUDETTE SAMSON  
CSamson@lesoleil.com

À des degrés divers, le retour au principe d'un ministre délégué à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation suscite l'espoir de voir ces dossiers traités avec un soin particulier par la nouvelle équipe ministérielle. La nommée, par contre, demeure une inconnue pour la plupart des organisations, principalement basées à Montréal.

À l'instar du Parti québécois, qui avait innové à cet égard (sans inclure toutefois le terme *réadaptation* de façon spécifique dans le titre), le gouvernement libéral est maintenant doté d'un ministre délégué spécialement à ces dossiers, Margaret F. Delisle, de la région de Québec. Leur responsabilité ultime continue toutefois d'incomber au ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, ce qui réjouit au premier chef l'Association des centres jeunesse du Québec, qui relève sa grande sensibilité au dossier des enfants en difficulté.

Pour le directeur général, Jean-Pierre Hotte, le choix de nommer un ministre déléguée reflète toutefois « l'importance des services sociaux spécialisés au sein du gouvernement ». Il rappelle deux dossiers prioritaires de son organisation, soit la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse et le plan d'action en santé mentale.

À l'instar de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, la Fédération des familles d'accueil se réjouit de son côté de retrouver un intervenant privilégié, plus facile d'accès. La présidente de la Fédération, Huguette Blais, souligne l'importance pour les familles d'accueil de conserver leurs acquis, qui semblent vouloir s'effriter à l'aune des compressions budgétaires.

La période où il y a eu un ministre délégué à la Protection de la jeunesse, sous le PQ, avait permis de nettes avancées, rappelle-t-elle.

Le champ de la réadaptation comprend trois

grands champs au Québec: physique, intellectuel et les toxicomanies.

À l'Association des établissements de réadaptation physique, la directrice générale, Anne Lauzon, voit dans cette nomination « le signe que le gouvernement prend ça à cœur ».

Pour ce réseau, le signal est important, compte tenu de la priorité de ses priorités: l'accessibilité aux services. « Il y a présentement 8000 personnes en attente d'un premier service en réadaptation », dit-elle. Il s'agit ici de services spécialisés, dont le retard a de graves impacts: entrée à l'école retardée pour les enfants, retour au travail retardé pour les adultes et institutionnalisation plus rapide pour les personnes âgées.

À la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle, le directeur général est plus circonspect: « Le principe d'avoir quelqu'un qui se préoccupe de réadaptation peut être intéressant, ça reste à voir », note Pierre Cloutier.

À la Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes, le dg, Yves Neveu, estime quant à lui qu'« a priori, c'est un gain pour nous », bien que cela signifie un « accès moins direct à M. Couillard ».

**SÉJOURS LINGUISTIQUES**  
IMMERSION DE QUALITÉ POUR TOUS  
Une équipe à votre service!  
ANGLAIS à partir de 959\$  
ESPAGNOL à partir de 769\$  
2 semaines, cours d'immersion + repas  
Pré-inscriptions à Québec les 15 février  
16 mars, 13 avril et 10 mai  
1 800 463-2215  
BROCHURE GRATUITE DU WWW.IMMERSIONVEE.COM

*François Lotté*  
COLLECTION  
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

**JAMAIS**

**VU**

Costume  
Laine froide 4 saisons  
Toutes grandeurs disponibles

**295\$**

**JAMAIS**

**OFFERT**

Veston  
4 saisons  
Toutes grandeurs disponibles

**195\$**

Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy • 657-1760

## LE NOUVEAU CABINET CHAREST

### SÉGUIN

Suite de la Une  
serment. Le gouvernement, c'est beaucoup une affaire d'équipe, pas d'une seule personne. Il n'est pas question de mettre en valeur les divergences, mais de faire en sorte que nous puissions en équipe se dévouer à un seul objectif, celui de réaliser le plan qu'on s'est donné en 2003. Moi, je vois un nouvel élan dans ce que nous avons fait aujourd'hui.

Mais, aux yeux de l'ex-ministre des Finances, la solidarité ministérielle ne doit jamais éclipser l'intérêt public. « Dans un gouvernement, on ne travaille pas pour un parti ni pour un premier ministre, mais pour la population.

S'il m'est arrivé d'avoir à choisir entre une orientation gouvernementale ou l'intérêt que j'estimais mieux défendu pour le public, je n'hésitais pas. »

C'est justement ce qui dérangeait son patron et ses collègues. Hier, en point de presse, le ministre Claude Béchard, promu de l'Emploi au Développement économique, n'a pas mâché ses mots pour déplorer les problèmes de « loyauté » et de « capacité à travailler en équipe » de M. Séguin. « Il aime parler et il parle beaucoup et souvent, mais, quand tu fais partie d'un gouvernement, il faut penser à tes collègues, pas seulement à toi. »

M. Séguin a fait le saut en politique active en 2003 pour être ministre des

Finances, il ne se voyait pas à la Justice. « Là où je croyais être le plus utile n'était pas le choix du premier ministre. Je ne vois pas tellement comment j'aurais pu collaborer et être utile au gouvernement dans d'autres fonctions », a-t-il indiqué, tout en promettant de continuer à dire ce qu'il pense des actions du gouvernement.

C'est la deuxième fois qu'il démissionne d'un gouvernement libéral, ayant claqué la porte du cabinet de Robert Bourassa en 1990, où il siégeait comme ministre du Revenu et du Travail. À cette occasion, il avait tiré un trait sur la politique, démissionnant également comme député de Montmorency.

Cette fois-ci, il demeure député d'Ou-

tremont et libéral, à moins que les députés le forcent à faire le saut de l'autre côté de la Chambre. À savoir s'il pourrait passer au PQ ou à une autre formation politique, il a répondu: « Je vais quitter le caucus si mes collègues formulent des critiques à mon égard qu'ils n'ont jamais faites avant. Je n'aime pas travailler avec des gens qui se cacheraient derrière leur opinion. »

M. Charest fait-il un bon premier ministre? « M. Charest est un... est quelqu'un de vraiment passionné par son travail, vraiment sincère et convaincu de faire tout ce qu'il peut pour les intérêts du Québec », a répondu M. Séguin, qui a souhaité la meilleure des chances à la nouvelle équipe.

### CHAREST

Suite de la Une

M. Charest n'y est pas allé de main morte hier pour ce remaniement majeur, dans lequel moins du tiers des ministres conservent les responsabilités confiées depuis l'élection. Le premier ministre a voulu « ajuster son équipe » et « recentrer l'action » de son gouvernement après 22 mois de pouvoir; il a pour ce faire recruté six nouveaux venus et ajouté deux limousines.

« Je voulais donner au gouvernement un second élan pour qu'il puisse commencer à se concentrer sur l'agenda qu'on avait mis en place et livrer nos engagements », a expliqué M. Charest en point de presse. Il a insisté sur la cohérence, la discipline et le travail d'équipe. « Ce n'est pas une question de mettre en valeur les divergences, mais de faire en sorte que nous puissions en équipe se dévouer à un seul objectif, celui de réaliser le plan qu'on s'est donné en 2003. »

Déclinant l'offre de M. Charest d'être muté des Finances à la Justice, Yves Séguin a préféré renoncer au saint des saints. En conférence de presse, le député d'Outremont a expliqué que des « écarts importants » existaient entre lui et le premier ministre et qu'un changement de ministère n'aurait pas été suffisant pour « réparer cet écart ».

Le premier ministre a choisi Michel Audet pour devenir le grand argentier et promu Claude Béchard pour lui succéder au Développement économique, à l'Innovation et à l'Exportation. Michelle Courchesne chaussera les souliers de M. Béchard, laissant ceux de l'Immigration et des Communautés culturelles à une recrue, Lise Thériault, élue députée d'Anjou en 2002.

Surprise de taille, Jacques Dupuis devient le numéro deux du gouvernement, prenant la place de vice-premier ministre de Monique Gagnon-Tremblay. De plus, il hérite de la Sécurité publique, qu'occupait Jacques Chagnon, de la présidence du nouveau comité des priorités et conserve son poste de leader parlementaire. Le ministère de la Justice change de mains pour la deuxième fois en moins d'un an, revenant cette fois à Yvon Marcoux, qui dirigeait jusque-là les Transports. M. Dupuis s'est également vu retirer la réforme des institutions démocratiques, qui sera désormais conduite par Benoît Pelletier.

Après presque deux ans au pouvoir, M. Charest donne au gouvernement un « comité des priorités », qu'il présidera. Cette nouvelle « structure » aura le mandat de « faire, en amont, une évaluation des priorités du gouvernement, de la façon la plus efficace. C'est une leçon que je retiens des 22 premiers mois de la vie du gouvernement. Ça va nous permettre de catalyser les actions du gouvernement ».

Pierre Reid demeure de justesse au sein du Conseil des ministres, passant de l'Éducation au tout nouveau ministère des Services gouvernementaux. Françoise Gauthier, qui s'était emparée dans certains dossiers en Agriculture, prend le relais de Nathalie Normandeau au Tourisme, converti hier matin en un ministère à part entière.

Jean-Marc Fournier devient ministre de l'Éducation, laissant sa place à Nathalie Normandeau aux Affaires municipales. C'est à Yvon Vallières, jusqu'ici whip en chef du gouvernement, qu'a été confié le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Parmi les nouveaux venus, Margaret Delisle devient ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réhabilitation, Laurent Lessard est promu ministre du Travail, Geoffrey Kelley s'occupe des Affaires autochtones, Henri-François Gauthier du Gouvernement en ligne, David Whissell devient président du caucus, poste de Norman MacMillan, maintenant whip en chef.

Seulement une dizaine de ministres ont peu ou pas été touchés: Monique Jérôme-Forget (Conseil du trésor), Monique Gagnon-Tremblay (Relations internationales), Philippe Couillard (Santé), Thomas Mulcair (Développement durable et Parcs), Pierre Corbeil (Ressources naturelles et Faune), Line Beauchamp (Culture), Benoît Pelletier (Affaires intergouvernementales, Francophonie et Réforme des institutions démocratiques), Lawrence Bergman (Revenu), Carole Thériault (Famille, Aînés et Condition féminine) et Julie Boulet (déléguée aux Transports).

# JUTRA



Patrick Huard anime la grande fête  
du cinéma québécois

DIMANCHE 19H30

LA SOIRÉE DES JUTRA



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/JUTRA

RÉALISATION: JOCELYN BARNABÉ

TOUTES LES STARS SUR LE TAPIS ROUGE ▶ 18H30

ET DES GAGNANTS À VIENS VOIR LES COMÉDIENS ▶ 22H



artv

Quoi faire durant la semaine de relâche ?

ENREGISTREZ VOTRE ENFANT (5 À 12 ANS)

À UNE ACTIVITÉ À LA FOIS

ENRICHISSANTE ET AMUSANTE!

Le centre équestre des Paupliers

(sur le boul. St-Jacques)

vous offre la semaine de relâche et l'été 2005

en formule camp de jour!

Combine l'équitation et la petite

ferme. Votre enfant pourra acquies

des connaissances sur les chevaux et

plus de découvrir quelques secrets

sur les techniques de la ferme.

Ces connaissances leur seront transmises en

jurant le plaisir et l'éducation, grâce à nos

techniques d'apprentissage par le jeu.

Service de garde GRATUIT

Info et inscription : 840-4419



# Les carottes sont cuites

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

Un grand jour pour la Terre, a-t-on annoncé mercredi à la radio. Le lendemain, on parlait d'un jour noir pour le hockey. C'est le cas de le dire, les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Si ça continue, on va avoir envie de vivre la nuit, comme la chanteuse des années 80, Sandra machinchouette.

Un grand jour pour la Terre, sur le coup, je me suis dit, ça y est, on vient de trouver ben Laden caché dans le fond d'un Wal-Mart à Islamabad, vite, allons écouter ce qu'en pense Claude Charron. La nouvelle, idiot que j'étais, avait plutôt un lien avec le Protocole de Kyoto, qui venait d'entrer en vigueur, après huit ans de bizouillage politique.

Je ne sais trop si, depuis trois jours, la Terre a vraiment le goût de se réjouir, de se dire que c'est un si grand jour pour elle. Notre petite boule a déjà assez mauvaise mine, la pauvre, elle ne doit pas avoir la force ni le goût d'applaudir. Depuis le temps qu'on lui envoie plein de cochonneries à la figure, qu'on rase ses plus belles forêts, que ses océans ressemblent à des soupes chimiques, ce n'est pas un protocole de pacotille qui va l'empêcher d'être encore plus mal en point.

On fait un bel effort, mais pour le reste, est-ce que vous croyez sincèrement que Kyoto va changer quelque chose pour la suite des choses? Si ce n'était pas d'être pessimiste, j'aurais envie de vous dire que les carottes sont cuites et que dans pas longtemps, disons quelques décennies, elles vont coller au fond du chaudron.

À moins, bien entendu, d'un changement collectif radical de notre façon de vivre, de consommer, de nous déplacer. Et à voir aller

tout le monde, j'aurais plutôt envie de dire comme dans la pub : pas sûr, pas sûr...

\*\*\*\*\*

Cent vingt-huit pays ont signé le Protocole de Kyoto. C'est énorme, mais entre vous et moi, ça change quoi à la planète que le Liechtenstein réduise ses émissions de gaz à effets de serre? Il n'est pas au Liechtenstein, le problème, ni au Burundi ou au Chili, il est aux États-Unis depuis longtemps et, de plus en plus, en Chine, où des dizaines de millions de personnes achètent des autos chaque année et rêvent de vivre à l'occidentale. Or, ces deux grands pays pollueurs ont refusé d'entériner le Protocole de Kyoto, sous prétexte qu'il s'agit d'une entrave à leur croissance économique. La belle affaire...

Il faudra qu'on m'explique quel avantage il y aura à fabriquer un jour des espadrilles et des t-shirts *made in China* lorsque qu'on ne pourra plus aller faire son jogging à cause du smog.

J'oubliais, l'Inde également n'a pas voulu signer Kyoto. L'Inde avec son milliard d'habitants, son économie en pleine expansion, sa classe moyenne qui aspire, comme les Chinois, à sauter à pieds joints dans la société de consommation tous azimuts.

En bout de ligne, 128 pays ont signé, mais pas loin de la moitié de la population de la planète ne veut rien savoir. Un grand jour?

\*\*\*\*\*

Le Canada a signé le Protocole, mais personne ne sait comment Québec et Ottawa vont faire pour atteindre les objectifs de réduction de gaz

à effet de serre. Croyez-vous que l'Alberta, qui envoie plein de cochonneries dans l'air avec son pétrole et son charbon, va se convertir au credo écologique? Il ne faut pas se leurrer, une armée de lobbyistes est déjà à pied d'œuvre à Ottawa pour trouver une façon de contourner Kyoto.

De toute façon, et c'est le plus grandiose de l'affaire, le protocole a donné naissance à une Bourse mondiale où s'échangent des « droits de polluer » — un mot pareil, ça ne s'invente pas. Autrement dit, une entreprise joue au bon citoyen corporatif, elle ne pollue pas trop, elle dispose donc d'un quota d'émissions de gaz qu'elle peut vendre à une autre entreprise qui empoisonne l'atmosphère plus qu'elle ne le devrait. De toute beauté.

Facile de deviner la suite. Pour les compagnies les plus riches et les plus polluantes, il sera moins coûteux d'acheter des « droits de polluer » que de prendre des mesures écologiques. Kyoto ne doit pas empêcher de dormir les membres des conseils d'administration des pétrolières, soyez-en certain.

\*\*\*\*\*

Sans mesures coercitives, rien ne prouve que les industries se plieront aux objectifs de Kyoto. Reste alors les individus, vous, moi, votre voisin, pour faire un effort. Or, tout le monde a sa raison pour ne pas recycler davantage, pour ne pas prendre l'autobus, pour avoir deux automobiles, pour laisser tourner le moteur de son auto, pour ne pas éteindre les lumières. On fait comme si le problème concernait seulement les autres, jamais nous.

Pendant ce temps, la planète suffoque, étouffe, crachotte, les glaciers fondent à une vitesse folle, le smog flotte au-dessus des villes, même en hiver.

Et tout le monde s'en lave les mains, sauf que bientôt, l'eau ne sera plus assez propre pour permettre de la faire.

Dans *Le Devoir*, cette semaine, Pierre Dansereau, le plus grand écologiste québécois, un sage comme il ne s'en fait plus, signait un plaidoyer en compagnie de l'ex-chef du Parti vert du Québec, Jean Oulmet. Les deux hommes refusent de mettre des lunettes roses pour regarder l'avenir.

Je vous laisse sur ce passage: « Si nous sommes incapables de passer à un développement durable de richesse planétaire, nous, nos enfants et nos petits-enfants vivrons un effondrement de nos qualités de vie et un retour au Moyen-Âge, et ce, pour des siècles, c'est-à-dire jusqu'à ce que la nature retrouve un nouvel équilibre de l'écosystème terrestre. »

À go, on se réveille, ok?

\*\*\*\*\*

FAIRE MIEUX — Encore un petit mot sur Wal-Mart.

Jeudi, la compagnie a annoncé des profits de 10,27 milliards \$. Les analystes de Wall Street sont tombés en bas de leur chaise.

Le patron, Lee Scott, devrait être satisfait, eh bien non, le monsieur n'a rien trouvé de mieux à dire qu'on pouvait « faire mieux »...

Il y a vraiment quelque chose de pourri au royaume Wal-Mart.

## PÉDIATRE COUPABLE D'AGRESSIONS SEXUELLES SUR TROIS JEUNES PATIENTS

# Jocelyn Lussier est radié du Collège des médecins

LIA LÉVESQUE  
Presse canadienne

MONTREAL — Le Collège des médecins du Québec a radié le pédiatre Jocelyn Lussier, reconnu coupable d'agressions sexuelles sur trois de ses jeunes patients.

La radiation, décidée par l'exécutif du Collège, est en vigueur depuis jeudi soir et demeurera jusqu'à ce que le comité de discipline du Collège prenne une décision finale sur ce dossier.

« Le Dr Lussier ne peut plus pratiquer la médecine à partir de maintenant. Il ne peut pas porter le titre de médecin », a précisé lors d'une brève rencontre avec la presse, hier, le prési-

dent du Collège des médecins, le Dr Yves Lamontagne.

Trois raisons ont motivé l'exécutif du Collège des médecins à prendre cette décision: la protection du public, la sévérité des actes qui sont reprochés au pédiatre, de même que « la tolérance zéro que manifeste le Collège face aux inconduites sexuelles », a soutenu le Dr Lamontagne.

On ne sait pas encore quand le comité de discipline se penchera de façon finale sur le dossier du pédiatre qui pratiquait à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville. « Ça devrait être très bientôt », a toutefois opiné le Dr Lamontagne.

Le président du Collège des méde-



ARCHIVES LE SOLEIL  
Le comité de discipline se penchera bientôt de façon finale sur le dossier du pédiatre Jocelyn Lussier.

cins a rappelé que le procès du Dr Lussier avait déjà permis d'exposer

la preuve et les témoignages des victimes devant un tribunal. « Ça, évidemment, déjà en discipline, c'est une bonne preuve. C'est quand même sérieux. Un type de comportement comme ça, je vais être bien franc avec vous, je pense que ça entache toute la profession médicale. On ne joue pas avec ça. Le code d'éthique est très, très clair à ce niveau-là. Il y a plusieurs articles dans le code qui disent que le médecin doit avoir une conduite irréprochable, qu'il doit manifester du respect et de la dignité pour son patient, qu'il ne doit pas tenir de propos ou avoir de comportement abusif au niveau sexuel, qu'il ne doit pas abuser de la relation interpersonnel-

le qu'il a avec le patient. Dans des situations comme ça, je pense que ces articles-là du code ont été abusés, si je puis dire. »

Interrogé à savoir pourquoi le Collège n'était pas intervenu avant, puisque le procès a eu lieu et que le verdict a été livré, le Dr Lamontagne a objecté que « le juge lui-même avait fortement restreint les possibilités, pour le Dr Lussier, de travailler depuis deux ans ». Les actes reprochés remontent à 2002 et le procès a eu lieu en 2004. En conséquence, « nous avons pensé que jusqu'à ce que le jugement soit rendu, nous n'avions pas à intervenir, puisque la Cour l'avait fait elle-même », a justifié le Dr Lamontagne.

Mon père est important parce que...  
www.monpere.ca

LES BIJOUX FORMES AU CANADA INCORPORÉES, 1000, RUE DE LA CONSCIENCE, 100, CHARLEBOURG (CARREFOUR CHARLEBOURG) • FORMES-PARIS-CONJUGES (7070)

Oui, c'est pour femme enceinte...

www.formes.com

La beauté  
**elōs**

**VelaSmooth**  
Un corps en beauté

Le traitement médical de la cellulite par excellence  
sécuritaire - efficace - sans temps d'arrêt

**AURORA**  
L'embellissement de la peau par excellence

Photorajeunissement | Épilation efficace pour tous  
couperose - taches pigmentaires - rides | tous les types de peaux et de poils

**Laser Alexandrite**  
Épilation rapide, sécuritaire et efficace - prix compétitifs

**Implants temporaires ou à long terme :**  
rides - ridules - lèvres  
Restylane - Juvéderm - Cosmoderm - Artécoll - Botox  
Supervision par médecin et infirmières

**Dr Elizabeth Morency, MD**  
Omnipraticienne

varices • couperose • cellulite • épilation au laser • rides • peelings  
2954, boul. Laurier, suite 620, Sainte-Foy 650-6652  
http://www.elizabethmorency.qc.ca

**Assurance vie hypothécaire RÉER**

Comparez nos taux, comparez nos services

**Nous planifions votre avenir financier et non votre retraite! Retraite avec ou sans RÉER**

Notre thème :  
**« Courir après la vie »**

Nos taux d'assurance vie hypothécaire sont très bas avec une protection supérieure

Retraite à 55, 60, 70, 75, 80 ans? Nous avons la réponse.

Plus de 95 ans d'expérience réunies

**Paul-H. Bilodeau & Associés**  
Conseillers en sécurité financière  
frederic.bilodeau@sympatico.ca  
**(418) 622-8181**

JUSQU'AU 27 MARS  
**A-CHOIX 2005**

**12,95\$ CHACUN**

VERRE DE VIN OU DE BIÈRE INCLUS  
TAXES ET SERVICE FA SUS

**LES FABULEUSES! SONT DE RETOUR!**

LANGOUSTINES

BROCHETTE DE FILET MIGNON

FILET DE TRUITE

BROCHETTE DE POULET

TOUS NOS PLATS SONT SERVIS AVEC RIZ, SALADE DE CHOU, SALADE VERTE ET LÉGUMES VARIÉS.

**Menu pour enfant à 12 ans et moins 5,75\$**

RESTO-BRASSERIE  
**LE GRAND BOURG**

8500, HENRI-BOURASSA, CHARLEBOURG (CARREFOUR CHARLEBOURG) • RÉSERVATION POUR GROUPE DE 6 PERSONNES ET PLUS : 623-5757

## Adil Charkaoui goûte à la liberté

■ MONTRÉAL (PC) — Le Montréalais d'origine marocaine soupçonné par les autorités canadiennes d'être un agent dormant du réseau Al-Qaïda a obtenu son congé du centre de détention de Rivière-des-Prairies, à Montréal, hier soir.

La veille, le juge Simon Noël de la Cour fédérale lui avait accordé une libération conditionnelle. Plusieurs conditions sévères, de même qu'une caution de 50 000 \$, ont été exigées par le juge pour la remise en liberté de l'homme de 31 ans qui était détenu depuis mai 2003 en vertu d'un certificat de sécurité.

Hier soir, Adil Charkaoui a été conduit en voiture par son avocat à l'extérieur de la prison, où des membres de sa famille l'attendaient.

Les retrouvailles ont été empreintes de beaucoup d'émotion. Sa fillette tenait un bouquet de fleurs dans ses bras.

« Je veux remercier tous ceux qui m'ont aidé à recouvrer ma liberté, a dit M. Charkaoui aux journalistes. Des gens d'un océan à l'autre, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et spécialement du Québec. »

Mais Adil Charkaoui ne jouira pas d'une liberté totale. Dans sa décision de lui accorder une remise en liberté, le juge a notamment exigé que Charkaoui porte un bracelet à puce électronique permettant de le localiser en tout temps. L'homme devra aussi s'abstenir de communiquer avec un certain nombre de personnes.

Il ne portait pas de bracelet au moment de sa libération hier soir en raison de l'indisponibilité d'un appareil. Il en recevra un au cours des prochains jours. Adil Charkaoui a ajouté qu'il respecterait toutes les conditions et qu'il était impatient de prouver son innocence.



Adil Charkaoui serrant un de ses proches, hier soir.

Le juge Noël, qui a affirmé que Charkaoui semble ne poser que peu de menace à la sécurité nationale, force par ailleurs celui-ci à respecter un couvre-feu, à rester avec sa famille et le soumet à un usage restreint d'un ordinateur.

Le juge Noël évaluera tous les trois mois les risques associés à la libération de l'individu. Adil Charkaoui doit retourner devant la cour la semaine prochaine pour la révision judiciaire du certificat de sécurité dont il fait l'objet.

En avril, une révision judiciaire de la décision sur la protection doit aussi être entendue. Le juge devra déterminer si la décision de 2004 du gouvernement de refuser la protection à Charkaoui était fondée, malgré les risques auxquels il dit être exposé s'il est expulsé vers son pays d'origine.

Adil Charkaoui a toujours nié avoir eu des liens avec des terroristes. Plus tôt cette année, il s'est même livré à l'exercice du détecteur de mensonges, qu'il a réussi. Toutefois, les terroristes Ahmed Ressay et Abou Zubaida, tous les deux emprisonnés aux États-Unis, ont dit qu'ils l'avaient rencontré en Afghanistan en 1998 dans un camp d'entraînement.

## Les Québécois ne croient pas aux baisses d'impôts, selon un sondage

YVES GINGRAS  
La Presse

Les Québécois ne s'attendent pas à de cadeaux de la part de leurs gouvernements. Pas moins de 8 contribuables sur 10 croient que les prochains budgets, tant à Ottawa qu'à Québec, ne comprendront aucune baisse d'impôts.

Plus précisément, un sondage Léger Marketing indique que 81 % des Québécois ne croient pas à une réduction du fardeau fiscal à Québec. Ils sont autant — 79 % — à désespérer de voir s'abaisser leurs impôts au fédéral, même si Ottawa a dégagé des surplus totaux de 74 milliards \$ depuis 1997.

Le sondage a été mené auprès de 1004 Québécois entre le 8 et le 13 février, soit avant la nomination, hier, du nouveau ministre des Finances du Québec, Michel Audet, en remplacement d'Yves Séguin.

Vice-président de Léger Marketing, Serge Lafrance est surpris du peu d'écart entre les résultats au chapitre des attentes par rapport aux gouvernements fédéral et provincial. Étant donné les surplus fédéraux, il se serait attendu à ce que plus d'électeurs anticipent des baisses d'impôts par Ottawa.

Le sondeur relève toutefois l'écart surprenant entre anglophones et francophones. Seulement 15 % des francophones espèrent bénéficier d'un allègement du fardeau fiscal québécois, contre 24 % chez les non-francophones. Au fédéral, ces chiffres sont respectivement de 16 et 29 %.

Diane Bellemare, vice-présidente à la recherche au Conseil du patronat du Québec, un des commanditaires du sondage avec PricewaterhouseCoopers, ne s'étonne pas outre mesure de ces résultats. Elle y voit la manifestation d'un certain réalisme des Québécois.

En effet, M<sup>me</sup> Bellemare rappelle les discours de l'ex-ministre Yves Séguin, à Québec, qui faisait souvent mention des difficultés à atteindre le déficit zéro, du déséquilibre fiscal, de la hausse des coûts de santé, etc.

De plus, l'économiste fait ressortir que 40 % des citoyens ne payent pas d'impôts, leurs revenus étant jugés trop bas. « Si on interrogeait seulement les gens qui payent des impôts, on aurait peut-être une réponse différente », dit-elle. Elle rappelle que les Québécois gagnant entre 20 000 et 100 000 \$ par année, soit 2,7 millions de contribuables, versent 75 % de l'impôt total.

Selon M<sup>me</sup> Bellemare, le système fiscal québécois est tellement progressif qu'il devient *de facto* un système à taux unique. En effet, une forte proportion de gens ne contribue pas, alors que le reste de la population atteint rapidement le taux maximal d'imposition, qui devient par conséquent un taux quasi unique.

Jean-Herman Guay, professeur de sciences politiques à l'Université de Sherbrooke, croit pour sa part que les électeurs sont un peu désabusés et qu'ils ne croient plus aux promesses des politiciens. Les libéraux de Jean Charest ont fait campagne en promettant des baisses d'impôts de 1 milliard \$ par année.

Le professeur estime néanmoins que les contribuables minimisent l'importance des baisses d'impôt consenties par les gouvernements. Selon lui, la diminution du fardeau fiscal est souvent instaurée graduellement et elle est donc peu perceptible. Par exemple, le gouvernement fédéral a annoncé en 2000 une baisse d'impôt de 100 milliards \$ sur cinq ans, soit la plus importante réduction d'impôt de l'histoire canadienne, sans que les contribuables s'en rendent véritablement compte.

M. Guay observe également une dichotomie entre la perception des contribuables et la réalité fiscale. Il cite un sondage réalisé par la Chaire de fiscalité de l'Université de Sherbrooke qui démontre que les Québécois pensent majoritairement que les pauvres et la classe moyenne payent trop d'impôt au Québec alors que les riches n'en payeraient pas assez. Les 110 000 contribuables gagnant plus de 100 000 \$, soit à peine 1 % de la population, payent pourtant 22 % des impôts. « Même les gens qui ne payent pas d'impôts jugent qu'ils... payent trop d'impôts », ironise-t-il.

Michel Hébert, associé chargé des sociétés fermées chez PricewaterhouseCoopers, voit dans le désabusement des citoyens la conséquence d'une affirmation maintes fois répétée dans les médias : les Québécois sont les plus taxés en Amérique du Nord. Selon lui, il y aurait lieu de nuancer cette affirmation.

« Par exemple, il n'est pas vrai que les entreprises québécoises sont les plus imposées », observe-t-il. M. Hébert constate aussi que si les taux maximum d'imposition au Québec sont élevés, ils le sont à peine plus qu'en Ontario. Le taux maximal au Québec est de 48 % contre 46 % en Ontario.

M. Hébert se serait attendu à ce qu'au moins un tiers des contribuables anticipent des baisses d'impôts. Il impute une partie du blâme aux politiciens eux-mêmes qui, lors de la prise du pouvoir, renient souvent leurs promesses sous prétexte que l'état des finances publiques est pire qu'ils le croyaient...

La marge d'erreur du sondage est de 3,4 %, 19 fois sur 20.

### EN BREF

#### Il « survit » à son colocataire

■ MONTRÉAL — Un homme de 39 ans a réussi à se rendre à pied aux urgences de l'Hôtel-Dieu après avoir été poignardé avec un couteau de boucherie par son colocataire. Le drame est survenu vers 4 h hier matin dans un appartement, à Montréal. Les policiers ont arrêté par hasard le suspect de 19 ans, qui se trouvait dans la rue, près des lieux du crime. La victime a été poignardée à l'épaule et au cou, mais ses blessures ne font pas craindre pour sa vie. En plein délire, le suspect aurait littéralement « chargé » son colocataire avec le couteau. Il risque des accusations d'agression armée ou de tentative de meurtre. PC

#### Estrien soupçonné d'agression sexuelle sur une fillette

■ SHERBROOKE — Un homme de 25 ans soupçonné d'avoir perpétré une agression sexuelle sur une fillette de quatre ans au Carrefour de l'Estrie doit comparaître lundi matin au palais de justice de Sherbrooke. L'individu a été arrêté, tôt hier matin, par les agents de la police de Sherbrooke. Récidiviste en semblable matière, l'homme est soupçonné d'avoir agressé sexuellement une fillette de quatre ans dans une allée d'un magasin à rabais. La jeune fille a échappé à la surveillance de sa mère, lundi soir dernier, et c'est à ce moment que l'individu en aurait profité pour commettre des sévices sexuels. L'intervention de la mère de la fillette a fait fuir l'homme à l'origine de cette sordide affaire. « Une fillette de six ans est passée à quelques minutes de subir le même sort que celle de quatre ans », selon le porte-parole de la police. Le chef d'accusation d'agression sexuelle concerne seulement la fillette de quatre ans. PC

# SPA LIQUIDATION

Les spas 2005 sont arrivés et il faut faire de la place...

Hâtez-vous!

1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi

 Sundance	1800\$ Sundance	JUSQU'À 1800\$ DE RABAIS SUR SPAS SUNDANCE Spas Optima, Cameo avec ou sans système de son, tous neufs mais à prix démo!
 Jacuzzi	2500\$ Jacuzzi	JUSQU'À 2500\$ DE RABAIS SUR SPAS JACUZZI Spas Jacuzzi 335, 345 et 375 avec ou sans système de son, tous neufs mais à prix jamais vus!
 Elite	1600\$ Elite	JUSQU'À 1600\$ DE RABAIS SUR SPAS ÉLITE DE MAAx Quelques spas Elite Premium Aeromax 40, 50, 60 et 80, tous neufs à liquider!

**Prime additionnelle**  
Notre distributeur doit vider son entrepôt et vous offre une prime additionnelle!\*

Valeur jusqu'à **800\$** si acheté avant le 24 février

**CLUB PISCINE SUPER Fitness**

\*Détails en magasin sur modèles et couleurs sélectionnés

QUÉBEC • 687, Pierre-Bertrand 687-4270

LÉVIS • 5220, de la Rive-Sud 833-0165

## LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

## Enseignants, fonctionnaires et professionnels : même combat

La semaine prochaine, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) devraient parapher un protocole de collaboration.



Gilbert Leduc

gleduc@lesoleil.com

Le projet d'entente, dont LE SOLEIL a obtenu copie, fait état « de l'intérêt qu'offre le resserrement des liens de solidarité et de coopération entre les trois organisations pour la défense et l'amélioration des conditions de travail et de vie des membres qu'ils représentent ».

Si le protocole est adopté comme tel, les trois organisations s'engagent, entre autres, à mettre en place un « secrétariat intersyndical des services publics dont le plan de travail annuel, le budget s'y rattachant et les règles de fonctionnement internes sont établis consentuellement par l'assemblée des exécutifs du SPGQ, du SFPQ et de la CSQ ».

La collaboration intersyndicale se fera principalement autour des dossiers suivants : l'examen du rôle et des fonctions des organismes amorcé par le gouvernement, les partenariats public-privé et la négociation nationale des conventions collectives.

De plus, les organismes s'engagent « à se consulter sur les représentations publiques et les actions qu'ils entendent effectuer sur les éléments du plan de travail du secrétariat intersyndical et coordonnent leurs positions, si possible ».

Outre leur volonté « de joindre leurs efforts pour la défense et la promotion des services publics de qualité », la CSQ (125 000 membres dans le secteur public), le SFPQ (40 000 membres) et le SPGQ (18 000 membres) partagent un point en commun : ils mènent chacun de leur côté une bataille pour la conclusion des négociations pour le renouvellement des conventions collectives avant la fin du mois de juin. Ce qui n'est pas le cas pour la CSN et la FTQ, qui visent plutôt l'automne prochain.

À compter de lundi, les 80 000 enseignants de commission scolaire amorcent des moyens de pression qui s'intensifieront jusqu'à la mi-avril. En mars, ils débattront de l'opportunité de déclencher deux jours de grève. De son côté, le SPGQ a débrayé une demi-journée, le 10 février, et il lui reste une autre journée et demie de grève en réserve. Le SFPQ, pour sa part, a un mandat pour la tenue de grèves sectorielles et rotatives.

Pour le moment, les directions des trois syndicats refusent de commenter le contenu du protocole. « Des fils restent à attacher », fait-on savoir.

On peut comprendre la prudence de la CSQ.

Plus tôt cette semaine, les délégués du conseil général de la centrale ont décidé de reporter leur adhésion à un protocole de collaboration avec l'Union des artistes, et ce, au grand dam du président de l'UDA, Pierre Curzi.

Au SPGQ, la signature de cet accord ne ferait pas l'unanimité, selon ce qu'a appris LE SOLEIL. En effet, on souhaiterait que l'exécutif soumette l'acceptation du protocole à une instance plus large que le conseil syndical composé d'une quarantaine de personnes.

« Ça va bien, notre mobilisation, alors pourquoi risquer de gâcher la sauce? », a indiqué une source qui doute des affinités existant entre son syndicat et la CSQ.

## PATIENCE, PATIENCE...

Mardi soir dernier, Thomas Boudreau a laissé une enveloppe brune à la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. Son contenu est, pour le moment, un secret d'État.

Haut fonctionnaire à la retraite, Thomas Boudreau avait été nommé, en juin, à la présidence du comité chargé de faire l'examen du rôle et des fonctions d'une soixantaine d'organismes gouvernementaux dont la Sûreté du Québec, la Régie du logement, la Régie des rentes et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Il s'agissait de la première étape de l'engagement gouvernemental apparaissant au Plan de modernisation 2004-2007 de passer au crible les 188 organismes étatiques d'ici la fin du présent mandat des libéraux et de proposer, s'il y a lieu, l'élimination de certains d'entre eux.

Ce n'est pas avant « quelques semaines », informe Isabelle Taschereau, l'attachée de presse de M<sup>me</sup> Jérôme-Forget, que les suites à donner aux recommandations du rapport Boudreau seront connues. « La ministre veut d'abord prendre connaissance du rapport et en discuter avec ses collègues. »

Quant à la liste des 60 prochains orga-

nismes qui feront l'objet d'un examen en profondeur, elle est actuellement en préparation au Secrétariat du Conseil du trésor.

## ILS SONT 536 100 !

Ces dernières semaines, le Secrétariat — avec l'aide des ministères de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux — a pris le soin de compter, un à un, le nombre d'individus œuvrant dans le secteur public.

En tout, ils sont 536 100. Ça inclut les syndiqués, les non-syndiqués, les cadres et le personnel de haute direction.

Dans le secteur de la santé, le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère ont compté 230 600 individus. Curieusement, il y a quelques jours à peine, on en dénombrait 40 000 de plus, soit 271 900. On vient tout juste de

s'apercevoir que l'on comptait deux fois les salariés qui besognent dans deux établissements différents, comme c'est le cas pour beaucoup de personnes qui n'ont pas un emploi à temps complet.

Le secteur de l'éducation compte 209 000 individus, soit 176 100 dans le réseau des commissions scolaires et 32 900 dans celui des cégeps.

Finalement, dans la fonction publique, 96 500 individus ont été dénombrés. Outre le personnel des ministères et organismes, ce chiffre comprend les effectifs de la Sûreté du Québec. Il n'inclut pas, cependant, la main-d'œuvre des sociétés d'État comme Hydro-Québec, la Société des loteries du Québec ou la Société des alcools du Québec.

Par ailleurs, une fois par année, le Secrétariat du Conseil avait la bonne habitude de publier un portrait de l'effectif de la fonction publique du Québec

constituant un précieux outil de référence permettant de connaître le nombre d'employés réguliers et occasionnels, l'âge moyen du personnel, la répartition des travailleurs par région, la présence des femmes et des autres groupes cibles (personnes handicapées, anglophones et autochtones), etc.

Malheureusement, le ministère de Monique Jérôme-Forget tarde à mettre à jour ses données. En fait, la date de référence pour les derniers chiffres disponibles est le 31 mars... 2002 !

Patience, patience, la prochaine parution du portrait des effectifs de la fonction publique s'en vient, nous assure-t-on.

## ADVERSAIRE POUR SAWYER

Décidément, la présidence du Syndi-

cat de la fonction publique du Québec fait des envieux.

Après Michel Sawyer — qui vient de confirmer son désir de renouveler son mandat pour un autre trois ans — et Micheline Anne Montreuil, voilà que Sylvio LeBlanc annonce qu'il sera candidat à la présidence. S'il est élu, LeBlanc travaillera résolument à l'affiliation du SFPQ à une centrale syndicale.

« Dans le cadre des négociations en cours, l'affaire est pourtant urgente. Les petits et moyens syndicats ne font pas le poids devant la grosse machine gouvernementale. Ce qui s'est passé avec les infirmières et les employés de la SAQ est révélateur », insiste ce technicien en administration à la direction de la perception des pensions alimentaires du ministère du Revenu, qui est aussi délégué syndical.



Québec, le 19 février 2005

## Objet : Les négociations avec la Fraternité des policiers et des policières de Québec

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La Ville de Québec a présenté dernièrement, à la Fraternité des policiers et des policières de Québec, une offre globale dans le but de signer une première convention collective. Les négociations durent depuis mars 2003.

Les policiers et les policières seront appelés à se prononcer la semaine prochaine sur cette offre. Je crois qu'il est de mon devoir, à ce moment-ci, de vous informer de l'état de la situation.

Les propositions faites au syndicat sont équitables. Nous avons pris en considération votre capacité, en tant que contribuables, de payer les augmentations offertes. Nous avons tenu compte du contexte économique de la région de Québec. Le plan d'organisation du Service de police, adopté par le conseil municipal et approuvé par le ministre de la Sécurité publique, est à la base, évidemment, des propositions de la Ville.

Vous vous rappellerez que des offres similaires ont déjà été acceptées par d'autres groupes d'employés syndiqués de la Ville, notamment le Syndicat des employés manuels et le Syndicat des fonctionnaires municipaux.

J'aimerais attirer votre attention sur le fait que les offres salariales que nous avons déposées permettraient à un policier et à une policière de recevoir, en janvier 2006, un salaire de 66 577 \$, et ce, après 6 années de service. Un lieutenant ou un lieutenant-détective recevrait, toujours en janvier 2006, un traitement de 80 608 \$.

Nous ne pouvons pas aller plus loin et laisser croire que la Ville est prête à ajouter encore de l'argent à son offre pour éviter l'arbitrage. L'équité envers nos autres groupes d'employés ne nous laisse pas d'autres choix.

Si cette offre devait être refusée, nous respecterons la décision des syndiqués. La Ville demandera immédiatement à l'arbitre nommé au dossier par le ministre du Travail de fixer un calendrier de rencontres serré afin d'entreprendre le plus rapidement possible le processus d'arbitrage.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur cette offre, je vous invite à consulter le site Internet de la Ville ([www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)), dans la rubrique *Sujets de l'heure*.

En terminant, je tiens à vous rappeler que votre sécurité a toujours été, et demeurera, au centre des préoccupations des autorités politiques et administratives de la Ville de Québec.

Le maire de Québec,

Jean-Paul L'Allier

## La venue de Juppé provoque des remous à Montréal

MONTRÉAL (AFP) — La perspective que l'ancien premier ministre français Alain Juppé enseigne bientôt à Montréal suscite des remous dans le monde universitaire, où certains soulèvent des problèmes « d'éthique » posés par l'embauche d'un homme condamné en France dans l'affaire des emplois fictifs de la mairie de Paris.

Condamné en décembre à 14 mois de prison avec sursis et à un an d'inéligibilité, celui à qui l'on prêtait autrefois des ambitions présidentielles doit mettre sa carrière politique entre parenthèses pour enseigner à partir d'août les relations internationales à l'École nationale d'administration publique (ENAP), qui forme les fonctionnaires québécois.

L'invitation lui a été lancée ce mois-ci par le directeur général de l'ENAP, Marcel Proulx, après avoir obtenu un vote largement favorable du corps professoral, par 22 voix contre 6.

Mais le monde universitaire québécois est moins enthousiaste.

### REBUFFADE

Déjà, Alain Juppé avait subi une rebuffade voilée de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), au sein de laquelle, selon ses proches à Paris, il au-

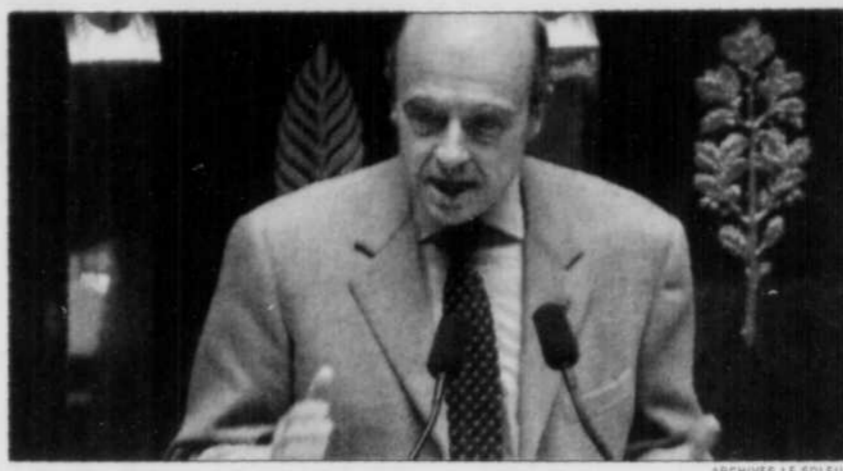
rait souhaité initialement enseigner, comme avant lui en 2000 l'ancien président du parti gaulliste RPR, Philippe Séguin.

« Je crois comprendre qu'à l'UQAM l'accueil n'a pas été aussi favorable qu'il l'aurait souhaité, et qu'en fait les choses n'ont pas fonctionné... », expliquait récemment à l'AFP Marcel Proulx, tandis que l'UQAM se contentait d'indiquer n'avoir eu aucun contact « officiel » avec le Français.

Selon des médias québécois, des professeurs se seraient en fait élevés contre sa possible venue après sa condamnation.

Avec l'approbation préalable du corps professoral, l'affaire semblait mieux engagée à l'ENAP et il ne reste théoriquement plus à Alain Juppé qu'à obtenir une autorisation spéciale des autorités canadiennes pour travailler au Québec, en raison de son casier judiciaire.

Hier, 34 professeurs d'universités du Québec et d'Ottawa ont publié



Alain Juppé a été condamné à 14 mois de prison en France.

dans le quotidien *Le Devoir* une lettre ouverte intitulée *Quand l'éthique tout le camp*, dans laquelle ils estiment que la venue de M. Juppé ne pourrait « que faire grand tort à la réputation de l'institution et, par ricochet, à l'ensemble des institutions universitaires québécoises et canadiennes ».

Encadrant cette lettre, deux autres universitaires publient des tribunes libres, l'une pour demander à Alain Juppé : « Faites-nous l'honneur de ne pas être là », l'autre pour défendre le Français en affirmant qu'il représentera « une valeur ajoutée » pour l'ENAP.

Interrogé par *Le Devoir*, Marcel Proulx s'étonne de « l'aigreur, le ton, l'agressivité des propos » et affirme qu'il serait « déçu » si Alain Juppé renonçait à venir.

### Les étudiants se prononceront

Les étudiants de l'ENAP n'acceptent toujours pas l'embauche d'Alain Juppé à titre de professeur invité. Quelle importance l'ENAP accorde-t-elle à l'éthique?, demande l'association étudiante, qui a convoqué ses membres à une assemblée générale extraordinaire. Jeudi prochain, des intervenants présenteront aux étudiants les arguments en faveur et contre la venue de l'ancien président. La volonté des étudiants de se prononcer sur cette question démontre leur préoccupation pour les principes éthiques au sein de l'administration publique, de dire Natalie Chapdelaine, vice-présidente de l'association des étudiants. *Guy Benjamin*

### EN BREF

#### ENFANTS VIOLENTS

### La gardienne se contredit

MONTRÉAL — Kathy Matteau, une gardienne d'enfants accusée d'avoir blessé deux poupons, a tenté de justifier les différentes versions offertes à la police et à la cour hier. Les deux enfants, âgés de 10 mois, ont subi des blessures sérieuses, en février 2003, l'un souffrant d'une fracture du crâne, l'autre ayant des blessures au crâne et à la colonne vertébrale. Elle disait avoir déposé un des enfants doucement dans son parc. Puis, elle disait y être allée « un peu vite ». Elle disait aussi ne pas avoir réagi en voyant qu'un des enfants avait vomis, refusait de manger et avait dormi tout l'après-midi. Elle n'avait pas prévenu les parents. *PC*

### Monnier inapte à subir son procès

LAVAL — Pascal Monnier, 46 ans, accusé du meurtre de ses parents, a été déclaré inapte à subir son procès, hier au palais de justice de Laval. Le juge a ordonné son renvoi à l'Institut Pinel pour une évaluation psychiatrique. Il aurait assassiné ses parents à coups de marteau, le 19 janvier. Il reviendra devant la cour le 18 avril et pourrait être déclaré non criminellement responsable pour troubles mentaux. *PC*



C'est la saison REER et mon temps est précieux.

Côté efficacité, je peux compter sur RBC®.

« Pas simple de faire les bons choix pour son REER. Surtout quand le temps presse. RBC m'a suggéré de mettre toutes les chances de mon côté en optant pour un portefeuille de fonds communs de placement géré par des professionnels. En un clin d'œil, la question était réglée ! »

Les portefeuilles sélect RBC et les portefeuilles choix sélect RBC : des solutions qui allient diversification et répartition stratégique de l'actif. Pour tirer profit de notre expertise en placements, composez le 1-800-ROYAL® 1-1, rendez-vous en succursale ou consultez le [www.rbcbanqueroyle.com/reer](http://www.rbcbanqueroyle.com/reer).



Date limite pour cotiser : 1<sup>er</sup> mars.  
RBC peut vous aider... dès maintenant.

JE CHOISIS > RBC



® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC est une marque déposée de la Banque Royale du Canada.

™ Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. Utilisée sous licence.

Les fonds RBC sont offerts par RBC Gestion d'Actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés.



FRANCE B. PRONUPTIA  
Galeries de la Capitale, Québec  
(418) 627-5727  
[www.pronuptiacanada.com](http://www.pronuptiacanada.com)

DERKO

# Le STUQ continuera de représenter les travailleurs

JEAN-SÉBASTIEN MASSICOTTE  
JSMassicotte@lesoleil.com

Après plus d'un an et demi à attendre la fin des procédures devant la Commission des relations de travail, les 300 travailleurs de l'entreprise d'entretien ménager Derko obtiennent finalement un répit. À la suite d'une décision longuement attendue, le Syndicat des travailleurs unis du Québec

(STUQ) conserve son privilège de les représenter.

Rappelons qu'après une période de maraudage particulièrement enflammée au printemps 2003, la STUQ s'était retrouvée en litige avec la FTQ. Au terme d'une saga impliquant notamment la falsification de cartes ou de formulaires d'adhésion, le commissaire Jacques Daigle a tranché en faveur de la STUQ.

Visiblement satisfait de la décision, M<sup>r</sup> Giovanni Bruno, conseiller syndical pour la STUQ, a affirmé avoir maintenant les coudées franches pour négocier une nouvelle entente de principe qui pourrait aboutir à une nouvelle

convention collective. Un vote devrait être pris sur la question lundi par les syndiqués.

À l'enjeu, un décret gouvernemental découlant de la nouvelle convention et qui pourrait régir le traitement salarial des travailleurs du secteur de l'entretien ménager de sept régions administratives du Québec.

Si la FTQ a décidé de ne pas faire appel de la décision, elle ne lance pas la

serviette pour autant. Selon Dominique Couture, représentante FTQ, la priorité est désormais de permettre aux syndiqués de négocier leur convention collective, démarche gelée depuis le début du conflit. « On va utiliser une autre stratégie », a simplement confié M<sup>me</sup> Couture, sans vouloir en dire plus sur les intentions de son organisation à rallier sous sa bannière les travailleurs de Derko.

**La FTQ ne lance pas la serviette et prépare une stratégie**



**Vente**  
*fin de saison*  
**75%**  
RABAIS jusqu'à

Vison femelle (grande taille, jusqu'à 50)	à partir de 3795\$
Vison	2995\$
Castor rasé	2495\$
Agneau retourné	695\$
Pelisse	595\$
Cuir	245\$

**24 mois sans intérêt** sur achat de 999\$ et plus

Nous payons les deux taxes sur tous les manteaux de cuir déjà réduits. Offre en vigueur jusqu'au 28 février



Manteaux de laine à partir de **99\$**

Possibilité de mise de côté jusqu'à l'automne

**PRÉMONT FORGUES**

Place de la Cité, 1er étage  
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

(418) 654-3660

**LINEN CHEST**  
*La beauté intérieure*

**HABILLEZ VOS FENÊTRES**  
Appelez pour notre Service à Domicile GRATUIT

STORES • DRAPERIES • PERSIENNES

Ayez accès au plus important fournisseur officiel de produits HunterDouglas et économisez jusqu'à 50% sur tous les habillages de fenêtres HunterDouglas.

4 1 8 . 6 5 8 . 5 2 1 8

NOS PRIX SONT IMBATTABLES ! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCUS !

Place Laurier, Ste-Foy (Québec)  
Spécialiste en ornementation de fenêtres depuis plus de 30 ans !  
www.linenchest.com

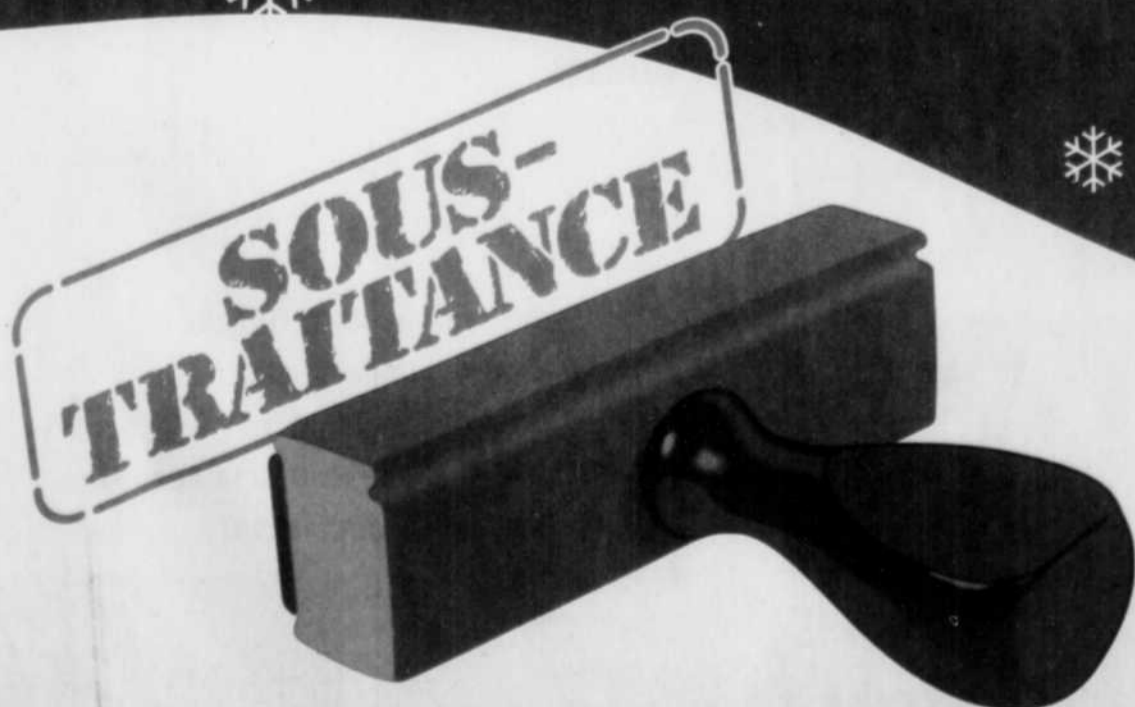
Au Québec, plus de 77% du déneigement est effectué par l'entreprise privée.

**Insatisfaits de l'entretien et de l'état des routes? EXPRIMEZ-VOUS!**

Contactez le ministère des Transports du Québec au

**1-888-355-0511**

Pour plus d'information :  
[www.sfpq.qc.ca](http://www.sfpq.qc.ca)



**SFPQ**  
SYNDICAT DE LA FONCTION  
PUBLIQUE DU QUÉBEC



## La Ville pourra calculer la rentabilité fiscale des projets de développement

JEAN-FRANÇOIS CLICHE  
JFCliche@lesoleil.com

La Ville de Québec vient de se doter d'un logiciel qui lui permettra de comparer les coûts et les bénéfices fiscaux qu'elle retirera des projets de développement qui lui sont proposés.

Le programme, que Québec teste depuis six mois, a été présenté hier au conseil de ville. Il fournira aux conseillers municipaux des informations devant les aider à prendre leur décision.

Plusieurs catégories de coûts et bénéfices pouvant être associés à l'ouverture d'une rue ou à l'érection d'un complexe résidentiel, par exemple, sont prises en compte par le logiciel, comme l'entretien des pavés, la

protection contre les incendies d'un quartier supplémentaire, etc.

À l'Action civique, Paul Shoiry y voit un bel effort, mais craint que l'exercice vienne ajouter à la lourdeur de la bureaucratie. « C'est déjà très long. Les promoteurs nous le disent quasiment toutes les semaines. »

### L'opposition craint que cela n'alourdisse la bureaucratie

Le chef de l'opposition s'inquiète aussi du fait que le logiciel ne tient pas compte de toutes les facettes de la prise de décision et qu'il pourrait finir par se substituer au jugement des

élus. « Qu'est-ce que vous croyez qu'il va arriver aux projets qui ne seront pas rentables ? », questionne-t-il.

Le conseiller du Renouveau municipal Claude Larose s'en défend bien. « La rentabilité fiscale est importante (...), mais ce n'est qu'un aspect. Il peut aussi y avoir des bénéfices environnementaux qui pèsent dans la balance. » Aux conseillers de les prendre en considération.

M. Larose dément aussi que le processus décisionnel s'en trouvera allongé. « Ce sera très court. On n'aura qu'à entrer les données que nous fournit le promoteur dans le logiciel et à peser sur un bouton. »

D'après le conseiller de Lairer, dans Limoilou, Québec serait la première ville de la province à utiliser un tel instrument.

## EN BREF

JEAN-SÉBASTIEN MASSICOTTE  
JSMassicotte@lesoleil.com

### Skieurs éjectés d'un télésiège

■ Le bris d'une poulie de télésiège au centre de ski du Parc du Mont-Saint-Mathieu, près de Trois-Pistoles, a entraîné la chute du câble de la remontée, causant des blessures à cinq skieurs, hier vers 14 h. Sous l'effet de rebond du fil d'acier, certains d'entre-eux auraient été éjectés du télésiège double. Ils auraient fait une chute au sol d'une hauteur d'environ six pieds. Par prudence, les jeunes victimes âgées entre 10 et 18 ans ont été transportés en ambulance pour des douleurs au dos. Les blessures seraient mineures. Jean-Sébastien Roussel, le directeur des opérations de la station a assuré que de récentes vérifications, dont une il y a trois semaines, n'avaient dévoilé aucune

anomalie. Une enquête est en cours pour déterminer les causes précises de l'incident qui a nécessité une évacuation d'urgence de la remontée.

### Sursis pour L'Agora

■ L'Agora du Vieux-Port accueillera finalement des événements pour la saison 2005. Afin de minimiser l'impact de son éventuelle fermeture pour l'industrie du spectacle dans la capitale, Genex Communications et l'Administration portuaire de Québec se sont entendus pour poursuivre l'exploitation de la scène en plein air pour au moins une autre année. On espère ainsi permettre à des solutions de rechange d'être mises en place, tout en évitant que Québec ne soit rayée du circuit des tournées nord-américaines.

## 2 machines-à-images ExpressVu<sup>MC</sup>

à partir de

**5 \$**  
/mois en location\*

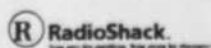
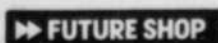


- Un plus grand choix de canaux numériques et haute définition que celui des câbles au Québec
- Image et son d'une clarté remarquable



bell.ca/offre 187 SOUCOUBE Magasins Espace Bell et détaillants participants

Et bien simple.<sup>MC</sup>



Offre en vigueur du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2005 avec location d'un nouveau système. Offert aux clients résidentiels là où l'accès et la visibilité directe le permettent, jusqu'à épuisement des stocks. Une pièce d'identité avec photo valide et une préautorisation sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire sont requises pour acheter et activer un système. Prix/offre sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions et frais peuvent s'appliquer.  
\*L'offre inclut un système 3120 et un récepteur 3100. Frais de programmation en sus. Sujet à un engagement min. d'un an pour la location et la programmation. Frais d'installation initiaux de 49,99 \$ en sus. Un crédit de 49,99 \$ pour les frais d'installation initiaux s'applique à votre compte avant les taxes prévoir 6 à 8 semaines après l'activation. L'ensemble de l'équipement doit être installé et activé le même jour, à l'intérieur des 60 jours suivant l'achat, ou des frais additionnels s'appliqueront. Limite de 4 récepteurs par compte. Sujet à un engagement de 2 ans. L'installation professionnelle de base inclut l'installation du récepteur principal et du récepteur secondaire. Pour savoir si vous êtes admissible, visitez www.bell.ca/installationincluse.  
ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

SHAWN DENVER ET PIERRE LÉVESQUE

# Un procès aux coûts étonnants

RICHARD HÉNAULT  
RHenaault@lesoleil.com

La justice n'a pas de prix, dit-on. Heureusement, car les coûts de certains procès atteignent des niveaux parfois renversants. Par exemple, celui de Shawn Denver et de Pierre Lévesque, instruit à Québec d'octobre à décembre. Uniquement en frais de toutes sortes, ce procès a coûté plus de 103 300\$, et ce, pour seulement 20 jours d'audience et sept jours de délibérations du jury. Donc, près de 4000\$ par jour, d'après les compilations effectuées par les responsables des services de justice au palais de justice de Québec.

Si on y ajoute les salaires et honoraires des divers intervenants impliqués, une simple extrapolation porte le coût de ce procès à un total fort conservateur de plus de 200 000\$. Bien que les verdicts de culpabilité à deux meurtres prémédités aient été exactement conformes aux accusations portées contre les deux hommes dès le départ, on pourrait conclure que ces quatre semaines leur ont permis d'obtenir justice. Pourtant, tous deux ont porté les

verdicts en appel. D'autres dépenses s'ajouteront donc ultérieurement. Les deux individus ont été reconnus coupables des meurtres prémédités d'un couple de personnes âgées de Val-Bélair, en 1994.

La plus grande portion des dépenses, soit 65 000\$, a été consacrée aux 12 jurés. La somme comprend leurs indemnités de 90\$ par jour, leurs repas et leur hébergement à l'hôtel durant les délibérations. Au deuxième rang viennent les ho-

noraires de 29 000\$ des interprètes. Un des accusés, Shawn Denver, avait en effet réclamé ce service. Bien que couramment bilingue, l'individu a soutenu qu'il n'était pas bien certain de saisir toutes les subtilités des débats de nature juridique.

Mais durant un procès, il faut la présence de deux interprètes en permanence car il serait impossible pour un seul de maintenir la cadence durant des heures. Durant les délibérations du jury, par contre, la présence constante d'un seul interprète était requise.

Parmi les autres frais, on remarque les 8500\$ requis pour la transcription des notes sténographiques des échanges enregistrés durant le procès. Assez exceptionnel, on a aussi eu recours à des témoignages à distance.

Deux témoins se trouvaient en effet dans un pénitencier américain, et un autre, en Floride. Leur image et le son de leur voix étaient transmis dans la salle d'audience et, dans ces cas, il fallait traduire en français

pour l'ensemble des jurés et des intervenants. À cette fin, il a aussi fallu avoir recours aux services d'un technicien supplémentaire venant de l'extérieur.

Une autre dépense resterait à ajouter, mais il était impossible d'en avoir une évaluation précise.

Il s'agit des indemnités et du remboursement des frais de transport aux témoins assignés au procès. Le ministère de la Justice n'a pas non plus à assumer les frais de témoins experts, de policiers et d'ambulanciers.

En ce qui concerne les salaires, on peut évidemment objecter que toutes ces personnes auraient été au travail de toute façon. N'empêche que le temps qu'elles ont consacré au procès n'a pas pu être à autre chose.



Shawn Denver

On parle ici du juge, du procureur de la Couronne, de la greffière, de l'huissière-audicière, des enquêteurs de la Sûreté du Québec présents au palais de justice durant tout le procès et de ceux qui se sont rendus aux États-Unis pour les télé-témoignages, des constables spéciaux, des agents correctionnels, des techniciens et des quatre avocats de la défense probablement rémunérés par l'Aide juridique, quoique cette information relève de leur secret professionnel.

Et le coût total de 200 000\$ n'a été évalué qu'en fonction de la durée du procès lui-même. En toute logique, il faudrait lui ajouter les coûts de la préparation et de l'audition des requêtes préliminaires à la sélection des jurés.

De plus, Shawn Denver était incarcéré aux États-Unis lorsque les accusations ont été portées contre lui. Il a donc fallu aller le chercher là-bas et, au terme du procès, il y a été retourné pour qu'il finisse de purger sa peine infligée par les tribunaux américains.

## Ne malretraitez pas votre avenir.

### Fonds communs de placement

Quand on sait que la répartition d'actifs peut compter pour plus de 90 % du rendement d'un portefeuille, les fonds communs de placement sont des produits financiers à considérer fortement lors de la planification de votre retraite.

Pour l'atteinte de vos objectifs financiers, les fonds R représentent des produits de choix dans la diversification de votre portefeuille. Peu importe votre profil d'investisseur, les fonds R vous offrent un potentiel de rendement optimal, comme en font foi les deux fonds suivants.

Le premier affiche un rendement des plus enviables tout en présentant un niveau de risque relativement faible. Le second, plus audacieux, offre d'excellentes possibilités de croissance à long terme.

Rendement au 31 janvier 2005

Fonds	Date de création	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création	Cote Morningstar*
Fonds R de dividendes	Mai 1994	13,9%	12,4%	15,0%	12,3%	11,9%	★★★★
Fonds R d'actions canadiennes de petite capitalisation	Juillet 1998	17,7%	20,2%	18,1%	—	21,2%	★★★★★

\*Morningstar® Canada a classé ces fonds parmi les plus performants au Canada dans leur classe d'actifs respective.

Pour obtenir des conseils, composez le 1 877 252-REER ou visitez le site [www.malretraite.com](http://www.malretraite.com)



BLC-EDMOND DE ROTHSCHILD

REER



### BLC SERVICES FINANCIERS

UNE FILIALE DE LA BANQUE LAURENTIENNE

\*Classement des fonds basé sur le rendement et le niveau de risque de chacun des fonds préparé par Morningstar Research Inc., une société indépendante de recherche en fonds de placement.

Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir, lequel contient des renseignements importants. Vous pouvez vous procurer le prospectus simplifié en communiquant avec un représentant de BLC Services Financiers (« BLCFSF ») dans les succursales de la Banque Laurentienne du Canada (« Banque Laurentienne ») ou en composant le 1 800 BLC-1846. BLCFSF est une personne morale distincte de la Banque Laurentienne et de BLC-Edmond de Rothschild. Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des commissions de vente et de maintien, des frais de gestion et d'autres frais. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. La valeur des fonds fluctue souvent, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent le taux de rendement total composé annuel historique; ils comprennent les fluctuations de la valeur des parts et supposent le réinvestissement de tous les dividendes et les distributions. Les rendements et les données ne tiennent pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un porteur, qui auraient pour effet de réduire le rendement.

### FONDS DE RETRAITE DE LA MINE BC

## Le groupe de Charles Lacroix s'entend avec la mine Asbestos

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Après cinq ans de débats judiciaires et d'audiences devant un tribunal d'arbitrage, un groupe de 600 ex-travailleurs de la mine d'amiante British Canadian (BC) de Thetford Mines vient de s'entendre avec son employeur, la Société Asbestos Limitée (SAL), quant au partage des surplus de son régime de retraite.

L'entente de principe conclue avec le groupe mené par l'ex-mineur Charles Lacroix survient un an et demi après celle que la SAL avait ratifiée avec le syndicat CSN des travailleurs de BC, qui représentait 900 retraités et 250 des quelque 800 travailleurs encore actifs lors de la terminaison du régime en 1986.

Comme pour celle conclue avec la CSN, l'entente de principe accorde 75 % des surplus de 3,9 millions \$ et des quelques 8 millions \$ de crédits de rentes aux travailleurs alors que la compagnie conserve 25 %.

« Si nous avions accepté l'offre de la compagnie en 2000, nous n'aurions eu que 60 %! De plus, il y a des points auxquels nous tenions et qui n'étaient pas inclus dans l'entente avec la CSN, dont le fait qu'environ 80 travailleurs qui avaient vu leurs prestations coupées en 1998 sont maintenant protégés », expliquait Charles Lacroix hier.

Le groupe Lacroix a aussi réussi à obtenir de la SAL que l'entente ne soit pas conditionnelle au retrait du recours collectif qu'il vise à intenter contre la compagnie pour la mauvaise administration du régime de retraite.

Après un dialogue de sourds de plusieurs années, les négociations avaient repris en août entre le groupe Lacroix et la SAL pour en arriver à l'entente de principe conclue la semaine dernière et entérinée par l'employeur et la Régie des rentes du Québec.

« Nous tiendrons une assemblée spéciale de nos membres dimanche et nous leur recommanderons d'entériner eux aussi l'entente. Par la suite, nous reviendrons devant le tribunal d'arbitrage le 23 février », poursuit M. Lacroix.

D'autre part, l'ex-mineur Louis-Philippe Roy, a invité hier le syndicat CSN à laisser tomber une poursuite de 300 000 \$ intentée contre quatre membres du bureau de direction du groupe Lacroix, à qui il reprochait d'avoir pris des mesures abusives lors des audiences du tribunal d'arbitrage.

« Est-ce que le signataire de la poursuite est capable de se regarder dans le miroir sans sourciller et de maintenir sa poursuite contre ses ex-confrères de travail? On a joué à qui perd gagne. Maintenant, que chacun avale sa pilule et garde un certain respect envers ses anciens compagnons de travail », a conclu M. Roy.

CONFÉRENCE



### Perdre, c'est aussi ça la vie!

Le deuil, c'est aussi un chemin spirituel...

Conférence sur le décès, la séparation et les autres pertes émotives

Jeu 24 février, 19 h 30, Montmartre canadien

1669, chemin Saint-Louis, Sillery (20 \$)

Suzanne Bernard, Ph.D. Réservation: 681-1859

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2005-02-18		Tirage du 2005-02-18	
<b>7/49</b>	05 16 17 19 21 28 47	<b>NUMÉRIQUES</b>	<b>LOTS</b>
Complémentaire (46)		125029	50 000 \$
		25029	5 000 \$
		5029	250 \$
		029	25 \$
		29	5 \$
<b>PANCO</b>	01 06 15 16 23 24 26 29 35 37	12502	1 000 \$
	41 43 46 49 51 54 55 56 64 67	1250	100 \$
		125	10 \$
<b>Extra</b>	088 9932	<b>Extra</b>	131593
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront sur des billets. En cas de départ en vacances, consultez le site officiel de L-Q. Cette demande à priori.			
649		PROCHAIN GROS LOT CE SOIR 9 000 000 \$	

DÉCÈS D'UN POMPIER EN 2003

Victoriaville ne peut être tenue responsable

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

VICTORIOVILLE — Le juge Guy Lambert de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale, a statué que la municipalité de Victoriaville ne pouvait être tenue responsable du décès du pompier Serge Poirier dans un accident de la route alors qu'il se rendait combattre un incendie à bord d'un véhicule d'urgence en février 2003.

Serge Poirier avait été éjecté du camion dans lequel il prenait place à la suite d'une collision avec un autre véhicule. Il ne portait pas sa ceinture de sécurité, la sirène du camion n'était pas en fonction avant l'impact et le rapport

de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) avait démontré que la poignée de la portière du camion construit en 1980 pouvait se déclencher involontairement.

Le juge Lambert a rejeté les prétentions du procureur de la CSST, M<sup>e</sup> Michel Côté, à l'effet que Victoriaville aurait dû faire un exercice uniquement sur le port de la ceinture de sécurité.

MANŒUVRE SIMPLE

« Dans certains cas, cela est indispensable mais, dans ce cas-ci, ce n'était pas nécessaire car il s'agit d'une manœuvre simple que l'on fait machinalement dès que l'on prend place dans un véhicule », a dit le magistrat dans son jugement.

Le juge Lambert a admis avoir été grandement impressionné par les témoignages de deux officiers supérieurs de la brigade des pompiers qui ont expliqué toutes les mesures prises par le service pour garantir un corps de pompiers professionnels ainsi que les décisions prises pour assurer la sécurité des membres.

« La preuve démontre clairement et de façon non contredite que le corps de pompiers de Victoriaville est très bien structuré et dirigé de façon professionnelle », poursuit-il, soulignant au passage que lors des formations et des pratiques, les officiers n'oubliaient jamais de rappeler l'importance du port de la ceinture.

EN BREF

JEAN-FRANÇOIS CLICHE  
JFCliche@lesoleil.com

Une école pour les aspirantes politiciennes

■ L'école Femmes et démocratie municipale tiendra un séminaire l'été prochain, pour la deuxième année. Du 3 au 8 juin, à l'ENAP, une vingtaine d'aspirantes conseillères et mairesses pourront s'initier à la machine gouvernementale lors de conférences données par des politologues et des élus, ou encore au contact de femmes occupant des postes électifs. Les candidates ont jusqu'au 28 février pour faire parvenir

leur dossier au groupe Femmes, politique et démocratie. Il ne s'agit pas de cours « pour la culture personnelle », insiste la dg de l'organisme, Éloïse Hémond. Les dossiers seront jugés sur le sérieux de l'engagement politique. Renseignement : [www.femmes-politique-et-democratie.com](http://www.femmes-politique-et-democratie.com).

Le RMQ atteint les 6000 membres

■ La date officielle pour adhérer au Renouveau municipal de Québec (RMQ) et avoir droit de vote lors du congrès à la direction est passée cette

semaine. Le parti, qui terminera sous peu le décompte final de ses membres, affirme toutefois que leur nombre dépassera les 6000. Chacun d'eux pourra voter, le 13 mars, pour le chef de son choix parmi quatre candidats : Claude Larose, Régis Labeaume, Ann Bourget et Robert Ouellette. Selon Diane Bourbeau, de la permanence du RMQ, les 5 \$ que coûte la carte sont principalement affectés aux envois postaux aux membres. Le parti comptait 5000 membres en 2001, dernière année électorale. Sa base était par la suite tombée à environ 2500 membres, jusqu'à la campagne de souscription lancée fin 2004.

l'envers du décor **EXPO** habitat

Du 23 au 27 février 2005 à ExpoCité

**EXPO habitat ouvre ses portes dans 4 jours!**

À NE PAS MANQUER

• Les ateliers savoir-faire HOME DEPOT • La résidence secondaire présentée par DESJARDINS et réalisée par LORTIE CONSTRUCTION • La Place HYDRO-QUÉBEC

Heures d'ouverture

Mercredi 23 février : 18 h à 22 h  
Jeudi 24 et vendredi 25 février : 12 h à 22 h  
Samedi 26 février : 10 h à 22 h  
Dimanche 27 février : 10 h à 17 h

Tarifification

Adultes : 9 \$ (taxes incluses)  
60 ans et + : 7 \$ (taxes incluses)  
Étudiants : 7 \$ (taxes incluses)  
12 ans et moins : Gratuit (accompagné d'un adulte)

La billetterie fermera ses portes une heure avant la fermeture du Salon.

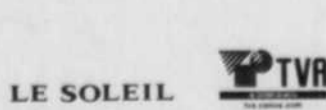
Tous les détails sur les ateliers et les conférences au quotidien :  
Tél. : (418) 682-3353 [www.gomaison.com/expohabitat](http://www.gomaison.com/expohabitat)

ATTRACTION HORS SALON :  
Obtenez un rabais de 2 \$ pour le Salon en visitant la Maison EXPO habitat située au 47, avenue des Seigneurs, Breakyville (Aut. 73, sortie 128)

Une réalisation de :



Avec la participation de :



Le service **LESSARD**  
Le meilleur rapport qualité service

Ouvert le soir jusqu'à 21h du lundi au jeudi.

Découpez et présentez cette annonce au département du service pour profiter de ces offres

Alignement des roues (4) **54.99\$**  
Améliorez le confort, la tenue de route et la direction en faisant vérifier l'alignement des roues

Vidange d'huile et changement de filtre **24.95\$**  
Véhicule Hyundai seulement. Validé jusqu'au 11 mars 2005

**LESSARD HYUNDAI**  
Le meilleur rapport qualité service

659, Boul. St-Joseph, Québec  
Entre Pierre-Bertrand et Laurentien  
**623-5471**

THÉÂTRE DE LA BORDÉE

**Céline Bonnier**  
seule sur scène.  
5 représentations seulement du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2005

**la cloche de verre**  
De SYLVIA PLATH

« L'un des plus envoûtants spectacles de l'année, soigneusement signifié et réussi à tous points de vue... Haute voltige » - Journal Ici

« Défendue en solo par la comédienne virtuose Céline Bonnier, La Cloche de verre est sans conteste l'œuvre la plus aboutie à avoir foulé une scène montréalaise la saison d'automne... Magistral » - La Presse

« Grandiose de finesse... » - Le Devoir

Avec CÉLINE BONNIER Mise en scène de BRIGITTE HAENTJENS Dramaturgie STÉPHANE LÉPINE Assistance à la mise en scène et régie COLETTE DROUIN Scénographie ANICK LA BISSONNIÈRE Costumes JULIE CHARLAND Éclairages CLAUDE COURNOYER Vidéo FRANCIS LAPORTE Composition musicale ROBERT NORMANDEAU Maquillage et coiffure ANGELO BARSETTI

RÉSERVATIONS 418.694.9631

Spécial de la **RELÂCHE SCOLAIRE!**  
Valide du 26 février au 6 mars

HÔTEL **Auberge universel** MONTRÉAL

**79\$** + taxes

Réservations sans frais  
1.800.567.0223

- Hôtel ★★★★★
- Chambre standard avec 2 lits doubles
- Piscine intérieure chauffée, sauna et gymnase
- Navette gratuite jusqu'au : Biodôme, Jardin Botanique, Stade Olympique et métro
- Stationnement gratuit Métro Viau, 10 minutes de marche

Réservez le forfait « Plein la vue » et économisez 10\$ supplémentaire sur la chambre

Forfait « Plein la vue »  
Venez visiter le Biodôme, Jardin Botanique, l'Insectarium et la tour du Stade Olympique!

## LE QUÉBEC ET LE CANADA

## Budget minoritaire, budget délicat

Ralph Goodale distribuera ses premières enveloppes mercredi

RAYMOND GIROUX  
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Deux cents milliards de dollars, voilà ce que Ralph Goodale arrachera aux contribuables canadiens en 2005-2006. Somme énorme, certes, et qui en théorie devrait donner au ministre des Finances suffisamment d'espace pour manœuvrer.

Seulement, le gouvernement est minoritaire et même si les libéraux montrent des signes d'impatience et d'agacement, ils doivent jouer de prudence: tomber « involontairement » sur un premier budget parfaitement négociable avec les partis d'opposition, alors que la population signale clairement qu'elle ne veut pas d'élections à court terme, comporte des risques.

Les libéraux ne peuvent heurter les électeurs de front, dans les circonstances. Ni les flatter, une baisse globale des impôts n'étant pas dans les cartes, cette année. Pour être efficace, une diminution devra cibler des objectifs précis, comme une partie des classes moyennes ou des crédits d'impôts à vocation particulière.

## LIÉS PAR LEURS PROMESSES

Élus en juin, les libéraux sont liés à la fois par leurs promesses électorales et le discours du Trône d'octobre. Le discours du budget de mercredi prochain servira essentiellement à concrétiser certaines de ces promesses, à amorcer la réalisation de quelques autres et, surtout, à ne pas mécontenter de larges pans d'électeurs.

M. Goodale, évidemment, joue la discrétion et ne veut surtout pas faire monter les enjeux. S'il a rencontré les partis d'opposition, le ministre a surtout écouté, mais sans ouvrir son jeu.

Il sait ainsi que les conservateurs de Stephen Harper font tout pour éviter une élection là-dessus, qui serait déclenchée avant même la tenue de leur congrès de « fondation » dans un mois, à Montréal.

Mais M. Goodale sait aussi que le PCC est imprévisible, lui qui a changé d'idée à la dernière minute, cette semaine, et fait battre le projet de loi scindant le ministère des Affaires étrangères.

Le Bloc a déjà fait connaître ses exigences pour approuver le budget, c'est-à-dire qu'il exige du mouvement « significatif » sur les garderies et l'assurance-emploi, quitte à accepter des concessions symboliques sur le déséquilibre fiscal.

Mais avec quelle cagnotte le ministre peut-il jongler? Avec peu d'argent, en réalité, une fois éliminés le paiement des intérêts sur la dette et les programmes établis.

**Yvan Loubier, du Bloc québécois, estime que le gouvernement libéral dispose de 6 ou 7 milliards \$ d'argent neuf à dépenser sans rien risquer**

Les ministres des Finances, depuis Paul Martin, ont de plus continuellement sous-estimé leurs revenus et par conséquent, leurs excédents budgétaires. M. Goodale ne fait pas exception, lui qui prévoyait dans sa mise à jour de novembre dernier un surplus de seulement 500 millions \$ pour la prochaine année fiscale, en plus de ses réserves de prudence de quatre milliards de dollars.

Critique du Bloc québécois en matière de finances, le député Yvan Loubier n'en croit rien. Ses modèles financiers laissent plutôt prévoir que le gouvernement dispose de 6 ou 7 milliards \$ d'argent neuf à dépenser sans rien risquer. Il faut ajouter à cette somme les économies qui seront réalisées à même les programmes du gouvernement par le ministre John McCallum.

Ce dernier a le mandat d'éliminer des dépenses de 12 milliards \$ d'ici quelques années, et tout indique qu'il pourra redistribuer un milliard de dollars dès cette année, après avoir promis d'agir dans la plus grande prudence. M. Loubier croit même qu'il pourrait se rendre à 3 milliards \$ sans trop de difficultés.

## ACTIONS ATTENDUES

Alors, où dépenser? Le programme électoral du PLC avait été évalué à 27 milliards \$, soit beaucoup plus que la capacité réelle du gouvernement de dépenser sans mettre en jeu son équilibre financier.

M. Goodale n'est pas obligé de tout révéler dans son budget: parfois, des déclarations d'intention, rappelle M. Loubier, ont le même effet sur les politiques du gouvernement et la liberté d'action des divers ministres.

Lui-même s'attend à ce que les actions attendues sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto sur les gaz à effet de serre se retrouvent ainsi « en principe » dans le budget. Les ministres concernés poursuivront ensuite leurs négociations en pleine connaissance des limites financières imposées par M. Goodale.

Là comme dans nombre de grandes initiatives, les libéraux brassent les cartes à leur avantage. D'abord, le gouvernement lance de plus en plus de projets sur une durée de cinq ans, ce qui donne des montants impressionnants.

Puis, comme il le fera dans le cas des infrastructures, en particulier, le plan financier, allégé au début, s'alourdit à la quatrième et à la cinquième année. La stratégie a un double avantage: elle permet de démarrer plusieurs projets en même temps, puisqu'ils coûtent relativement peu au départ, et elle laisse libre jeu au gouvernement de les revoir année après année, car ces engagements n'ont absolument aucune valeur légale.

## SAUPOUDRAGE

Comme le faisait Paul Martin lorsqu'il était ministre des Finances, M. Goodale demeure ainsi maître de son budget et pourra repousser plusieurs choix difficiles à... son successeur éventuel.

Le fait d'étirer les programmes sur cinq ans permet à M. Goodale de saupoudrer un peu partout, l'idéal pour un budget dit électoraliste conçu pour faire plaisir à tout le monde. En situation normale d'un premier budget, le gouvernement favorise au contraire quelques gros coups.

Mais tout dépend du contexte politique. Au vu des sondages qui favorisent les libéraux, en Ontario, Paul Martin peut songer à une campagne dès cette année pour obtenir un gouvernement majoritaire. Mieux vaut pour lui garder toutes les portes ouvertes!



Ralph Goodale joue la carte de la discrétion et ne veut surtout pas faire monter les enjeux. S'il a rencontré les partis d'opposition, le ministre a surtout écouté et il n'a pas ouvert son jeu.

## À surveiller

## IMPÔTS

Aucune baisse massive, ou même majeure, des impôts n'est attendue de ce budget. M. Goodale pourrait toutefois alléger quelque peu le fardeau des classes moyennes, question de flatter le vote conservateur, qui réclame un gouvernement allégué. Il rendrait également service aux contribuables de l'Ontario, que Dalton McGuinty se prépare à taxer encore plus ce printemps.

## DÉFENSE NATIONALE

Les Forces armées réclament des sous, beaucoup de sous, quatre milliards de dollars, en fait, pour remplacer leurs hélicoptères, rescaper leurs sous-marins, moderniser leurs blindés. Elles en recevront, mais sans franchir le cap du milliard de dollars. Les 700 ou 800 millions prévus suffisent à peine pour amorcer le recrutement de 5000 nouveaux militaires, et ne permettent aucune extravagance du côté de l'équipement.



Le programme national de garderies devrait enfin voir le jour.

## GARDERIES

Promis dans le livre rouge libéral de 1993, rédigé entre autres par Paul Martin lui-même, le programme national de garderies, au coût de 5 milliards \$ sur cinq ans, verra enfin le jour, du moins en principe, car les discussions fédérales-provinciales sont suspendues en attendant le budget. À moins d'accroc de dernière minute, le Québec recevra comme il l'exige sa part de 250 millions \$ dès cette année, et ce, même si la plupart des autres provinces ne sont pas encore prêtes.

## INFRASTRUCTURES

Le gouvernement a déjà décidé de maintenir le programme actuel d'un milliard de dollars par année. Avec le remboursement de la taxe sur l'essence, il doublera sa cagnotte, mais avec des réserves: cinq milliards de dollars sur cinq ans, certes, mais progressivement, jusqu'à un total de deux milliards pour la dernière année du plan. Les collectivités grognent.

## ENVIRONNEMENT

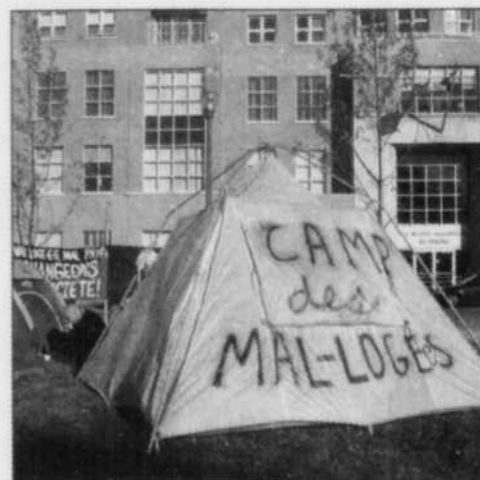
La politique environnementale nouvelle se résume à un seul mot: Kyoto. Et là-dessus, c'est le flou artistique le plus total. Le plan d'action du gouvernement ne sera pas prêt avant plusieurs semaines, de sorte qu'il devra respecter les balises du budget. Attendons des mesures précises pour des initiatives énergétiques comme le soutien aux éoliennes, par exemple, et une déclaration de principe assortie d'un cadre budgétaire quinquennal.

## PERSONNES ÂGÉES

Le vieillissement de la population coûte cher, et Ottawa devrait annoncer une hausse des prestations du supplément de revenu pour les personnes âgées, ainsi qu'une part réservée du programme de logement social. Des hauts fonctionnaires ont avancé le chiffre de 700 millions \$ en tout, répartis sur cinq ans, ce qui donnerait une hausse de 35 \$ par mois pour les personnes seules et de 58 \$ par mois pour les couples, à la fin de cette période. Les aidants naturels recevront un nouvel appui financier, possiblement sous forme de crédits d'impôts.

## SANTÉ ET PÉREQUATION

Rien de neuf de ce côté, les sommes ont été discutées dans le premier cas, et imposées dans le second, l'année dernière. Ottawa dépensera 3,125 milliards \$ de plus pour la santé, cette année, et 1,6 milliard \$ au titre de la péréquation et du soutien aux territoires. Ces montants sont déjà dégrèvés des prévisions financières du gouvernement. Il faut toutefois ajouter à ce chapitre environ 460 millions \$ pour Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, soit la partie budgétée cette année de l'entente de 3,7 milliards \$ sur les ressources pétrolières de ces deux provinces.



Le logement social devrait bénéficier d'une enveloppe de 1,5 milliard \$.

## LOGEMENT SOCIAL

Un autre vieux engagement du Parti libéral, le logement social, trouvera un début de réponse dans le budget. Un autre plan quinquennal en vue, de ce côté, devrait ajouter 1,5 milliard \$ aux 500 millions \$ jamais dépensés du dernier budget. Le ministre Joe Fontana a indiqué que ce programme sera adapté aux réalités de chacune des provinces.

## ASSURANCE-EMPLOI

Ottawa bougera, ou du moins annoncera un mouvement de réforme de l'assurance-emploi. M. Goodale a déjà un coussin de 300 millions \$ dans ses poches en n'ayant pas accepté l'ensemble de la baisse des cotisations proposée l'an dernier. Attendons, cette fois, une baisse des exigences sur le nombre d'heures travaillées, des assouplissements pour les travailleurs saisonniers, et peut-être un petit pas de principe vers la création d'une Caisse indépendante.

## AUTOCHTONES

Les autochtones recevront des fonds nouveaux, essentiellement pour la santé et l'éducation postsecondaire. L'entente sur la santé de l'automne dernier leur accorde déjà 700 millions \$, et le budget ajoutera normalement entre 50 et 100 millions pour des projets ciblés à leur endroit.

# 30 militaires canadiens formeront les soldats irakiens

## Ottawa compte aussi augmenter sa présence en Afghanistan

■ OTTAWA (PC et AFP) — Le Canada enverra en Irak 30 militaires dans le cadre d'une force de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) devant former les soldats de la nouvelle armée irakienne, ont confirmé hier des sources fédérales.

L'annonce officielle sera faite par le premier ministre Paul Martin mardi à Bruxelles lors d'une rencontre des leaders de l'OTAN.

Ottawa aurait aussi l'intention de verser un million de dollars dans un fonds géré par l'OTAN destiné à payer les dépenses d'officiers irakiens qui prendront part au programme de formation.

La formation n'aura vraisemblablement pas lieu en Irak même, mais en Jordanie, un pays voisin, ont précisé les sources, qui ont demandé de ne pas être identifiées.

Même si des élections libres viennent d'être tenues en Irak, « la plupart des pays membres de l'OTAN sont encore réticents à déployer des troupes directement dans le pays » compte tenu du niveau de violence, a affirmé un responsable canadien.

Les dirigeants de l'OTAN se sont entendus en juin dernier pour mettre en place un programme de formation à l'intention des soldats irakiens, mais ses modalités d'application et son ampleur restent encore à établir.

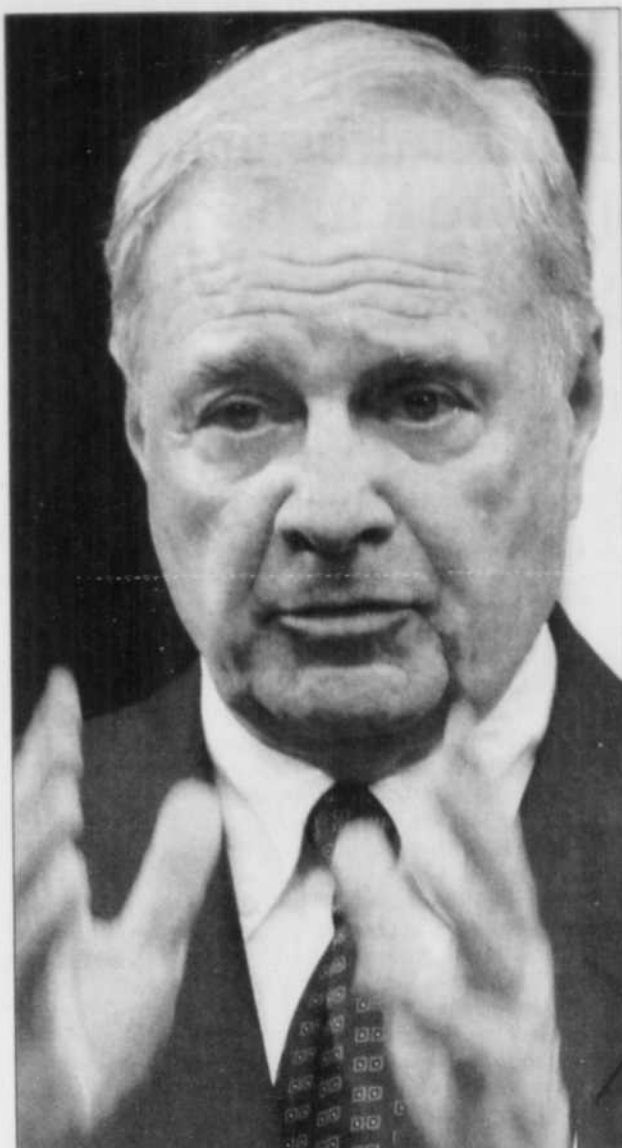
Plus tôt ce mois-ci, des médias ont rapporté que les États-Unis avaient demandé expressément au Canada d'envoyer des troupes pour former les soldats irakiens directement à Bagdad.

Selon les sources de la Presse canadienne, il n'est pas exact de croire que Washington a déposé une requête bilatérale auprès du gouvernement d'Ottawa. Elles ont par ailleurs souligné que depuis le début, il a toujours été question de procéder à la formation en Jordanie et non en Irak.

Des agents de la Gendarmerie royale du Canada sont d'ailleurs déjà en Jordanie, où ils forment des officiers de police irakiens.

### DAVANTAGE DE CASQUES BLEUS

À Bruxelles, le premier ministre Martin discutera également avec les autres dirigeants de pays membres de l'OTAN du projet d'envoyer davantage de Casques bleus en Afghanistan.



Le premier ministre Paul Martin participera à une rencontre des leaders de l'OTAN la semaine prochaine, à Bruxelles.

Des troupes, dont une équipe canadienne de reconstruction de plus de 250 soldats et experts civils, seront dépêchées dans la région de Kandahar (sud de l'Afghanistan). Cette « équipe provinciale de reconstruction » travaillera notamment à la reconstruction d'infrastructures, comme des écoles et des cliniques médicales.

Le sort de la mission afghane a été réglé cette semaine lorsque l'Italie, l'Espagne et la Lituanie ont accepté de fournir des soldats.

Le Canada compte déjà 700 soldats à Kaboul dans le cadre de la force internationale présente dans le pays et dont le mandat est d'y ramener la stabilité.

Au cours du sommet de l'OTAN, M. Martin rencontrera également le nouveau président de l'Ukraine, Viktor Iouchtchenko.

### SCÈNE INTERNATIONALE

## La voix du Québec intéresserait peu

■ Un ancien ambassadeur du Canada en Allemagne, Paul Heinbecker, affirme que les autres pays ne sont pas intéressés à entendre 11 voix en provenance du Canada. M. Heinbecker faisait allusion aux revendications du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, pour accroître la présence du Québec sur la

scène internationale. M. Pelletier veut une entente avec le fédéral à ce sujet. Mais pour M. Heinbecker, c'est toujours le même discours que tient le Québec, sauf que les porte-parole changent. Selon lui, les autres provinces ou territoires pourraient en faire autant. Il ajoute que le Canada n'est pas si important aux yeux des autres pays. PC

**Le concessionnaire HYUNDAI qui vous garantit le meilleur rapport QUALITÉ-SERVICE**  
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

**0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT, JUSQU'À 60 MOIS.**

**SONATA LOUEZ À PARTIR DE 215\$ PAR MOIS/60 MOIS** Transport et préparation en sus 0\$ Dépôt de sécurité Comptant de 3595\$

**LESSARD HYUNDAI**

659, boul. St-Joseph, Québec. Entre Pierre-Bertrand et Laurentien **623-5471** Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.

**5 ANS/100 000 KM GROUPE MOTOPROPULSEUR** **5 ANS/100 000 KM GARANTIE GLOBALE LIMITÉE** **5 ANS/100 000 KM ASSISTANCE ROUTIÈRE\*\***

GARANTIE COMPLÈTE DE HYUNDAI SANS FRANCHISE \*\*24 heures, comprenant: livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit. Basé sur le programme des Services Financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 28 février 2005. Sans obligation au terme du contrat de location, à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Les tarifs sont joints à aucune autre promotion. Modèle Sonata GL 2.0iL, 191\$ à partir de 22,95\$, taxe annuel de 2,47%, terme de 60 mois à 215\$/mois, comptant de 3595\$. Transport et préparation en sus. Photos à titre indicatif. Voir le concessionnaire pour les détails.

**La maison du piano au Québec**

Pianos neufs et usagés:

Schuler, Schimmel, Pinter, Kohler & Campbell, Young Chang, Bergmann.

**LES PIANOS ANDRÉ BOLDOC INC.**

www.pianoboldoc.com

230, côte des Fermes, Saint-Joseph-de-Beauce (à 30 min. des ponts) **1 888 397-5057**

**DEVENEZ TECHNICIEN**

DIPLOME D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Soudage-Montage (D.E.P.-5199) AVIRON QUÉBEC COLLEGE TECHNIQUE  
Dessin industriel (D.E.P.-5225)  
Électronique: Audio-Vidéo (D.E.P.-5271) 270, boul. Charest Est  
Mécanique automobile (D.E.P.-5192) Québec, Qc., G1K 3H1  
Électricité de construction (nouveau programme) (D.E.P.-1430) (418) 529-1321  
1 800 663-1321

• Possibilité de prêts et bourses • Aide au placement • Stage en entreprise.

Une équipe de spécialistes au service de votre beauté

**maxime maison**

vous offre un **21 POUR** sur la **MICRODERMABRASION** et le soin **Cyclo Repair**

**INSTITUT ESTHEDERM PARIS**

Valeur de 299\$ **Spécial 150\$**

Aussi: 1<sup>re</sup> consultation gratuite en électrocoagulation

Coiffure • Coloration • Esthétique • Maquillage • Épilation

Place Ste-Foy **651-6885**

**fitness l'entrepôt**  
Équipement neuf et usagé  
Là où vous trouverez de VRAIS RABAIS

**offrez-vous la forme!**

**»»» PROMO BODYGUARD**

**TAPIS ROULANT T300**  
• moteur 3.2 hp continu  
• vitesse 12 m/h  
• garantie de 10 ans (moteur et électrique)

Spécial **3199\$**  
prix de détail suggéré **4760\$**

**STEPPER QUANTUM 5**  
Spécial **2899\$**  
prix de détail suggéré **3495\$**

**TAPIS ROULANT T540**  
• moteur 3.4 hp • vitesse 15 m/h  
• garantie de 10 ans • 11 programmes (moteur et électrique)

Spécial **4599\$**  
prix de détail suggéré **6665\$**

**LEISURE WORK 1510**  
• moteur 2.25 hp continu  
• vitesse 12 m/h  
• garantie de 10 ans (moteur)

**1699\$**

**MULTISTATION KEYS 2000**  
Spécial **2999\$**  
rég. 3499\$  
Rabais de **500\$**

**MONTRE POLAR F1**  
Spécial **599\$**  
régulier **799\$**

**MAGASIN ENTREPÔT**  
355, rue Marais  
**418 688-8352**

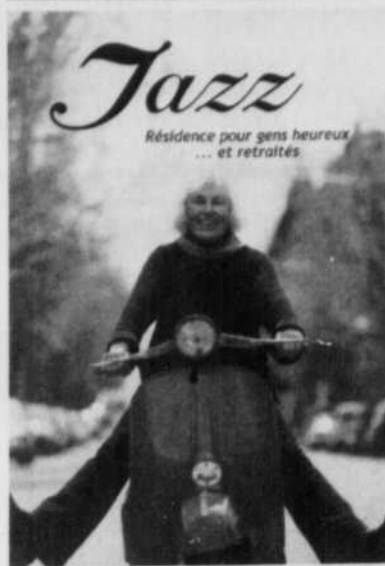
**CHICOUTIMI**  
1915, boul. Talbot  
**418 549-9669**

**BAIE-COMEAU**  
207, Lasalle  
**418 298-0650**

jusqu'à 36 mois sans intérêt (sous réserve de l'approbation du service de crédit)

\*Photos à titre indicatif

NOUS SOMMES PRÊTS À VOUS ACCUEILLIR!



# Jazz

Résidence pour gens heureux... et retraités

Ouverture officielle

Printemps 2005

Réservez

votre visite guidée personnalisée dès aujourd'hui et découvrez en primeur et en personne le style de vie Jazz

Profitez

de votre visite pour louer votre superbe appartement, studio, 3<sup>1/2</sup> ou 4<sup>1/2</sup>

Ici, tout est inclus:

chauffage, électricité et eau chaude, cuisinière et réfrigérateur, entretien ménager, système d'appel d'urgence, stationnement intérieur

Activités et services multiples

Piscine intérieure et spa, 2 restaurants, dépanneur, salon de coiffure, infirmière, sécurité 24 heures sur 24 et plus encore



Jazz  
Résidence pour gens heureux  
777, rue de Belmont, Sainte-Foy  
Tél.: 418.650.5553  
www.residence-jazz.com

À deux pas de l'avenue Myrand

Lundi au vendredi:  
10h00 à 17h00  
Samedi et dimanche:  
13h00 à 17h00



## LOI ANTITABAC AU N.-B.

## Les propriétaires de bars réfractaires pourraient perdre leur permis d'alcool

FREDERICTON (PC) — Les propriétaires de bars qui ne se conforment pas à la loi antitabac pourraient perdre leur permis d'alcool, prévient le gouvernement de Bernard Lord.

Fredericton déposera des amendements à la Loi sur la réglementation des alcools afin que les propriétaires d'établissements licenciés respectent la Loi sur les endroits sans fumée lors de la reprise des travaux parlementaires à la fin mars.

« Tous les permis d'alcool viennent à échéance le 31 mars et aucun ne sera automatiquement renouvelé », a expliqué hier la ministre par intérim de la Sécurité publique, Rose-May Poirier. « Le ministère de la Sécurité publique va considérer le renouvellement des permis au cas par cas et les comportements du passé seront pris en considération afin de déterminer si le permis sera renouvelé. »

Il existe déjà des dispositions dans la Loi qui donnent à la province le pouvoir de retirer un permis à un établissement qui ne respecte pas la loi, mais le gouvernement veut apporter ces nouveaux amendements à la Loi sur la réglementation des alcools afin d'élever toute ambiguïté.

M<sup>me</sup> Poirier a précisé que la province avait l'intention de déposer des accusations la semaine prochaine à l'égard d'une demi-douzaine de propriétaires de bars dans la province qui ne respectent pas la loi antitabac.

Un propriétaire ou un employeur qui ne se conforme pas à la loi antitabac



Plusieurs propriétaires seront accusés.

ou une ordonnance rendue par un inspecteur est passible d'une amende allant de 240 \$ à 2620 \$ pour une première infraction, tandis qu'un fumeur pris sur le fait est assujéti à une amende de 140 \$ à 570 \$.

Aucune accusation n'a encore été déposée en cour contre un propriétaire de bar récalcitrant, mais des inspecteurs du gouvernement ont récemment commencé à donner des avertissements, a précisé Rose-May Poirier. La ministre a aussi signalé que les permis d'exploitation d'appareils de loterie vidéo pourraient aussi être révoqués.

La loi antitabac est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2004. Depuis cette date, au Nouveau-Brunswick, il est interdit de fumer sur les terrains d'écoles, dans les magasins de détail, les salles paroissiales, les centres de congrès, les installations récréatives, les établissements d'enseignement, les salles de bingo, les établissements ayant un permis d'alcool, les restaurants et tout lieu de travail intérieur.

## MÉDICAMENTS

## Ottawa veut freiner la vente aux É.-U.

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral songe à interdire l'exportation aux États-Unis de médicaments de prescription brevetés bon marché, une mesure qui frapperait durement l'industrie canadienne de la pharmacie par Internet, d'une valeur d'un milliard de dollars.

Le ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh, a confirmé hier avoir ajouté cette possibilité à la liste des trois autres options envisagées afin de s'assurer que seuls les Canadiens aient accès au système national, réglementé, de médicaments à prix moindre.

Le ministre a répété à plusieurs reprises qu'il voyait les pharmacies faisant des affaires dans le Web comme une menace pour le système de contrôle des prix des médicaments en vigueur au pays, ajoutant que ce secteur pourrait donner lieu à des pénuries au Canada.

La nouvelle option envisagée par M. Dosanjh ferait en sorte que les produits couverts par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, l'organisme fédéral établissant les prix au pays, ne pourraient être exportés aux prix prévus par la réglementation.

Les médicaments génériques ne seraient pas touchés par cette mesure. Ils ne représentent cependant qu'un faible pourcentage des ventes effectuées par l'entremise d'Internet.

Près de deux millions d'Américains sans assurances et sous-assurés achètent au Canada leurs médicaments, moins chers qu'aux États-Unis.

Parmi les autres options étudiées, le gouvernement fédéral songe à s'assurer qu'il existe une vraie relation médecin-patient entre les médecins canadiens qui prescrivent les médicaments et leurs patients américains.

# 7 JOURS

le forfait parfait!

Les petites annonces du Soleil

## VÉHICULES

844-4444

Ceci n'est pas un visage inconnu

20% INNOVATRICE  
50% POSITIVE  
30% ÉNERGIQUE

# REINE AUGER

C'est une stratégie REER qui correspond exactement à votre profil.

Parce qu'il existe autant de rêves pour la retraite qu'il y a de gens, Desjardins met à votre disposition un vaste éventail de solutions REER. Quels que soient vos besoins, votre conseiller saura vous proposer un portefeuille de placements personnalisé afin que vous n'ayez jamais à vivre la retraite... de quelqu'un d'autre.

DUO REER  
DESJARDINS

# 8,25%

Taux de la cinquième année

Afin de bien diversifier votre REER, voilà une option de placement avantageuse vous offrant d'une part l'assurance d'obtenir un rendement supérieur, et de l'autre, une garantie de capital.

- Épargne à terme à rendement progressif - 5 ans
- Taux d'intérêt supérieur garanti d'année en année.
- Épargne à terme Perspectives Plus<sup>2</sup> - 7 ans
- Potential de rendement illimité.
- Accès à une large gamme d'actifs des plus diversifiés.
- Gestion dynamique assurée par des spécialistes des marchés financiers.

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

1 800 CAISSES . www.desjardins.com/reer

<sup>1</sup> Taux de l'épargne à terme à rendement progressif sujet à changement. Investissement minimal de 5 000 \$ réparti en parts égales entre l'épargne à terme à rendement progressif et l'épargne à terme Perspectives Plus. <sup>2</sup> Le rendement pourrait être nul à l'échéance.



DIMANCHE  
20 FÉVRIER  
EN SOIRÉE

JOUEZ UN SUPER BINGO À  
**5 000 \$**  
POUVANT ATTEINDRE 5 500 \$  
INCLUANT 3 GROS LOTS  
GARANTIS DE 1 000 \$

**BINGO**  
DES CHUTES

www.bingodeschutes.com  
4175, Boul. Ste-Anne Beauport  
**667-0921**



TOUS LES JOURS  
EN APRES-MIDI 13H ET EN SOIRÉE 18H45

INCENDIE DU « CHICOUTIMI »

L'enquête ne reprendra qu'en mars

HALIFAX (PC) — La poursuite de l'enquête sur l'incendie mortel survenu à bord du sous-marin *NCSM Chicoutimi*, l'automne dernier, a été reportée au mois prochain, le temps que le capitaine et deux autres officiers du bâtiment consultent leurs avocats, a appris la Presse canadienne.

Les audiences à huis clos qui devaient avoir lieu à Ottawa, la semaine prochaine, ont été repoussées au 1<sup>er</sup> mars afin de permettre au commandant Luc Pelletier, au lieutenant Sebastian LaTullipe et au lieutenant Brendan Ryan de demander conseil à leurs défenseurs, ont indiqué des sources militaires.

Les trois officiers devaient témoigner au sujet de la décision qui fut prise de laisser une écouteille ouverte, le 5 octobre, alors que le sous-marin de construction britannique naviguait par une mer démontée au large des côtes de l'Irlande.

L'ouverture de cette écouteille aurait possiblement joué un rôle-clé dans la série d'événements ayant mené au feu d'installations électriques qui a coûté la vie au lieutenant Chris Saunders, de

Halifax, et causé des blessures à huit autres membres de l'équipage.

L'opinion répandue parmi les sous-marins canadiens veut que le commandant Pelletier et les officiers servent de boucs émissaires, a indiqué une source militaire.

L'objectif recherché est de « détourner l'attention » des Britanniques, qui n'ont pas informé la marine canadienne des déficiences que présentaient les installations électriques du sous-marin, a ajouté cette source. « C'est devenu une chasse aux sorcières, a déclaré cette personne. On ne fait pas de cadeaux à Pelletier. »

Une autre source militaire a indiqué que la marine souhaitait éviter un incident diplomatique avec la Grande-Bretagne.

La commission d'enquête militaire, qui a complété sa première investigation en décembre, a repris ses travaux le 1<sup>er</sup> février afin de déterminer pourquoi une écouteille était demeurée ouverte alors que les marins tentaient de réparer une tour de plongée.

EN BREF

CHUM : SITE D'OUTREMONT  
L'UdeM intéressée,  
même sans garantie

■ MONTRÉAL — L'Université de Montréal tiendrait à acheter le terrain de la gare de triage d'Outremont, même si l'actuel propriétaire, le Canadien Pacifique, n'offre aucune garantie légale sur sa qualité environnementale. D'après un document dont *Le Devoir* dit avoir obtenu copie, l'Université s'engage à acquitter l'ensemble des coûts liés à la décontamination du terrain de 224 000 mètres carrés, jusqu'à un maximum de 25 millions \$. C'est à cet endroit que l'Université souhaite que soit érigé le futur CHUM. PC

CONSTRUCTION D'UN PONT  
Rizzuto était prêt à  
investir 8 G\$ en Italie

■ MONTRÉAL — La mafia canadienne, avec à sa tête Vito Rizzuto, aurait été prête à investir des milliards \$ dans la construction du pont du détroit de Messine, qui doit relier la Sicile et la Calabre, dans le sud de l'Italie. Selon des retranscriptions d'extraits d'écoute électronique obtenus par *La Presse*, Joseph Zappia, arrêté la semaine dernière à Rome, aurait disposé, au Canada, de près de huit milliards \$ pour le projet. Les tables d'écoute auraient permis d'établir un lien entre le projet et M. Rizzuto, qui lui, est détenu à Montréal. PC

# Papillons en fête

7<sup>e</sup> édition

Du 18 février au 11 avril 2005  
9 h à 16 h 30 tous les jours

Des milliers de papillons exotiques en liberté  
Plus de 60 espèces différentes

centre jardin  
**HAMEL**

5029, boulevard Hamel  
L'ancienne-Lorette  
www.jardinhamel.com

5 ans et moins **GRATUIT**  
Enfants [6 à 11 ans] 2,75 \$\*  
Adultes [12 ans et plus] 6,50 \$\*  
\* Taxes incluses

## AVALANCHE

VÊTEMENTS DE SKI • SKIWEAR

### LIQUIDATION FIN DE SAISON

Ensembles à partir de **299 \$** rég. jusqu'à 950\$

**50%** vêtements de ski, de plein air et manteaux de ville

Lot de manteaux « 3 dans 1 » (idéal pour la marche!) **199\$** spécial rég.: 419\$

Lot de pantalons **99\$** à partir de rég.: 299\$

**MONT SAINTE-ANNE**  
10930, boul. Sainte-Anne  
Tél. : 418.827.3108  
www.avalancheskiwear.com

**QUÉBEC**  
3930, boul. Hamel  
Tél. : 418.877.5584

## LA FOIRE DE L'EMPLOI

Régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

### À la Foire de l'emploi

La FOIRE de l'EMPLOI, la solution à votre recrutement.

Une occasion unique d'établir un contact direct avec les chercheurs d'emploi.

Participez au plus grand rassemblement de l'emploi de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches!

**RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS MAINTENANT!**  
(418) 692-3853 # 249

**J'embauche la bonne personne**

Vendredi 15 avril 2005, 10 h à 21 h  
Samedi 16 avril 2005, 9 h à 17 h  
Centre de foires de Québec (ExpoCité)

MERCI À NOS PARTENAIRES

Partenaires médias: TVA, LE SOLEIL, 5030 MÉDIAS

Partenaires associés: PURDESIGN, XEROX, POITRAS

www.foireemploi.com

Une présentation de: Chambre de commerce de Québec, Emploi Québec, La Chambre de commerce de Lével

Une présentation de: ARCHAMBAULT, DesJardins

**Spécial du dimanche au jeudi soir**

**10 langoustines**  
Soupe ou salade incluse  
**10<sup>95</sup>\$**

**Côte de bœuf**  
(12 oz)  
Soupe ou salade incluse  
**13<sup>95</sup>\$**

Appportez votre vin

**Restaurant Rouge ou Blanc**

1040, boul. Pierre-Bertrand **683-9797**

**samedi et dimanche déjeuners fruités**  
Jus d'orange **GRATUIT** avec déjeuner  
de 8 h à 15 h

ÉTAT

Suite de la Une

faire danser les provinces, séparément, à la pièce...

Pour un gars qui a étudié le déséquilibre fiscal, ce qui se passe actuellement est proprement choquant. Le ministre a sorti de son télécopieur quelques tableaux qu'il a d'ailleurs présentés au Conseil des ministres. Depuis quelques mois, Ottawa a conclu des arrangements généreux avec Terre-Neuve — 2,6 milliards \$ ou 5027 \$ par habitant —, la Nouvelle-Écosse — 1,1 milliard \$ ou 1181 \$ par habitant —, la Saskatchewan — 582 millions \$ ou 585 \$ par habitant — et la Colombie-Britannique — 192 millions \$ ou 46 \$ par habitant. Le Québec ? Rien, ou plutôt une demande de remboursement, étalée sur quelques années.

AU DERNIER RANG

La péréquation, qui devait « égaliser » la capacité fiscale des sept provinces les plus pauvres par rapport aux trois plus riches, contribue maintenant à augmenter les disparités: le Québec se retrouve au dernier rang de toutes les provinces canadiennes, loin derrière Terre-Neuve!

Pour le président de la Commission sur le déséquilibre fiscal, c'était comme lui demander de s'ouvrir les veines pour que Dracula le saigne encore plus vite. (Il faudra voir maintenant si Michel Audet sera mieux reçu à Ottawa. Mais, ancien sous-ministre, il serait plutôt du genre « Yes minister! »)

« Il n'y a pas de petites choses, il n'y a pas de grandes choses, il n'y a que les choses auxquelles on croit, et que l'on fait », a conclu Yves Séguin.

Jean Charest en a-t-il fini avec lui ? Jeudi dernier, Bernard Landry me faisait remarquer, comme en passant, que la circonscription que représentait Yves Séguin dans les années 80 — Montmorency — est encore libre pour un bon candidat du Parti québécois!

Curieusement, malgré le départ de l'indiscipliné, Jean Charest a insisté sur « l'esprit d'équipe » et a carrément fait appel à « la discipline, la cohérence et la solidarité »! Maintenant que Séguin n'est plus là, à qui donc ce rappel à l'ordre pouvait-il s'adresser? À tous, sans doute, tant ce gouvernement passait de crise en crise qui déchirait son Conseil.

C'est pour cela que le premier ministre s'est choisi un vrai préfet de

discipline en la personne de Jacques Dupuis, non seulement parce qu'il est vice-premier ministre, mais parce qu'il a créé ce comité de huit ministres. On s'était rendu compte que cela ne « fonctionnait » pas très bien en effet!

Curieusement, les mésaventures du premier ministre du Québec rappellent celles de Brian Mulroney dans les deux premières années de son gouvernement. Les crises succédaient aux crises et les démissions se multipliaient jusqu'à ce que le chef du gouvernement conservateur institue un Comité des opérations qui jouera à peu près le rôle du nouveau comité créé à Québec. Jean Charest était pourtant aux premières loges à Ottawa pour apprendre de cette expérience.

Un dernier mot sur Claude Béchard, qui a été envoyé au micro pour porter le dernier coup de poignard à Yves Séguin. « Personne n'est plus important que le Parti libéral du Québec », a-t-il dit, déplorant le manque de solidarité et d'esprit d'équipe de son collègue. Il devrait pourtant savoir que ce n'est pas Yves Séguin qui l'a empêché d'obtenir une entente sur les congés parentaux à Ottawa!

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

DEMAIN DANS LE SOLEIL

GALA DE BOXE À QUÉBEC



Le groupe InterBox présentera un gala, cet après-midi, au Pavillon de la jeunesse. La finale opposera Lucian Bute, de Montréal, à l'Américain Carl Handy. Le jeune David Whitton, de Lac-Saint-Charles (à gauche sur la photo), disputera son premier combat de six rounds.

Dans le cahier Sports

LE ROMAN COMME ARME DE GUERRE



Il a 25 ans, une bouille de jeune premier. Il écrit des romans qui ont du succès, deux de ses pièces de théâtre sont présentement à l'affiche à Paris. Il enseigne la littérature à Sciences po, l'une des plus prestigieuses écoles de France. Il est amoureux. Pourtant, Florian Zeller craint le pire.

Dans le cahier Arts et vie

BUDGET FÉDÉRAL Famille recherchée

LE SOLEIL est à la recherche d'un couple avec enfants qui accepterait de rencontrer notre journaliste et un fiscaliste le jour du budget fédéral, le mercredi 23 février, afin d'en analyser l'impact sur une famille de la classe moyenne. Comment Ralph Goodale répondra-t-il à vos attentes? Si vous êtes intéressés, écrivez-nous à [redaction@lesoleil.com](mailto:redaction@lesoleil.com).

ABONNEZ-VOUS

LE SOLEIL 686-3344 1 866 686-3344

Bulletin spécial Bulletin spécial

On fête les bonnes nouvelles chez Saturn

« LA ION DE SATURN EST LA VOITURE LA PLUS SPACIEUSE, LA PLUS PUISSANTE ET LA MIEUX ÉQUIPÉE DU GROUPE DES MOINS DE 15 000 \$. » — TED LATURNUS, JOURNALISTE AUTOMOBILE



Berline ION 2005

Modèle illustré ION.3

La berline Ion a le volume utilitaire le plus important de sa catégorie.

	SATURN ION	HONDA CIVIC	TOYOTA COROLLA
HP de base	140hp	115hp	130hp
Volume de rangement	416L	365L	385L
Panneaux en polymère résistant aux bosses	De base	Non-disponible	Non-disponible

PRIX D'ACHAT BERLINE ION.1  
**12 995\$**  
149\$/MOIS/48 MOIS EN LOCATION  
1 600 \$ COMPTANT  
TRANSPORT EN SUS

SATURN ANNULE LE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

La VUE se mérite la plus haute cote de sécurité NHTSA : ★★★★★

« Le Vue... est le plus amusant des utilitaires sport actuels et surclasse facilement tous ses concurrents dans une catégorie très solide et très sensée. » — Alex Law, journaliste automobile

PRIX D'ACHAT VUE 4 CYLINDRES  
**20 995\$**

**199\$**

/MOIS/48 MOIS EN LOCATION  
3 820 \$ COMPTANT  
TRANSPORT EN SUS

SATURN ANNULE LE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

	SATURN VUE	HYUNDAI SANTA FE	FORD ESCAPE
Moteur V6 en option	250hp	173hp	200hp
Séjour de passager avant rabattable	De base	Non-disponible	Non-disponible
Cote de sécurité 5 étoiles NHTSA pour collision frontale - conducteur/passager	5 étoiles/5 étoiles	5 étoiles/4 étoiles	4 étoiles/4 étoiles
Cote de sécurité 5 étoiles NHTSA pour collision latérale	5 étoiles/5 étoiles	5 étoiles/non-testé	5 étoiles/5 étoiles
Panneaux en polymère résistant aux bosses	De base	Non-disponible	Non-disponible



VUE 2005

Modèle illustré VUE V6 à traction intégrale

La nouvelle RELAY est équipée du système de base et possède la meilleure autonomie d'essence sur autoroute de la catégorie des fourgonnettes intermédiaires\*.



Nouvelle RELAY 2005 7 passagers

La toute nouvelle Saturn RELAY à sept passagers : style, simplicité, rangement et divertissement que toute votre famille appréciera.

	RELAY DE SATURN	DODGE GRAND CARAVAN	TOYOTA SIENNA
Consommation très réduite (moins de pleins requis)	1 075 km	890 km	964 km
OnStar	Plan « Sain et sauf » (abonnement d'un an)	Non-disponible	Non-disponible
Roues de base	Roues de 17"	Roues de 15"	Roues de 16"
Système sonore de série	8 haut-parleurs	4 haut-parleurs	6 haut-parleurs
Freins	À disque aux 4 roues	Disques à l'avant/ tambours à l'arrière	Disques à l'avant/ tambours à l'arrière

LOCATION RELAY.2  
**249\$**

0% DE FINANCEMENT POUR 36 MOIS

SATURN ANNULE LE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

petit monde SATURN Un lieu sûr pour s'amuser

LA PROMESSE SATURN Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise\*

Saturn: Les gens avant tout.

Voyez ces offres et ces véhicules à [saturncanada.com](http://saturncanada.com)

\*Les composants du groupe propulseur du véhicule sont couverts par une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. Dans les 30 jours ou les 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. \*\*Voyez votre détaillant ou visitez [saturncanada.com](http://saturncanada.com) pour les conditions, restrictions et garanties. Ce que vous devez savoir: 1 offre basée sur un contrat de location de 48 mois d'une berline ION.1 1SA 2005 de Saturn ou un Hatchback 2 1SA 2005 de Saturn. Un acompte de un échange minimum de 1 600 \$/3 820 \$/5 100 \$ est requis pour des mensualités de 149 \$/199 \$/249 \$. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. Le taux d'intérêt annuel sur la location est de 0,5 %/2,25 %/0,5 %. L'obligation totale est de 9 034 \$/13 673 \$/18 474 \$. L'option d'achat au terme de la location est de 5 887 \$/10 646 \$/11 394 \$, taxes en sus. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,12 \$. D'autres options de location sont offertes. Les mensualités ne comprennent pas le transport (975 \$) et la taxe sur la climatisation (100 \$), s'il y a lieu. Le transport 1000 \$/1000 \$/1120 \$ et la taxe sur la climatisation (100 \$, s'il y a lieu), sont en sus. \*\*199 \$/199 \$/199 \$, taxes en sus. Les mensualités et le coût de l'emprunt varieront selon le montant de l'emprunt et la valeur de l'acompte/l'échange. Les détaillants peuvent vendre à prix moindre. \*\* Les offres s'appliquent uniquement aux berlines ION.1 1SA 2005 de Saturn/VUE.4 cylindres 1SA 2005 de Saturn/Relay.2 1SA 2005 de Saturn neuves ou de démonstration provenant des stocks du détaillant et sont réservées aux clients au détail admissibles. Les offres sont d'une durée limitée et ne peuvent, dans certains cas, être combinées avec d'autres offres. Pour informations sur le Système OnStar® veuillez appeler au 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou visitez [www.onstar.com](http://www.onstar.com) pour obtenir des informations sur les limitations du système et les détails. Voyez un détaillant, visitez [saturncanada.com](http://saturncanada.com) ou faites le 1-888-4SATURN pour les conditions et les détails. \*\* Essai menée par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) aux États-Unis sur le VUE 2005 T1.4 cylindres pour les collisions frontales côté conducteur et passager avant et les collisions latérales aux places avant et arrière. La cotation à l'aide d'étoiles fait partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA. Segment des fourgonnettes intermédiaires 2005 selon Park Canada. Données basées sur la capacité du réservoir telle que publiée par les constructeurs et l'efficacité énergétique maximale sur autoroute pour chaque véhicule d'après le guide sur la consommation de carburant Énergie. Si plusieurs motorisations étaient disponibles, celle offrant la meilleure efficacité énergétique a été retenue aux fins de comparaison. A l'exclusion des autres divisions GM.

Saturn Saab de Québec  
765, rue Marais  
Québec  
681-5777

Saturn Saab Rive-Sud  
4585, boul. de la Rive-Sud  
Lévis  
835-1888

Saturn de Sainte-Foy  
3330, rue Watt  
Sainte-Foy  
653-1312

Saturn du Saguenay  
1330, boul. du Royaume  
Chicoutimi  
549-3320

Renée Hudon  
**Parole Publique** Le plaisir de parler en public  
FORMATION • COMMUNICATION • ANIMATION  
La parole à votre portée  
• Groupes restreints  
• Coaching privé  
• Formation de conférenciers  
40 ans d'expérience en communication  
Chargée de cours à l'Université Laval  
Formatrice agréée Emploi-Québec  
POUR INFORMATION :  
Valérie Auger-Hudon  
(418) 661-0633

WELCOME TO Fabulous LAS VEGAS NEVADA

INCLUT VOLS, HÔTEL ET TAXES

À PARTIR DE **499\$**

Vols directs de Montréal

PLAZA LAS VEGAS BEST WESTERN MARDI GRAS  
**499\$ 599\$**

ORLEANS RESORT THE MIRAGE  
**699\$ 899\$**

VOL SEULEMENT STARDUST RESORT & CASINO  
**299\$ 949\$**

GoTravelDirect.com  
1-866-749-3344



## ACTUALITÉS



SILLERY  
1730, DU PARC DE LA CHESNAYE  
séduisant bungalow 2cc avec garage et  
foyer. Rénové de A à Z. Cour à l'ouest  
P.D. 269 000\$  
VOIR AUTRE ANNONCE PAGE E 14



HÉLÈNE LAUZIER

REMAX 1<sup>er</sup> CHOIX H.L.  
687-3211



◀ LES AMÉRICAINS DONNENT LEUR FEU VERT AU VIOXX ET AU CELEBREX A 28

UNE FÊTE DE L'ACHOURA SANGLANTE EN IRAK A 22

## LE NOUVEAU CABINET CHAREST



PHOTOS LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE/CP

## Michel Audet

De l'ombre à la lumière

MARTIN CROTEAU  
MCroteau@lesoleil.com

■ C'est dans l'ombre que Michel Audet a passé la majeure partie de sa vie professionnelle. Mais désormais, tous les feux sont braqués sur lui. Le Saguenéen d'origine contrôle depuis hier le portefeuille le plus important du gouvernement québécois, celui des Finances. Portrait d'un fonctionnaire de carrière, qui récolte les fruits d'une longue ascension.

Né à Jonquière en novembre 1940, Michel Audet termine son cours classique en 1961, avant de compléter une maîtrise en sciences économiques à l'Université Laval, en 1965. Diplômé de l'École nationale d'administration, à Paris, il intègre l'appareil de l'État et gravit rapidement les échelons.

## UN « WHIZ KID »

« Il faisait partie de la première vague de ce qu'on a appelé les *whiz kids*, dans les années 60. Il s'agit d'un groupe de jeunes fonctionnaires qui sont tous entrés en service sous la direction de Michel Bélanger », explique M<sup>re</sup> Guy Tremblay, ancien collaborateur et ami personnel du nouveau ministre des Finances.

Gravissant rapidement les échelons, Michel Audet œuvre au sein de différents ministères à vocation économique, tels que les Finances, l'Énergie et les Ressources naturelles, ainsi que l'Industrie et le Commerce. Il sert sous Jean Lesage, Daniel Johnson père, les deux gouvernements de Robert Bourassa et celui de René Lévesque.

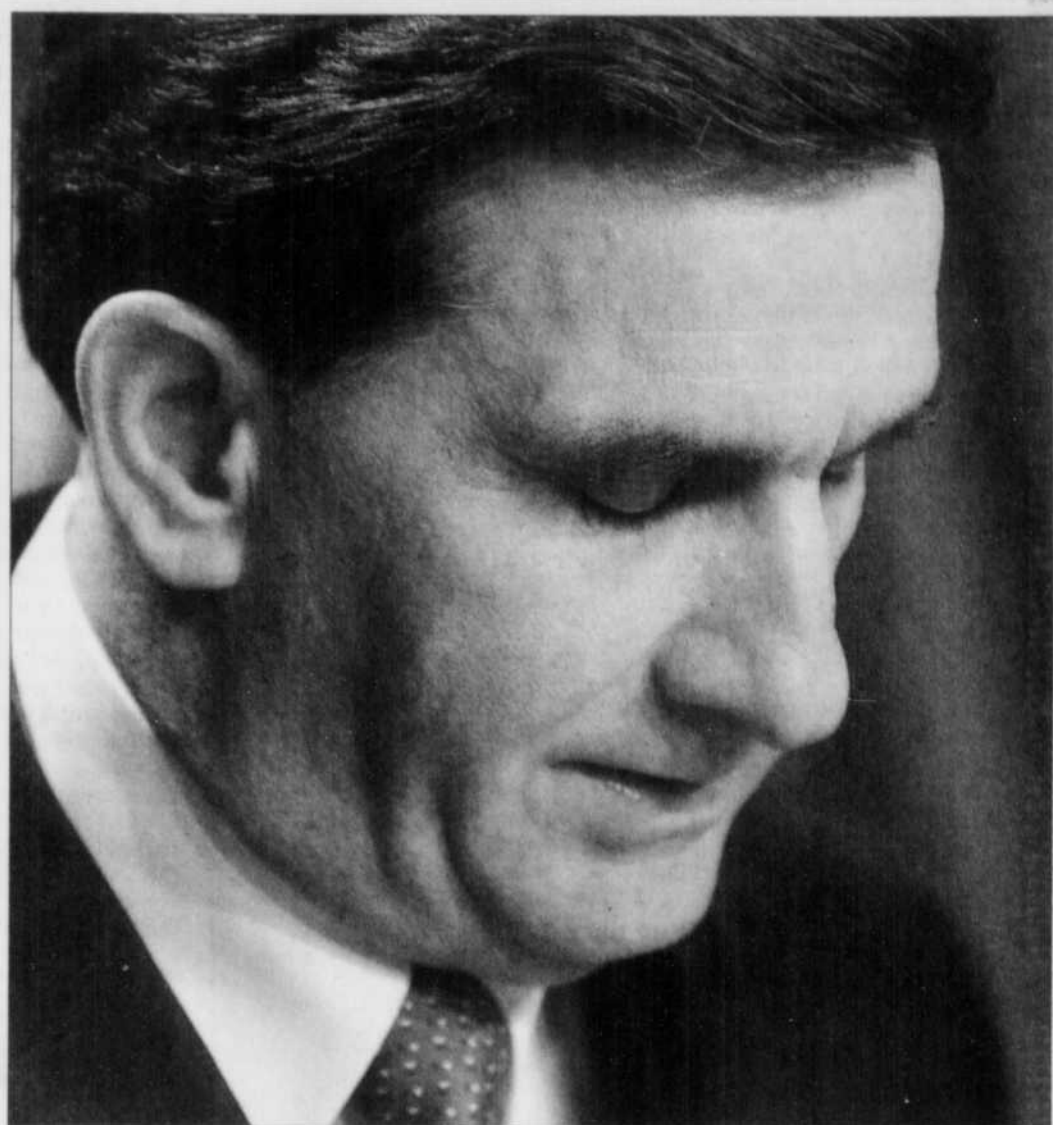
« Il a une profonde connaissance des rouages de l'État, indique Guy Tremblay. Il a connu une longue carrière comme fonctionnaire et c'est déteint sur son style: ce n'est pas un type qui va faire de grandes envolées verbales. Il est très analytique et il va très bien maîtriser ses dossiers. »

Quittant l'appareil étatique en 1992, il œuvre brièvement comme éditeur en chef du SOLEIL. En 1993, il prend la tête de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), qui regroupe près de 200 organismes locaux et quelque 50 000 membres. En automne 2002, quelques semaines avant d'être recruté par les libéraux, Michel Audet exige des trois principaux partis politiques qu'ils s'engagent à compresser les dépenses publiques et à réduire le fardeau fiscal des Québécois. « Qu'il y ait un écart entre les dépenses du provincial et du fédéral n'exuse pas que les Québécois paient 30 % plus d'impôt que les Ontariens pour des services comparables », déclare-t-il alors.

Candidat-vedette dans le comté de Laporte, sur la Rive-Sud de Montréal, il est nommé ministre du Développement économique et régional à la suite de la victoire libérale, en avril 2003. Mais le départ d'Yves Séguin lui ouvre une porte inattendue. Désormais, c'est lui qui tire les cordons de la bourse.

« Il a été formé en économie et il a travaillé dans les grands centres comme Québec et Montréal. Mais je pense que par ses origines saguenéennes, il a toujours su conserver une perspective suffisamment large pour s'attaquer aux problèmes

Voir AUDET en A 32 ▶



## Yves Séguin

Les malheurs d'un avocat ambitieux

JEAN-SIMON GAGNÉ  
JSgagne@lesoleil.com

■ Évincé du ministère des Finances, Yves Séguin continuera de siéger à l'Assemblée nationale comme député libéral. Reste à savoir si Jean Charest finira par regretter d'avoir éloigné du cabinet ce turbulent avocat, qui caresse de grandes ambitions. Portrait.

Entre le premier ministre Charest et son très volubile ministre des Finances, les relations n'étaient pas toujours au beau fixe. Et les accrochages ont débuté bien avant le retour de M. Séguin en politique. En mars 2001, le chef libéral avait accueilli la nomination de M. Séguin à la présidence de la Commission sur le déséquilibre fiscal par une boutade assassine. « M. Landry a fait un chômeur de moins », s'était exclamé M. Charest, qui ne pardonnait pas à Yves Séguin de cautionner une initiative dénoncée comme une astuce souverainiste.

Deux ans plus tard, en mars 2003, la réconciliation semble complète. Yves Séguin effectue même son retour en politique sous les couleurs libérales. Mais l'accalmie est de courte durée. Quelques jours seulement après le début de la campagne électorale, M. Séguin fait les manchettes en spéculant sur l'avenir de son chef. Interrogé sur ses intentions en cas de défaite libérale, il n'avait pas caché son intérêt pour la direction du parti. L'affaire paraît vite oubliée, mais la vedette libérale a mis son chef dans l'embarras.

Ce ne sera pas la dernière fois.

Pendant deux ans, à la tête du ministère des Finances, Yves Séguin confirmera sa réputation de farouche individualiste, jaloux de son franc-parler. Un jour, il jongle avec l'idée d'augmenter les impôts des riches, en contradiction avec les pro-

messes du gouvernement. Un peu plus tard, il émet des doutes sur la réforme du Code du travail, semant la pagaille au Conseil des ministres. Plus récemment, le ministre s'inquiétait ouvertement des coûts de la construction éventuelle du CHUM dans sa circonscription d'Outremont.

## L'AFFAIRE « DRACULA »

En octobre, au lendemain de la Conférence fédérale-provinciale sur la péréquation, Yves Séguin se lance dans une charge à fond de train

La vedette libérale a souvent mis son chef dans l'embarras

contre le fédéral. Ses collègues en restent babas. Le gouvernement fédéral « veut notre sang comme Dracula », s'insurge-t-il, avant d'ajouter que « la prochaine fois, il arriverait avec sa valise « remplie de gousses d'ail ». Au passage, il qualifie Paul Martin de « macho » et déplore que la conférence

ait donné lieu à du « Québec *bashing* ».

Dans les rangs libéraux, la coupe est pleine. Déjà, la presse comptabilise les signaux de désaveu en provenance de l'entourage du premier ministre. Les jours du controversé ministre paraissent comptés.

Voir SÉGUIN en A 32 ▶

Spéciaux valides les samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 février 2005, dans toutes nos succursales. Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h.

**Carottes**  
SAC DE 5 LIVRES  
(2,27 kg)  
du Québec  
catégorie no 1

**77¢**  
le sac  
de 5 livres

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

**Le JARDIN MOBILE**

**Asperges**  
importées  
préemballées  
catégorie no 1

**1 97\$**  
la livre

4,34\$ / kg

**Cœurs de laitue romaine**  
EMBALLAGE DE 2  
de la Californie  
catégorie no 1

**1 97\$**  
l'emballage  
de 2

**Champignons frais**  
entiers  
BLANCS  
de l'Ontario  
catégorie no 1

**97¢**  
le contenant  
de 227 grammes

**Avocats «Hass»**  
importés  
grosseur #20  
catégorie no 1

**2 POUR 97¢**

**Champignons tranchés**  
de l'Ontario  
catégorie no 1

**97¢**  
le contenant  
de 227 grammes

NOUVEAU  
Lavez et  
prêt à servir

**Ananas «GOLDEN RIBE»**  
mûr sur le plant  
prêt à manger, très sucré  
importé  
grosseur #7  
catégorie no 1

**2 97\$**  
chacun

Ces spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales aux dates mentionnées ci-haut ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

## IRAK

# Achoura sanglante

## Plus de 30 morts dans des attentats antichiiites et deux journalistes indonésiens enlevés

■ BAGDAD (AFP) — Une série d'attentats antichiiites a fait au moins 34 morts irakiens, en plein deuil de l'Achoura, hier, 24 heures après la confirmation du nouveau pouvoir de la majorité chiite, pour la première fois dans l'histoire de l'Irak.

La journée d'hier a été marquée aussi par l'annonce de la disparition de deux journalistes indonésiens dont les noms viennent s'ajouter à la longue liste des reporters disparus en Irak.

L'Achoura est un rite observé par des millions de chiites dans le monde pour commémorer la mort violente de Hussein, leur imam le plus vénéré et petit-fils du prophète Mahomet, à Karbala en 680.

Un premier attentat, qui a fait 17 morts et plus de 25 blessés, a été perpétré par un kamikaze portant une ceinture d'explosifs dans la mosquée Kazimain, dans le sud de Bagdad.

Un peu plus tard, au moment où les fidèles s'apprétaient à participer à la prière hebdomadaire, deux kamikazes ont fait exploser leurs charges dans une autre mosquée chiite de l'ouest de la

capitale. Trois personnes y ont été tuées et 15 blessées.

Une roquette est tombée peu après entre un café et un poste de police dans le quartier chiite de Choula, dans le nord-ouest de Bagdad: trois irakiens, dont un enfant, ont été tués et cinq blessés.

Hier soir, sept personnes ont été tuées et 10 blessées dans un attentat suicide contre une mosquée chiite à Iskandariyah, à 60 km au sud de Bagdad, au cours de la sixième attaque antichiiite de la journée.

Avant la prière du vendredi, Abdel Aziz Hakim, tête de liste de la coalition chiite victorieuse aux législatives, a accusé la police de Bagdad d'avoir torturé à mort trois de ses partisans, dans un discours enflammé devant des fidèles commémorant la mort du petit-fils du prophète l'imam Hussein.

L'année dernière, des attentats antichiiites avaient fait plus de 170 morts à Bagdad et dans la ville sainte de Kerbala pendant le deuil de l'Achoura. Cette année, les forces de sécurité ont été mises en état d'alerte et les frontières terrestres fermées du 17 au 22 février pour prévenir de telles attaques.

Du côté des forces américaines, deux soldats américains ont été blessés hier par l'explosion d'une bombe artisanale au nord de Bagdad.

Un soldat américain a été tué et deux ont été blessés vendredi dans une autre attaque à la bombe, cette fois-ci au sud de Bagdad.

Un soldat américain, ainsi qu'un irakien, ont été tués jeudi et hier à Tall Afar. Un Américain a trouvé la mort à Mossoul.

Ces décès portent à 1466 le nombre de soldats américains morts en Irak depuis l'invasion du pays en mars 2003, selon des chiffres donnés par le Pentagone.

Par ailleurs, 18 irakiens ont été tués depuis jeudi soir dans des violences au nord de Bagdad où 10 corps de soldats et de civils travaillant sur une base américaine ont en outre été découverts, selon des sources sécuritaires.

Près de Karbala, les corps de deux fils du chef de la police de la ville sainte chiite voisine de Najaf, le général Ghaleb Al-Jazairi, ont été découverts exécutés par balles, selon une source de la police.

Deux soldats ont été tués et quatre civils blessés dans un attentat suicide contre un barrage de l'armée



Un premier attentat, qui a fait 17 morts et plus de 25 blessés, a été perpétré par un kamikaze portant une ceinture d'explosifs dans la mosquée Kazimain, dans le sud de Bagdad.

Voir ACHOURA en A 23 >

## Panique en Indonésie

### Un séisme d'une magnitude de 6,9 à l'échelle de Richter au large de l'archipel a fait craindre un autre tsunami

JAKARTA (AFP) — Un séisme d'une magnitude de 6,9 sur l'échelle ouverte de Richter a de nouveau secoué ce matin l'île de Célèbes, dans l'est de l'Indonésie, sans faire de victime, mais suscitant une panique au tsunami parmi les habitants, ont annoncé les services de météorologie.

Le séisme sous-marin est survenu à 0h 04 GMT à 224 kilomètres au sud de Kendari, capitale de la province du Sud-Ouest Sulawesi, a déclaré à l'AFP un responsable de l'Agence nationale de météorologie et de géophysique.

#### MONTÉE D'EAU DE QUELQUES MÈTRES

« On a rapporté que le séisme a provoqué une montée des eaux d'entre trois et quatre mètres mais nous n'avons pas reçu d'informations sur d'éventuels dégâts ou victimes. Les gens se sont enfuis de leur habitation, par peur d'un tsunami, mais ils sont rentrés chez eux et la mer est calme », a-t-il indiqué.

Le responsable a précisé que des murs de plusieurs bâtiments étaient craquelés.

Ce nouveau séisme intervient moins d'un mois après une secousse de magnitude 6,2, survenue le 24 janvier, qui avait déjà ébranlé le centre de Célèbes, une île située au milieu de l'Indonésie, au sud des Philippines et à l'est de Bornéo. Le tremblement de terre avait fait un mort et quatre

blessés graves et avait suscité une importante panique par peur d'un nouveau tsunami.

Le 26 décembre, de violents raz-de-marée ont dévasté le littoral de l'océan Indien, faisant près de 300 000 morts ou présumés morts. Les raz-de-marée ont été provoqués par un séisme de magnitude 9,0 survenu au large d'une autre île indonésienne, celle de Sumatra, la principale de l'archipel.

Les tremblements de terre et les éruptions volcaniques sont fréquents en Indonésie, un immense ensemble d'environ 18 000 îles situé sur la « ceinture de feu » du Pacifique.

#### L'ÎLE DE TAIWAN ÉGALEMENT FRAPPÉE

Deux tremblements de terre d'une magnitude de 5,9 et 4,8 sur l'échelle ouverte de Richter ont secoué ce matin l'île de Taiwan, sans faire ni dégâts ni victimes, a-t-on appris auprès du Centre national de sismologie.

Le premier séisme est survenu à 20 h 18 GMT, hier, avec un épicerite situé à 43 km à l'est du comté de Taitung. Le second a eu lieu à 21 h 19 GMT avec un épicerite à 37,2 km à l'est du comté de Hualien, également dans l'est.

Taiwan est régulièrement secoué par des tremblements de terre. Le plus sévère avait atteint une magnitude de 7,6 en septembre 1999, faisant environ 2 400 morts.

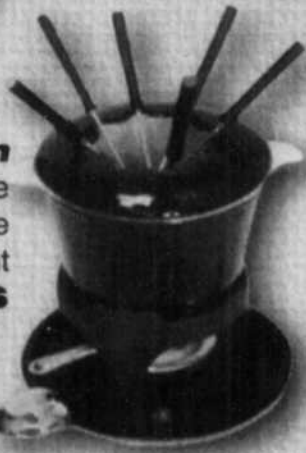
## VENTE surplus d'inventaire



Liquidation  
de gaufriers Emeril  
à seulement  
**49<sup>95</sup>\$**

Liquidation  
d'ensembles à fondue  
en fonte émaillée  
à seulement  
**29<sup>95</sup>\$**

Quantités limitées.  
Sur marchandise en  
inventaire seulement.



# Renaud & cie

Le plus grand magasin de services de  
vaisselle et d'articles de cuisine à Québec



Nouvelle adresse:  
1257, boulevard Charest Ouest  
681-1944

Plus facile d'accès, ce magasin est situé entre  
Boiteau Luminaire et La Galerie du Meuble.

Et toujours au:  
82, rue St-Paul, Québec  
692-0122



présente

## Printemps BEETHOVEN

Conférences, cinéma, concours littéraire, bibliographie

Club Musical de Québec  
Suite de l'intégrale des 32 sonates  
Chapelle historique Bon-Pasteur de Québec

Christian Leotta, piano

Mardi 22 février, 20 h Récital n° 5  
Dimanche 27 février, 16 h Récital n° 6  
Dimanche 6 mars, 16 h Récital n° 7  
Jeudi 10 mars, 20 h Récital n° 8

Adultes : 20 \$\* par récital  
Étudiants : 10 \$\* par récital  
\*hors de service en mars  
118-643-8131 ou 522-6221  
1-877-643-8131

Orchestre symphonique  
de Québec  
Intégrale des 9 symphonies  
Grand Théâtre de Québec

Sous la direction de Yoav Talmi

Mardi 1<sup>er</sup> mars, 20 h Symphonies n° 1, 2 et 3  
Jeudi 3 mars, 20 h Symphonies n° 4 et 5  
Mardi 8 mars, 20 h Symphonies n° 6 et 7  
Vendredi 11 mars, 20 h Symphonies n° 8 et 9

Visa OSQ 9 symphonies en 4 concerts  
88 \$ régulier • 28 \$ étudiants  
disponibles à la billetterie de (514) 643-8136

Billets ordinaires  
20 \$ section parterre  
disponibles à la billetterie de (514) 643-8136  
ou Grand Théâtre de Québec et dans le  
Bosquet Hillier de 643-8131

Concours littéraire  
Votez sur  
printempsbeethoven.org  
pour le texte de votre choix

une collaboration LE SOLEIL



## CRV LX

2005

**298<sup>5</sup>\***  
par mois/  
48 mois

0<sup>e</sup> dépôt de sécurité  
Transport et préparation inclus



\* Location-bail offerte par HCFI sur CRV LX 2005 (modèle RD775SE). Comptant ou échange équivalent de 4911\$. Limite de 95 000 km, excédentaire payable à 0,125 le kilomètre. Taxes, assurance, immatriculation et frais d'enregistrement en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Photo à titre indicatif.

Stee-Foy  
**lallier**

2000, rue Jean-Talon Nord  
Sainte-Foy (Québec) G1N 2E8

687-2525

www.lallierstefoy.com



## ACHOURA

Suite de la A 22

irakienne entre Mahmoudiyah et Latifiyah, au sud de Bagdad.

À Kirkouk, un turcman chiite a été tué par l'explosion d'une bombe artisanale près d'une mosquée.

## ENLÈVEMENTS

Deux journalistes indonésiens, travaillant pour la télévision privée Metro TV, ont été enlevés à l'ouest de la capitale, a-t-on appris hier auprès de l'ambassade indonésienne à Bagdad.

Dans une vidéo diffusée par la télévision satellitaire Al-Jazira, un groupe armé islamiste jusque-là inconnu, Jaich Al-Moujahidine (Armée des moudjahidines), a revendiqué leur enlèvement, demandant « au gouvernement indonésien de préciser la mission pour laquelle les deux journalistes étaient venus », sachant que l'Indonésie, pays musulman le plus peuplé au monde, a toujours été opposée à l'opération militaire des États-Unis et de leurs alliés en Irak.

Le document diffusé à l'écran montre les deux otages, Budiyanto et sa collègue Meutya Viada Hafid, exhibant leurs passeports.

On est toujours sans nouvelles de la journaliste française Florence Aubenas disparue en Irak et de sa consœur ita-



Dans une vidéo diffusée par la télévision satellitaire Al-Jazira, un groupe armé islamiste jusque-là inconnu, Jaich Al-Moujahidine, a revendiqué l'enlèvement des deux journalistes indonésiens, Meutya Hafid et Budiyanto.

lienne Giuliana Sgrena, pour laquelle le Vatican a tenté en vain de trouver un contact avec ses ravisseurs, a-t-il indiqué hier.

Sur le plan politique, la Commission électorale a validé jeudi les résultats du scrutin historique du 30 janvier en Irak, confirmant la nette victoire de la liste chiite soutenue par le clergé de cette communauté majoritaire, et la deuxième place de la liste d'alliance kurde.



DR  
JEAN-YVES  
PERREAULT  
M.D.  
OMNIPRATICIEN

## Échographie veineuse (scanner duplex) pour le traitement des varices

- DIÈTES ET JEÛNES PROTÉINÉS
- INJECTION DES RIDES
- PEELING MÉDICAL
- GONFLEMENT DES LÈVRES
- INJECTION DE CELLULITE

SAINTE-FOY  
651-6408

LÉVIS  
837-4742

SAINTE-MARIE  
387-6368



VOLVO S40 2.4i, S60 2.5T et S80  
FRISSONS GARANTIS, EN TOUTE SÉCURITÉ. FOIS TROIS.

VOLVO  
pour la vie

AVEC LEUR DESIGN SANS COMPROMIS À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR, LA TRACTION INTÉGRALE EN OPTION ET LEUR TOUTE NOUVELLE ATTITUDE, LES VOLVO S40, S60 ET S80 ONT ÉTÉ CONÇUES POUR UNE TOUTE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONDUCTEURS DE VOLVO. MAIS N'AYEZ CRAINTE, CE SONT QUAND MÊME D'AUTENTIQUES VOLVO. VENEZ EN FAIRE L'ESSAI DÈS AUJOURD'HUI!



À PARTIR DE

378 \$\*

\$40



ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA  
VOLVO S40 : MEILLEURE COMPACTE SPORTIVE 2005

PAR MOIS PENDANT 36 MOIS

À PARTIR DE

498 \$\*

\$60



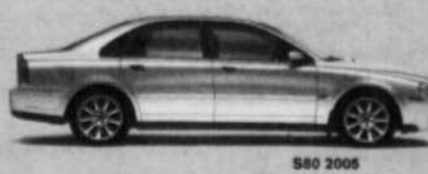
S60 2.5T 2005

PAR MOIS PENDANT 36 MOIS

À PARTIR DE

648 \$\*

\$80



S80 2005

PAR MOIS PENDANT 36 MOIS

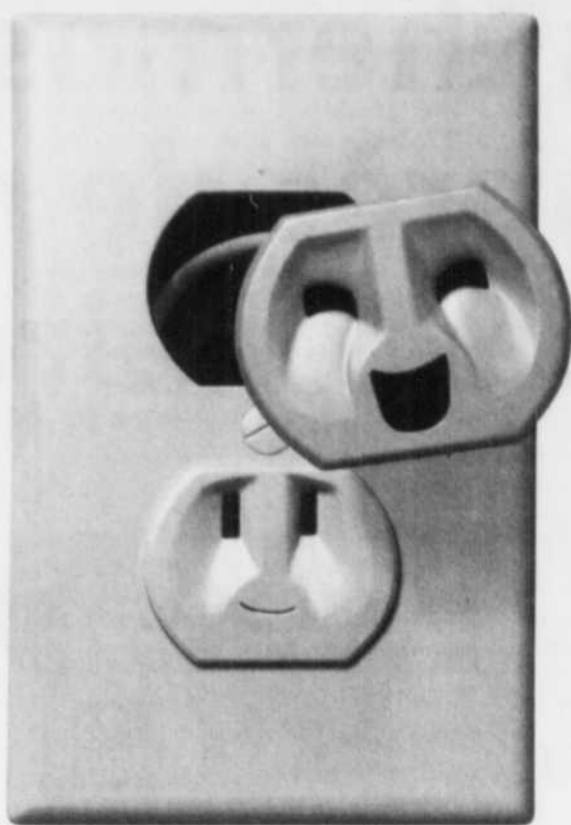
### VOLVO DE QUEBEC

2230 rue Jean - Talon Nord, Sainte-Foy  
(418) 682-1112 www.volvodequebec.com

\* Le POSF d'une S40 2.4i/S60 2.5T/S80 AWD 2005 est de 29 996 \$/40 420 \$/54 995 \$. La S40 2.4i illustrée est équipée d'un toit ouvrant, de l'ensemble sport et de roues en alliage de 18 po en option. Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles uniquement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Exemple de crédit-bail pour une S40 2.4i/S60 2.5T/S80 AWD 2005 (incluant les frais de transport et de livraison de 1 275 \$) : 377,76 \$/427,20 \$/445,24 \$ par mois, bail de 36 mois, acompte de 2 990 \$/1 950 \$/3 900 \$. Total des mensualités : 14 732,64 \$/19 415,27 \$/25 291,36 \$. Valeur de rachat en fin de bail : 16 826,10 \$/22 407,30 \$/26 917,60 \$. Les mensualités peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Pour la S40 2.4i, la première mensualité est due à la signature du bail. Aucun dépôt de garantie n'est exigé pour une durée limitée. Pour la S60 2.5T et la S80 AWD, la première mensualité et le dépôt de garantie mensuel de 600 \$/750 \$ sont dus à la signature du bail. Allocation de 60 000 km pour la période de 36 mois (2,08 \$/0,16 \$/0,16 \$ par km supplémentaires). Taxe d'intérêt annuel : 5,9 %/2,9 %/1,9 %. Taxes, immatriculation, assurances, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut vendre/bailler à un prix inférieur. Cette promotion prend fin le 28 février 2005. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donne tous les détails. © 2005 Automobils Volvo du Canada Ltd. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobils Volvo du Canada Ltd. Pensez à toujours bouclier votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.



MIEUX  
CONSOMMER



## Tempérez vos thermostats!

Profitez de cette offre pour vous procurer des thermostats électroniques. Plus précis, ils éliminent les écarts de température et vous assurent plus de confort, tout en vous faisant économiser jusqu'à 10% sur vos frais de chauffage.

## Économisez jusqu'à 130 \$

Maximum par maison unifamiliale, condo ou établissement commercial.

par remise postale

Communiquez avec votre maître électricien pour connaître les remboursements applicables aux duplex, aux triplex et aux immeubles à logements multiples. Si vous achetez chez un détaillant, n'oubliez pas de conserver vos codes à barres (CUP) originaux.



MIEUX  
CONSOMMER

ACHAT

Achetez cinq thermostats électroniques\* pour plinthes électriques chez un détaillant ou auprès d'un maître électricien membre de la CMEQ et recevez 45 \$ par la poste.

Obtenez un remboursement additionnel de 10 \$ par thermostat pour le sixième et le septième thermostats achetés.

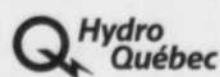


MIEUX  
CONSOMMER

INSTALLATION

Faites installer cinq thermostats électroniques\* pour plinthes électriques par un maître électricien membre de la CMEQ et recevez 45 \$ par la poste.

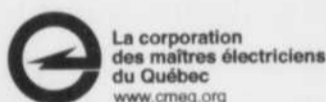
Obtenez un remboursement additionnel de 10 \$ par thermostat pour le sixième et le septième thermostats installés.



\*Thermostats programmables ou non programmables. Les convecteurs avec thermostat intégré sont également admissibles. Voir les autres modalités au verso.



# Procurez-vous vos thermostats auprès de nos partenaires



**Modalités :** Remplissez ce ou ces bons et envoyez-les par la poste avec une copie de la facture et les codes à barres (CUP) originaux aux **Promotions Redemco inc.**, à l'adresse ci-dessous. Si vous achetez vos thermostats auprès d'un maître électricien, assurez-vous que son numéro de licence ainsi que la marque, le numéro du modèle et le prix des thermostats sont indiqués sur la facture. Dans le cas d'un immeuble à logements multiples, vous devez également préciser le nombre de logements dans lesquels les thermostats ont été installés. Seuls les bons lisibles et dûment remplis seront acceptés. Veuillez prévoir de six à huit semaines pour la réception de la remise postale. L'achat et (ou) l'installation doivent être effectués entre le 1<sup>er</sup> février 2004 et le 31 décembre 2005. Les demandes de remboursement doivent être postées dans les deux mois suivant l'achat ou l'installation. Hydro-Québec n'est pas responsable des bons perdus, mal acheminés, illisibles ou incomplets. Cette offre de remise postale est soumise à toutes les lois fédérales et provinciales ainsi qu'à tous les règlements municipaux applicables. Toute soumission frauduleuse est passible de poursuite judiciaire. Cette promotion peut être modifiée sans préavis. Offre valide au Québec seulement. La Loi sur le bâtiment exige que l'installation des thermostats soit réalisée par un membre accrédité de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ). Vous pouvez consulter le répertoire des membres de la CMEQ à l'adresse suivante : [www.cmeq.org/repertoire\\_me/index.asp](http://www.cmeq.org/repertoire_me/index.asp).

Postez à : Les Promotions Redemco inc., C.P. 2010, Longueuil (Québec) J4K 5J9  
1 866 733-3626 • (514) 990-3514

Langue de correspondance: Français  Anglais

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ App.: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Propriétaire  Locataire

Type de bâtiment :

Commerce  Duplex  Copropriété   
Unifamilial  Triplex  Logements multiples

Immeuble à logements multiples: N° de logements visés \_\_\_\_\_

Postez à : Les Promotions Redemco inc., C.P. 2010, Longueuil (Québec) J4K 5J9  
1 866 733-3626 • (514) 990-3514

Langue de correspondance: Français  Anglais

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ App.: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Propriétaire  Locataire

Type de bâtiment :

Commerce  Duplex  Copropriété   
Unifamilial  Triplex  Logements multiples

Immeuble à logements multiples: N° de logements visés \_\_\_\_\_

**Hydro Québec**

## LIBAN

## L'opposition annonce le « soulèvement pour l'indépendance »

BEYROUTH (AFP) — L'opposition libanaise, réunie en séance plénière, a annoncé hier soir un « soulèvement pour l'indépendance » et réclamé un « gouvernement de transition » qui assure le retrait syrien et supervise le scrutin législatif prévu au printemps.

« En réponse à la politique criminelle et terroriste des autorités libanaises et syriennes, l'opposition libanaise déclare un soulèvement démocratique et pacifique pour l'indépendance », a décidé l'opposition dans sa première réunion après l'assassinat, lundi, de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri.

Le premier ministre libanais Omar Karamé a pour sa part qualifié de « projet de coup d'État contre le pouvoir ».

« La formation d'un gouvernement transitoire est une nécessité nationale absolue » et sa tâche est « d'assurer un retrait immédiat et total de l'armée syrienne, en préambule à la tenue d'élections législatives libres et honnêtes », précise le texte lu à la presse par un membre du Comité de suivi de l'opposition, Samir Frangié.

Le communiqué a été rendu public au domicile du député et chef druze

Walid Joumblatt, principale figure de l'opposition, absent, « pour des raisons de sécurité », de la réunion qui a eu lieu dans un grand hôtel proche de Beyrouth.

Les députés de l'opposition, qui occupent le tiers des 128 sièges du Parlement, ont en outre décidé de ne plus participer aux travaux ordinaires de l'Assemblée « avant la tenue d'une séance plénière destinée à débattre de la série d'assassinats », ajoute le communiqué.

Le député et ancien ministre Marwan Hamadé, très proche de M. Joumblatt, a échappé de justesse à un attentat à l'explosif perpétré en octobre dans le même secteur que celui qui a visé Rafic Hariri.

Le député et ancien ministre Bassel Fleyhane a en outre été très grièvement blessé dans l'attentat contre Rafic Hariri, et se trouve hospitalisé en France.

## WASHINGTON

Pendant ce temps, à Washington, des groupes d'Américains d'origine libanaise ont manifesté hier devant l'ambassade de Syrie pour protester contre le gouvernement de ce pays.

## EN BREF

### Iouchtchenko tend la main à la Russie

■ ZAGREB — Le président ukrainien Viktor Iouchtchenko a affirmé hier que l'option européenne de l'Ukraine ne signifie pas que son pays tournera le dos à la Russie. L'Ukraine « souhaite que ses relations avec la Russie se développent au travers de la mise en place de projets concrets », a-t-il dit. Il a fait de l'adhésion de son pays à l'Union européenne et à l'OTAN un objectif primordial. Il profitera de son premier déplacement à Bruxelles dans quatre jours pour demander l'ouverture des négociations d'adhésion à l'UE dès 2007. AFP

## ÉLECTIONS AU PORTUGAL

### Les socialistes favoris

■ LISBONNE — L'opposition socialiste de José Socrates devrait remporter haut la main les élections législatives anticipées de demain aux dépens du gouvernement de centre droite de Pedro Santana Lopes. Quelque 8,8 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour renouveler le Parlement pour quatre ans. Des sondages accordaient une avance de 10 à 15 points au Parti socialiste de M. Socrates, qui devrait être le prochain premier ministre. AP



### LES BOUFFÉES DE CHALEUR : À LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION NON HORMONALE ?

Plusieurs femmes ont des bouffées de chaleur pendant ou après la ménopause.

Si vous souffrez de bouffées de chaleur, vous pourriez être éligible à participer à une étude de recherche clinique sur un produit non hormonal expérimental.

Pour participer, vous devez :

- Être âgée entre 40 et 65 ans
- Être ménopausée naturellement (pas de menstruations depuis au moins six mois) ou chirurgicalement
- Avoir des bouffées de chaleur plusieurs fois par jour.

Étude sous la direction de la Docteure Céline Bouchard, en collaboration avec le Dr Michel Fortier.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Maude Julien ou Suzie Savard, infirmières de recherche au 650-2295

## Pohénégamook destination vacances

4 SAISONS À DÉCOUVRIR

Profitez de notre formule de vacances tout inclus pour la relâche scolaire

En famille, en couple ou entre amis

Hébergements au choix\* • Restauration • Activités

• Animation • Équipements • Accès au Centre de santé

\*Auberges, grands chalets, maisonnettes et chalets avec cuisinette.

### Forfaits hors saisons pour la clientèle individuelle

En vigueur en tout temps du 2 janvier au 27 mars 2005 (sauf relâche scolaire)

#### Forfait Plein Air

Hébergement deux nuits, cinq repas

169\$/pers./occ. double + tx

199\$/pers./occ. simple + tx

99\$/89\$/79\$/enfant selon l'âge + tx

#### Incluant :

- Activités autonomes
- Équipements de plein air
- Accès au Centre de santé en soirée (piscine, saunas, bain tourbillon)

#### Forfait Motoneige

63\$/pers./occ. double + tx

78\$/pers./occ. simple + tx

#### Incluant :

- Hébergement une nuit
- Un souper et un déjeuner
- Accès au Centre de santé en soirée (piscine, saunas, bain tourbillon)

#### Forfait Détente

Forfait deux soins (valeur 60\$)

229\$/pers./occ. double + tx

259\$/pers./occ. simple + tx

#### Forfait Relaxation

Forfait quatre soins (valeur 157\$)

325\$/pers./occ. double + tx

355\$/pers./occ. simple + tx

#### Ces deux forfaits incluent :

- Hébergement deux nuits
- Cinq repas
- Activités autonomes
- Équipements de plein air (selon la saison)
- Accès au Centre de santé en soirée (piscine, saunas, bain tourbillon)

#### Spécial Saint-Valentin

18 au 20 février 2005

Fête gourmande pour goûter aux plaisirs de la bonne cuisine dans un climat de détente et de relaxation.

239\$/pers./occ. double + tx

269\$/pers./occ. simple + tx

#### Incluant par personne :

- Hébergement deux nuits
- Quatre repas en service buffet et le souper du samedi avec service aux tables, une demi-bouteille de vin et un café flambé
- Petites douceurs à la chambre et une demi-bouteille de mousseux
- Activités encadrées et équipements
- Accès au Centre de santé en soirée (piscine, saunas, bain tourbillon)

À 2 heures de Québec

Ras-Saint-Laurent

**Pohénégamook**

SANTÉ PLEIN AIR

1 800 463-1364

[www.pohenegamook.com](http://www.pohenegamook.com)

# Visite de réconciliation de Bush en Europe

BERTRAND PINON  
Agence France-Presse

BRUXELLES — Malgré des divergences persistantes sur l'Irak et la Chine, l'Europe et les États-Unis veulent enterrer deux ans de tensions liées à la guerre en Irak lors de la tournée sur le Vieux Continent que George W. Bush entame demain soir par une étape de 48 heures à Bruxelles.

Un double sommet mardi avec les chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN et de l'Union européenne constituera le point d'orgue de la visite sous haute sécurité du président américain, qui se rendra ensuite en Allemagne puis à Bratislava (Slovaquie) pour rencontrer son homologue russe Vladimir Poutine.

Signe de la volonté générale d'apaisement, M. Bush dînera auparavant lundi avec le président français Jacques Chirac, l'un des plus farouches opM. Bush prononcera aussi le même jour un discours présenté comme clé par les diplomates américains à Bruxelles.

« Mon premier objectif est de rappeler aux Américains et aux Européens que la relation transatlantique est très importante pour nos sécurités mutuelles et pour la paix, que nous avons parfois des différences, mais que nous ne différons pas sur les valeurs », a déclaré M. Bush jeudi.

## Signe d'une volonté d'apaisement, M. Bush dînera avec le président français, Jacques Chirac

Venue deux semaines à l'avance en éclaireur, la nouvelle patronne de la diplomatie américaine, Condoleezza Rice, a déminé le terrain de la visite présidentielle, prônant elle-même l'ouverture d'un « nouveau chapitre » entre l'Europe et les États-Unis.

« Nous sommes d'accord qu'il s'agit d'une visite, d'un signal importants. Il y a une volonté des deux côtés de saisir cette opportunité pour donner un nou-

vel élan aux relations transatlantiques, assure un diplomate européen de haut rang. Il n'y a guère de dossier qui puisse bénéficier de mauvaises relations entre nous », souligne-t-il.

À l'exception de l'Irak, et peut-être de l'épineuse question de la levée de l'embargo européen sur les armes à la Chine, les retrouvailles de mardi éviteront donc les sujets qui fâchent toujours, comme le Protocole de Kyoto.

L'objectif est de mettre en valeur une identité de vues sur l'espoir de relance du processus de paix israélo-palestinien et le rapprochement sur l'Irak.

Les Européens devraient offrir mardi la participation de tous les leurs à la mission de formation des forces de sécurité irakiennes conduite par l'OTAN. Les plus réticents (France, Allemagne, Belgique, Espagne) se contenteront de le faire ailleurs qu'en Irak. Au sein de l'UE, les ministres des Affaires étrangères doivent entériner l'engagement des 25 dans la formation d'environ 800 magistrats et policiers, là aussi hors du pays. « Il est très clair, côté européen, que nous voulons voir l'Irak réussir.

C'est très important de signaler notre volonté d'aller de l'avant », assure le même diplomate.

Les débats sur le Proche-Orient offriront l'occasion d'afficher un soutien commun à la reprise du dialogue entre Israël et les Palestiniens, mais aussi de faire le point sur la Syrie, dont les États-Unis ont exigé le retrait immédiat du Liban après l'assassinat de l'ex-premier ministre Rafie Hariri.

Plus délicates s'annoncent les discussions sur l'Irak. L'administration Bush soupçonne Téhéran de vouloir acquérir la bombe atomique et juge un peu mou le trio Allemagne-France-Royaume-Uni, qui négocie avec la République islamique pour tenter de la faire renoncer à ses ambitions nucléaires.

## SÉCURITÉ

Les autorités belges ont par ailleurs multiplié ces derniers jours les réunions avec les services de sécurité américains et ceux des institutions européennes et de l'OTAN que visitera M. Bush et se montrent avares de détails sur le dispositif qui sera mis en place.



ARCHIVES LE SOLEIL

## Oubliez la Grosse Pomme !

■ NEW YORK — Oubliez la Grosse Pomme. New York veut désormais être appelée *The World's Second Home*, la deuxième maison du monde. La ville veut déposer l'expression et l'utiliser, pour promouvoir affaires et tourisme. Si sa demande est acceptée, la ville aura les droits exclusifs pour accoler l'expression à une liste de plus de 200 produits et services, selon le *New York Times*. Dans les années 70, le Bureau des visiteurs et congrès de New York avait officialisé le surnom de *The Big Apple*. À la même période, l'État avait adopté le slogan au petit cœur, « I (cœur) NY ». AP

## Le solde d'adieu à la Jetta



**0\$** Première mensualité\* **0\$** Dépôt de sécurité **0\$** Acompte

0\$ de frais de préparation et de transport, 0\$ de taxes sur le climatiseur, 0\$ de droits sur les pneus neufs, 0\$ de frais d'inscription au RDPRM et 0\$ de frais d'administration\*\*

**Et à partir de seulement 299 \$ par mois<sup>1</sup> pour une location de 48 mois.**

Les concessionnaires Volkswagen vous offrent une toute dernière chance de prendre le volant de la Jetta sous sa forme actuelle. Prenez les clés de votre Jetta berline 2005 et partez sans rien avoir à payer. Des conditions d'adieu qu'on n'est pas près de revoir.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



1 888 ROULE VW | vw.ca

\*Première mensualité gratuite jusqu'à concurrence de 500 \$ (taxes incluses), 0\$ de dépôt de sécurité et 0\$ d'acompte applicables à la location d'une Jetta berline 2005. \*\*Pour un temps limité, louer une Jetta berline 2005 et ces frais seront assumés pour vous. <sup>1</sup>L'offre de location à 299 \$ par mois s'applique à la Jetta GLS 2005 berline à essence, de base, 5 vitesses, neuve, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Taxes, immatriculation, assurances et frais de 12 \$ du kilomètre après 80 000 km en sus. Offres sujettes à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offres en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> février 2005. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Ne s'applique qu'aux locations faites à des particuliers. Plus les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.

« les politiciens  
patinent  
vraiment avec lui »



**Laforest** le matin & le midi

avec **Alain Laforest**  
du lundi au vendredi  
de 6 h à 9 h et de 11 h 45 à 13 h

Ligne opinions :  
**670-9330**

le **93<sup>3</sup>**  
opinions & rock classique



## ISRAËL

## Feu vert à un nouveau segment du mur demain

JÉRUSALEM (AFP) — Le gouvernement israélien doit approuver demain un nouveau tracé de la barrière controversée en cours de construction en Cisjordanie et voter pour le retrait de la bande de Gaza.

La coïncidence n'est pas fortuite : le premier ministre de droite Ariel Sharon, confronté dans son propre camp à une forte opposition à l'évacuation des colonies de la bande de Gaza, tente de rendre la pilule moins amère, en donnant un feu vert à la construction d'un nouveau segment de la barrière.

Mais par delà ces considérations tactiques, M. Sharon n'a jamais caché que l'évacuation des colonies de la bande de Gaza dans le cadre de son « plan de désengagement » et la construction de la barrière relèvent d'une même logique de séparation d'avec les Palestiniens.

Le tracé que le gouvernement israélien doit approuver est plus proche de la frontière avec Israël tout en comprenant des blocs de colonies, a indiqué hier un responsable à la présidence du Conseil.

Le tracé rectifié de la barrière englobe environ 7% de la Cisjordanie occupée, hors Jérusalem-Est annexée, contre 16% pour le tracé initial, selon le quotidien *Haaretz*.

La barrière englobera la colonie urbaine de Maa-lei Adumim, la principale implantation en Cisjordanie (25 000 résidents) à une dizaine de kilomètres de Jérusalem, et le bloc de colonies du Goush Etzion, dans le sud de la Cisjordanie.

Le chef du Conseil des implantations du Goush Etzion, Shaoul Goldstein, s'est félicité à l'avance de la décision du cabinet, estimant qu'elle « permettra de renforcer la sécurité » des résidents, dans une déclaration à la presse.

Mais, en même temps, il a renouvelé son opposition au plan de retrait de la bande de Gaza qui a regu mercredi l'aval définitif du Parlement, mais contre lequel le lobby des colons et une large partie de la droite continue à se mobiliser.

Ailleurs dans le sud de la Cisjordanie, la barrière de séparation doit quasiment suivre le tracé de la Ligne verte, la ligne d'armistice de la première guerre israélo-arabe (1948-1949) séparant Israël de la Cisjordanie.

Le dirigeant travailliste, Shimon Peres, a annoncé hier le soutien de son parti au nouveau tracé de la barrière, estimant que contrairement aux craintes exprimées par les Palestiniens, cet ouvrage controversé n'entraînerait « pas une annexion de facto de territoires ».

La Cour suprême d'Israël avait ordonné le 30 juin de modifier le tracé sur une trentaine de kilomètres au nord de Jérusalem, vu le préjudice porté à quelque 35 000 Palestiniens par le tracé initial.

La Cour internationale de justice a réclamé le 9 juillet son démantèlement et l'Assemblée générale de l'ONU a voté le 20 juillet à une majorité écrasante une résolution exigeant qu'Israël respecte cet avis. Mais Israël a annoncé que la barrière serait achevée en 2005 comme prévu.

## IRLANDE

## L'IRA impliquée dans le blanchiment d'argent

DUBLIN — L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a été officiellement impliquée hier dans des opérations de blanchiment d'argent qui ont fait l'objet d'un vaste coup de filet de la police irlandaise, illustrant la volonté de Londres et de Dublin de mettre fin aux activités criminelles de l'organisation clandestine. Le ministre irlandais de la Justice, Michael McDowell, a qualifié l'IRA de « machine criminelle colossale qui blanchit d'énormes sommes d'argent ». Hier, la police irlandaise a annoncé une huitième arrestation depuis mercredi, celle d'un homme interpellé dans la banlieue de Cork. Il est soupçonné d'avoir brûlé des livres sterling dans son jardin. Des munitions pour armes automatiques ont été saisies à son domicile. AFP



La police a effectué huit arrestations.



### CONSULTATION PUBLIQUE

#### Vous avez une opinion sur la contribution des aînés au développement du Québec?

Une tournée de consultation se tiendra du 26 février au 30 avril 2005. Nous vous invitons à vous exprimer sur :

- les meilleurs moyens qui permettront à la société québécoise d'assurer le plein développement du Québec dans un souci d'équité envers toutes les générations;
- les actions nécessaires pour reconnaître le rôle essentiel des aînés dans la société.

Toute l'information concernant cette consultation est disponible dans le site Internet [www.consultation-aines.gouv.qc.ca](http://www.consultation-aines.gouv.qc.ca). Vous y trouverez le document de consultation, les thèmes abordés et des questions destinées à alimenter votre réflexion.

Le samedi 26 février 2005  
de 13 h à 16 h 30

Hôtel l'Oiselière  
Salle Hironnelle-Paruline, 3<sup>e</sup> étage  
165A, route du Président-Kennedy  
Lévis

Le dimanche 27 février 2005  
de 13 h à 16 h 30

Hôtel Germain des Prés  
Salle Germain-Rochette, rez-de-chaussée  
(entrée par le restaurant Bistango)  
1200, avenue Germain-des-Prés  
Sainte-Foy

#### Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire à la rencontre de votre région par téléphone, auprès de Communication-Québec, au **1 800 363-1363**, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30, ou encore par Internet au [www.consultation-aines.gouv.qc.ca](http://www.consultation-aines.gouv.qc.ca). La période d'inscription se termine le mercredi 23 février 2005.

Une sélection aléatoire de 40 personnes sera effectuée parmi toutes les inscriptions reçues pour une même région. Nous communiquerons avec ces personnes.

#### Dépôt de document

Les personnes qui désirent déposer un document exposant leur point de vue peuvent le faire :

- sur place, juste avant le début des rencontres;
- par Internet, avant le 6 mai 2005, à l'adresse [www.consultation-aines.gouv.qc.ca](http://www.consultation-aines.gouv.qc.ca), en remplissant le formulaire prévu à cette fin;
- par courrier, avant le 6 mai 2005, à l'adresse :

Secrétariat aux aînés  
425, rue Saint-Amable, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1  
Téléphone : 1 877 502-4127

**BRILLER**  
PARMI LES MEILLEURS

Emploi,  
Solidarité sociale  
et Famille

Québec



européenne

**5 000 FORAITS-VACANCES 799\$ CHACUN**  
**FORAITS D'UNE SEMAINE TOUT-COMPRIS**

NOS FORAITS-VACANCES COMPRENNENT :

- Vol
- Hébergement 7 nuits
- Nourriture et boissons
- Transferts
- Représentants de Go Travel Direct
- à destination

**CETTE OFFRE PREND FIN LE 1<sup>er</sup> MARS**



**RÉPUBLIQUE DOMINI AÏNE**  
 PUERTO PLATA, LA ROMANA

**CUBA**  
 SANTA LUCIA

**GoTravelDirect.com**  
**1-866-749-3344**

**GO TRAVEL DIRECT**

Un prix par personne en chambre double et équipement de chauffage par vent chaud, les taxes, le nombre de vols, les vols, 1 000 dollars au plus de 775 \$ à destination de République Dominicaine et de Cuba. Des vols directs sans escales de Québec à destination de République Dominicaine et de Cuba. Les vols directs sans escales de Québec à destination de République Dominicaine et de Cuba. Les vols directs sans escales de Québec à destination de République Dominicaine et de Cuba.

**ANTI-INFLAMMATOIRES**  
**Vioxx, Celebrex et Bextra maintenus sur le marché**

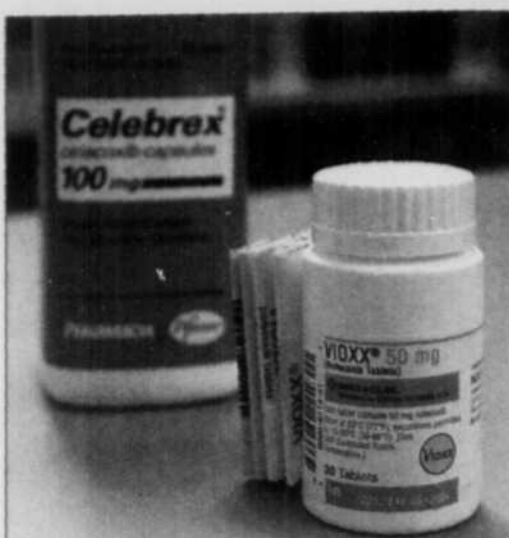
GAITHERSBURG, États-Unis (AFP) — Les nouveaux anti-inflammatoires, très répandus aux États-Unis, sont sur la sellette pour les risques de troubles cardio-vasculaires qu'ils comportent. Mais les scientifiques n'ont pas recommandé hier leur retrait du marché.

Un comité de 31 scientifiques chargé de conseiller la FDA (agence américaine de régulation des médicaments) a voté en faveur de la commercialisation du Celebrex et du Bextra, fabriqués par le groupe Pfizer, et du Vioxx (Merck) malgré les risques importants d'effets secondaires. La recommandation intervient alors que le géant pharmaceutique Merck avait retiré le Vioxx du marché en septembre à la suite d'études sur les risques élevés d'incidents vasculaires cardiaques entraînés par la prise de ce médicament.

Pour chacun des trois traitements, le comité des experts scientifiques indépendants a estimé que les données existantes sur leur prise présentaient une hausse importante des risques pour la santé, mais que les effets positifs justifiaient la vente de ces médicaments aux États-Unis.

Cependant, le vote a été serré pour la commercialisation du Bextra et du Vioxx malgré les risques. Aussi le comité a-t-il assorti sa recommandation, généralement suivie par la FDA, d'une série de mises en garde spécifiques à faire figurer sur les emballages des trois médicaments, les sites Internet et les publications les concernant.

Pour le Vioxx, le comité a conseillé un avertissement encore plus ferme que pour les deux autres allant jusqu'à la quasi-interdiction de publicité. Le comité a aussi suggéré que les personnes souffrant de problèmes cardiaques ou ayant subi des opérations du cœur soient spécifiquement informées des risques liés à ces produits.



Un comité de scientifiques estime que les effets positifs justifient la vente de ces médicaments aux États-Unis malgré les risques.

Les scientifiques réunis hier ont écouté les arguments des laboratoires, des médecins, des experts privés et publics sur les dangers et vertus de ces médicaments.

La controverse a débuté en septembre avec le retrait par Merck du Vioxx du marché mondial après une nouvelle étude montrant un doublement des risques cardiaques pour les personnes utilisant ce médicament pendant de longues périodes ou ayant subi des pontages coronariens.

Des responsables de Merck, dont le D<sup>r</sup> Ned Braunstein, ont expliqué qu'il était possible que tous les anti-inflammatoires du type COX-2 comportent les mêmes risques accrus d'accidents vasculaires cérébraux. D'autres médicaments expérimentaux, Prexige et Arcoxia, sont également concernés.

Le D<sup>r</sup> David Graham, un responsable du bureau d'évaluation des médicaments à la FDA qui estime que le Vioxx aurait tué de 88 000 à 140 000 Américains, avait déclaré devant le comité que le Celebrex à haute dose était dangereux pour le cœur.

Le comité a aussi suggéré que la hiérarchie de la FDA au Sénat, en novembre, d'avoir fait pression sur lui pour l'empêcher de publier un rapport sur les risques du Vioxx.

**AFRIQUE DU SUD**  
**Polémique sur l'impact du sida**


■ PRETORIA — Le sida est « l'une des principales causes de décès » chez les Sud-Africains de 15 à 49 ans, a annoncé hier l'organisme officiel des statistiques, sur fond de polémique récurrente sur l'impact exact de la pandémie dans un des pays les plus touchés au monde. Selon ce rapport, basé sur l'analyse d'environ trois millions de certificats de décès, le nombre total de morts a augmenté de 57 % entre 1997 et 2002. Cependant, dans plusieurs certificats de décès, la tuberculose et la pneumonie apparaissent comme les principales causes de mortalité. La forte stigmatisation liée au sida expliquerait que nombre de malades sont réticents à annoncer leur statut et que leurs proches demandent au médecin de ne pas le mentionner sur l'acte de décès. En janvier, l'ancien président sud-africain Nelson Mandela a d'ailleurs dit que son fils était mort du sida, soulignant qu'il était indispensable « de parler publiquement du sida », afin de montrer qu'il s'agit « d'une maladie normale ». Dans une tribune publiée dans la presse sud-africaine, Paul Lebohla a lancé une virulente attaque contre divers organismes internationaux, au premier rang desquels l'ONU, les accusant de surestimer l'étendue et l'impact du VIH-sida. **AFP**

VOS RENDEZ-VOUS AVEC L'INFORMATION ET LA CULTURE

DU LUNDI AU VENDREDI, MIDI ET 17h30

**LE TÉLÉJOURNAL / Québec**

AVEC JULIE DROLET



**RADIO-CANADA**

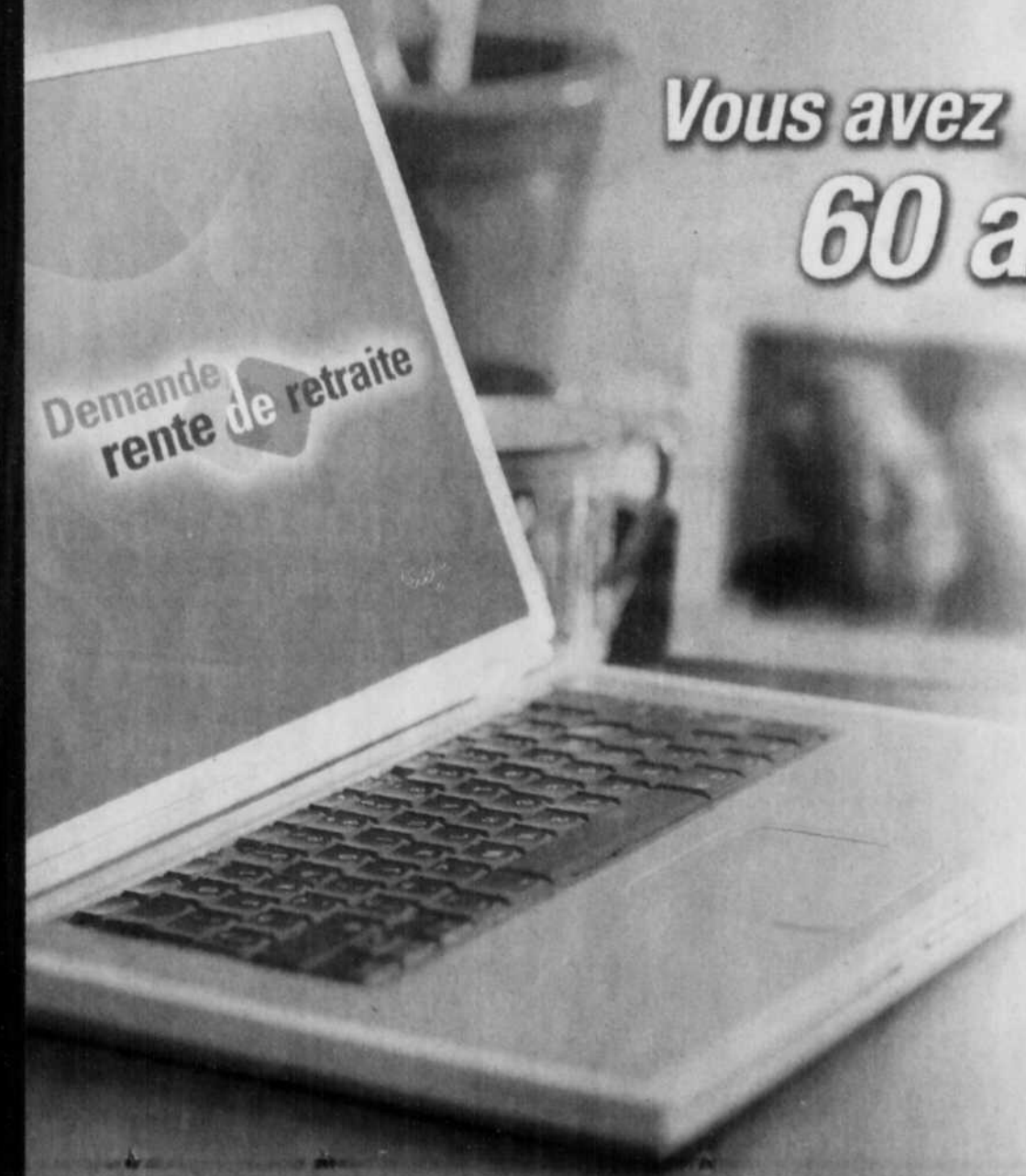

VOUS ALLEZ VOIR.

**Vous avez 60 ans ou plus ?**  
 Vous avez déjà travaillé ?


Demandez votre rente de retraite en ligne et voyez aussitôt le montant auquel vous auriez droit.

**www.rrq.gouv.qc.ca**

Régie des rentes Québec

**et nord-américaine**



**La Focus 2005**

Ingénierie et design à l'européenne.  
 Confort et commodités à la nord-américaine.

**Ford**

Bien pensé

ford.ca

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

NATHALIE NORMANDEAU AUX AFFAIRES MUNICIPALES ET AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

## Les préfets du Québec applaudissent



M<sup>me</sup> Normandeau était émue de sa nomination.

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ CAUSAPSCAL — La nomination de la députée de Bonaventure, Nathalie Normandeau, au poste de ministre des Affaires municipales et du Développement régional a été accueillie par une salve d'applaudissements hier lors de l'assemblée des préfets du Québec, précise le vice-président de la Fédération québécoise des municipalités et préfet de la MRC de Bonaventure, Jean-Guy Poirier.

Il y a un an, M<sup>me</sup> Normandeau avait joué un rôle important dans la constitution des Conférences régionales de élus, décision qui confirmait la place prépondérante du pouvoir municipal en développement économique. Ce facteur la prédisposait aux nouvelles responsabilités qui lui incombent, note le préfet Poirier.

« C'est une nomination qui est perçue très positivement par les préfets, entre autres parce qu'elle a déjà été maire. Dans le passé, il y a eu des frictions entre les gens du développement économique et ceux des municipalités. C'était un handicap. Le jumelage s'imposait », assure Jean-Guy Poirier.

Nathalie Normandeau pilotera également la décentralisation et la régionalisation des services gouvernementaux. M. Poirier voit poindre quelques priorités à cet égard. « Les décisions touchant la forêt, l'énergie et les ressources sont pri-

ses à l'Atrium de Charlesbourg. Ça devrait se passer chez nous. Toute la question des redevances sur les ressources forestières doit être abordée rapidement. C'est une façon de redistribuer la richesse au profit des régions pauvres », dit-il.

Tant au Bas-Saint-Laurent qu'en Gaspésie, la promotion de M<sup>me</sup> Normandeau, qui passe d'un ministère d'État, le Tourisme, à un poste avec portefeuille, est reçue avec enthousiasme. Le maire de Rimouski, Michel Tremblay, aussi président de l'Union des municipalités du Québec, souligne comme Jean-Guy Poirier que le cheminement de la députée de Bonaventure est un atout, à l'aube des négociations pour le renouvellement du pacte fiscal entre Québec et les municipalités.

« Elle a été mairesse, elle était déjà ministre, elle a le sens politique et elle est à l'écoute des revendications des régions. Je suis confiant qu'elle nous aidera à renouveler le pacte fiscal, en autant qu'elle nous écoute. Le pacte sera échu le 31 décembre 2005 mais il faudrait en arriver à une entente en juin, parce qu'il faudra que le gouvernement campe ça dans une loi ou un arrêté ministériel », explique M. Tremblay, un ex-député libéral provincial.

Le dernier pacte fiscal s'élevait à 385 millions \$ pour cinq ans. Michel Tremblay souhaite que la négociation actuelle débouche « sur un pacte perpétuel, qu'on n'aurait pas à renégocier ». Il souhaite aussi que M<sup>me</sup> Normandeau nomme rapidement un mandataire gouvernemental à la Table Québec-municipalités pour remplacer Guy Coulombe, victime d'un accident.

Michel Tremblay estime qu'un dynamisme nouveau devrait naître du travail combiné de

Nathalie Normandeau et du Bas-Laurentien Claude Béchard, nouveau ministre du Développement économique. « Les régions sont au cœur de questions sérieuses depuis quelques années et on veut des mesures plus vigoureuses pour qu'elles se démarquent. »

En entrevue téléphonique, Nathalie Normandeau a salué « la cohérence et la vision du premier ministre » Jean Charest qui a créé « un mariage parfait entre les affaires municipales et le développement des régions (...) C'est la première fois que ces deux secteurs se retrouvent sous un même toit ».

La ministre, qui reste ministre responsable de la Gaspésie, s'attaquera dès le départ aux points soulevés par Jean-Guy Poirier et Michel Tremblay, « le pacte fiscal, le volet de renouvellement des infrastructures municipales et la livraison de la régionalisation, de la décentralisation et l'harmonisation des programmes ».

Questionnée sur ce qu'elle entend faire pour ancrer en Gaspésie un second bloc de 1000 mégawatts d'énergie éolienne, une priorité identifiée clairement par les meneurs de la région, M<sup>me</sup> Normandeau répond que « c'est un souhait que je partage (...) C'est clair que c'est un enjeu fondamental. Mais on a aussi besoin de la collaboration des entreprises de chez nous. Il faut s'assurer que les meilleures conditions seront mises en place ». Elle compte aborder la question avec le nouveau ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, aussi tôt que possible.

**Les régions sont au cœur des questions sérieuses**



## VIREZ NISSAN



### SENTRA

- Location à partir de **189\$** /MOIS\*
- Comptant initial de 995\$
- Frais de transport et de pré-livraison compris
- La Sentra édition spéciale à 211\$/mois\* vous offre ses extras sans extra :
  - Climatisateur
  - Radio AM/FM (100 watts) avec lecteur CD
  - Lève-glaces et rétroviseurs électriques
  - Verrouillage des portières électrique
  - Essuie-glace à balayage intermittent

**0\$**

PREMIER VERSEMENT DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*



### ALTIMA EXTRA

- Location à partir de • **257\$** /MOIS\*
- Comptant initial de 3 695\$\*
- Frais de transport et de pré-livraison compris
- Des extras sans extra :
  - Jantes en alliage de 16 po
  - Siège du conducteur à 8 réglages électriques
  - Commandes audio montées sur le volant
  - Ordinateur de bord
  - Dispositif antivol



### X-TRAIL

- Location à partir de **287\$** /MOIS\*
- Comptant initial de 4 295\$
- Frais de transport et de pré-livraison compris



X-Trail 2005 récipiendaire de la Clé d'or de l'Annuel de l'Automobile 2005 catégorie utilitaires sport compacts

Location de 60 mois à 119 \$ par mois pour la Sentra 1.8 2005 avec boîte de vitesses manuelle (CAE025 AAK0) ou 211 \$ par mois pour la Sentra édition spéciale avec boîte de vitesses manuelle (CAE025 AAK0) ou 252 \$ par mois pour la Sentra SE 4.0 Sport V 2005 avec boîte de vitesses manuelle (CAE025 AAK0) ou 292 \$ par mois pour la Sentra SE 4.0 Sport V 2005 avec boîte de vitesses automatique (CAE025 AAK0) ou 337 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 377 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 417 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 457 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 497 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 537 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 577 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 617 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 657 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 697 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 737 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 777 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 817 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 857 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 897 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 937 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 977 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1017 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1057 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1097 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1137 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1177 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1217 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1257 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1297 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1337 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1377 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1417 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1457 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1497 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1537 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1577 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1617 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1657 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1697 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1737 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1777 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1817 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1857 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1897 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 1937 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 1977 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2017 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2057 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2097 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2137 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2177 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2217 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2257 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2297 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2337 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2377 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2417 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2457 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2497 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2537 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2577 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2617 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2657 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2697 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2737 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2777 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2817 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2857 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2897 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 2937 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 2977 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3017 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3057 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3097 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3137 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3177 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3217 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3257 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3297 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3337 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3377 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3417 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3457 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3497 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3537 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3577 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3617 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3657 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3697 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3737 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3777 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3817 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3857 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3897 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 3937 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 3977 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4017 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4057 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4097 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4137 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4177 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4217 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4257 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4297 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4337 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4377 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4417 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4457 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4497 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4537 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4577 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4617 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4657 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4697 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4737 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4777 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4817 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4857 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4897 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 4937 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 4977 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5017 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5057 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5097 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5137 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5177 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5217 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5257 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5297 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5337 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5377 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5417 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5457 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5497 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5537 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5577 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5617 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5657 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5697 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5737 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5777 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5817 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5857 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5897 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 5937 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 5977 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6017 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6057 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6097 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6137 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6177 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6217 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6257 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6297 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6337 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6377 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6417 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6457 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6497 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6537 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6577 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6617 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6657 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6697 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6737 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6777 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6817 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6857 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6897 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 6937 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 6977 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7017 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7057 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7097 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7137 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7177 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7217 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7257 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7297 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7337 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7377 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7417 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7457 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7497 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7537 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7577 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7617 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7657 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7697 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7737 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7777 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7817 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7857 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7897 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 7937 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 7977 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8017 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8057 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8097 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8137 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8177 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8217 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8257 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8297 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8337 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8377 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8417 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8457 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8497 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8537 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8577 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8617 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8657 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8697 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8737 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8777 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8817 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8857 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8897 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 8937 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 8977 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 9017 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 9057 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 9097 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 9137 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 9177 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 9217 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 9257 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 9297 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 9337 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 9377 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 9417 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 9457 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou 9497 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses automatique (FR025 CC10) ou 9537 \$ par mois pour l'Altima 2.5 S 2005 avec boîte de vitesses manuelle (FR025 CC10) ou

## CONSEIL CANADIEN D'AGRÉMENT

## Le C.H. de Baie-Comeau récupère son titre

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

■ BAIÉ-COMEAU — Plus de 10 ans après l'avoir perdu, l'hôpital de Baie-Comeau vient de récupérer son agrément du Conseil canadien d'agrément des services de santé. L'établissement voit ainsi récompensés ses efforts d'amélioration continue.

En octobre 2004, le secteur hospitalier du Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan (CSSSM) recevait la visite des inspecteurs du Conseil, qui ont évalué la qualité des services rendus en fonction de normes reconnues à l'échelle nationale. En janvier, le Conseil décernait son agrément pour une période de trois ans.

« Le centre hospitalier a perdu son agrément en 1994 pour plusieurs raisons. Ça faisait partie du mandat du conseil d'administration d'aller le rechercher, a indiqué le président du c.a. du CSSSM, François Déry. Pour nous, c'était essentiel de recevoir cet agrément avant qu'il ne soit imposé par le ministère. »

## FONCTIONNALITÉ

À cette époque, les travaux d'agrandissement du centre hospitalier n'avaient pas encore été amorcés et le personnel administratif a été cantonné plusieurs années dans des roulettes de chantier de construction. « On avait perdu l'agrément en partie à cause de problèmes de fonctionnalité », a précisé Daniel Côté, directeur général adjoint du CSSSM et responsable du dossier.

L'obtention de l'agrément, une sorte d'ISO 9001 dans le monde de la santé, a entraîné une révision en profondeur des manières de faire. Dès octobre 2003, neuf équipes d'amélioration

continue de la qualité ont été mises en place et une centaine de personnes ont activement participé au processus.

La clientèle et les partenaires de l'hôpital ont aussi été interrogés. Selon le CSSSM, les usagers se sont dits satisfaits en ce qui concerne l'accueil, les soins et services cliniques ainsi que la nourriture. Quant aux partenaires, ils considèrent que l'établissement les encourage à contribuer à l'amélioration de la qualité des services. « Les gens sentent qu'on travaille avec eux », a ajouté M. Côté.

Le secteur hospitalier du Centre de santé a aussi des devoirs à faire avant la prochaine visite du Conseil canadien d'agrément, en 2007. Il devra notamment développer un processus complet concernant les questions d'éthique, mettre en place un programme structuré d'amélioration continue de la qualité et assurer une meilleure gestion des risques.

De plus, le CLSC et les centres d'hébergements de soins de longue durée feront partie intégrante de la prochaine démarche auprès du Conseil, puisque ces deux secteurs sont désormais fusionnés avec l'hôpital pour former le CSSSM.

**Les usagers se disent satisfaits de l'accueil et des soins**

## STAGE DE L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS DE LA JEUNESSE

## Un Gaspésien devient agent de développement au Chili

GENEVIÈVE GÉLINAS

Collaboration spéciale

■ GASPÉ — « Le plus loin où je m'étais rendu à ce jour, c'était d'aller skier dans le Maine », lance Sébastien Lévesque qui qualifie de « vraie découverte au plan professionnel et humain » son séjour d'échange au Chili.

Comme six autres professionnels gaspésiens, M. Lévesque a récemment passé deux semaines au Chili. Employé du Centre local de développement de la Côte-de-Gaspé, il était jumelé à l'équivalent de son organisme dans la ville chilienne de Puerto Montt: « J'ai vu le Québec des années 50, raconte M. Lévesque, la famille est au centre de la vie et la religion, omniprésente. »

L'Office franco-québécois pour la jeunesse avait organisé l'échange en misant sur les similitudes entre la Gaspésie et le secteur de Puerto Montt, deux régions qui font face à des défis de développement socio-économique et qui dépendent de la pêche, de la forêt et de l'industrie touristique. Ce qui n'a pas empêché M. Lévesque d'être surpris par la nature du travail d'agent de développement au Chili: « J'arrivais dans l'esprit que j'allais balancer des bilans financiers toute la semaine, mais c'était vraiment du travail de terrain. » Le voyageur ne s'est pas contenté de visiter pépinières et exploitations agricoles; on lui a aussi demandé d'aider à vacciner des moutons.

M. Lévesque espère amener l'agriculture chilienne à entamer un processus de mécanisation: « Ce sont des micro-



Sébastien Lévesque (à l'avant au centre) lors de la visite d'un atelier de couture.

entreprises, ils sont autosuffisants et vendent les surplus. Ils fauchent le foin à la faux et c'est le bœuf qui tire la charrette. Ils ne pourront pas aller plus loin à force de bras. Ils fonctionnent en coopératives, pourquoi ne pas s'acheter un tracteur tous ensemble? »

Quelques jours après son retour, M. Lévesque avait toujours la tête au Chili, et une forte envie d'y retourner: « Ne pas avoir eu de famille en Gaspésie, j'aurais sérieusement pensé à m'ouvrir un petit commerce là-bas. »

Chantale Malenfant, technicienne en muséologie au Musée de la Gaspésie, s'en est mis plein la vue: « J'ai visité les musées de la région, un site archéologique, des églises citées comme patrimoine mondial. Mon but, c'était de comparer nos méthodes de travail pour la gestion des collections », explique-t-elle.

Quant à Bill Talbot, un enseignant de tourisme d'aventure au Cégep de Gas-

pé, il ramène plusieurs projets de son séjour: « Certaines des idées sur lesquelles je travaille, c'est de développer des échanges avec mes étudiants pour qu'ils puissent apprendre sur le tourisme d'aventure à l'international. On parle aussi de retourner au Chili pour former des guides d'aventure là-bas. »

Le voyage de Valérie McInnis, une technicienne en aquaculture au Centre spécialisé des pêches de Grand-Rivière, a moins bien tourné: « On s'est bien occupé de moi, mais je n'ai jamais vu la personne à qui je devais être jumelée; elle s'était foulé la cheville. » Elle n'a donc pas pu visiter les immenses sites d'élevage de saumon qui font du Chili l'un des premiers producteurs mondiaux de saumon d'aquaculture.

M<sup>me</sup> McInnis s'est plutôt concentrée sur l'élevage de la moule, « qui ressemble beaucoup au nôtre, mais tout se fait à la main et les volumes produits sont beaucoup plus importants ».

## EN BREF

## Jean D'Amour sollicitera un deuxième mandat

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le maire de Rivière-du-Loup, Jean D'Amour, a annoncé qu'il sollicitera un deuxième mandat. Fier des réalisations effectuées par son équipe (Rivière-du-Loup a mérité plusieurs prix, dont le titre de Ville de l'Année au Québec et Capitale culturelle du Canada), il affirme qu'il proposera le changement dans la continuité. « Je considère que l'expérience acquise et le support dont je bénéficie de la part de l'appareil administratif feront en sorte que je pourrai continuer de bien servir la population », ajoute-t-il. L'équipe sera probablement assez différente. Les conseillers Michel Morin et Jean-Guy Dionne ont déjà annoncé qu'ils ne se représenteraient pas. Les autres sont en période de réflexion. Jean D'Amour aimerait bien doter Rivière-du-Loup d'un véritable plan de développement stratégique. « Ce sera ma grande priorité. Nous garderons le cap sur le développement, mais nos façons de faire doivent évoluer. Les bonnes méthodes qui ont assuré notre succès seront améliorées. Ce sera une évolution tranquille », dit-il, ajoutant vouloir régler certains grands dossiers, comme celui du quai du traversier et de la voie de contournement devant relier la route 185 à l'autoroute 20. « La politique municipale est un instrument de développement pour les régions et j'entends faire reconnaître cet important rôle par les gouvernements. Je ne négligerai rien pour être réélu », a conclu le maire sortant. *Marc Larouche (collaboration spéciale)*

## Le lait contre le décrochage scolaire!

■ RIMOUSKI — Jusqu'à la fin de mars, les contenants de lait de deux litres de Natrel seront mis à profit dans l'Est du Québec et la Côte-Nord pour lutter contre le décrochage scolaire. Un message d'encouragement sera imprimé sur 900 000 cartons pour inciter les jeunes du secondaire à poursuivre leurs études. Cette campagne a déjà été testée avec succès l'an dernier sur la Côte-Nord. La conception publicitaire des messages a été réalisée par l'entreprise 40 degrés de Percé et les cartons seront fabriqués chez Natrel à Amqui. Les jeunes porte-parole de cette campagne sont Dario Boudreault pour la Gaspésie, Claudia Pearson de Matane pour le Bas-Saint-Laurent et François Julien sur la Côte-Nord. Grâce à la générosité de Québec, le projet ne coûtera cependant que 700 \$ aux différents partenaires régionaux qui se partagent les coûts de la campagne. *Carl Thériault (collaboration spéciale)*

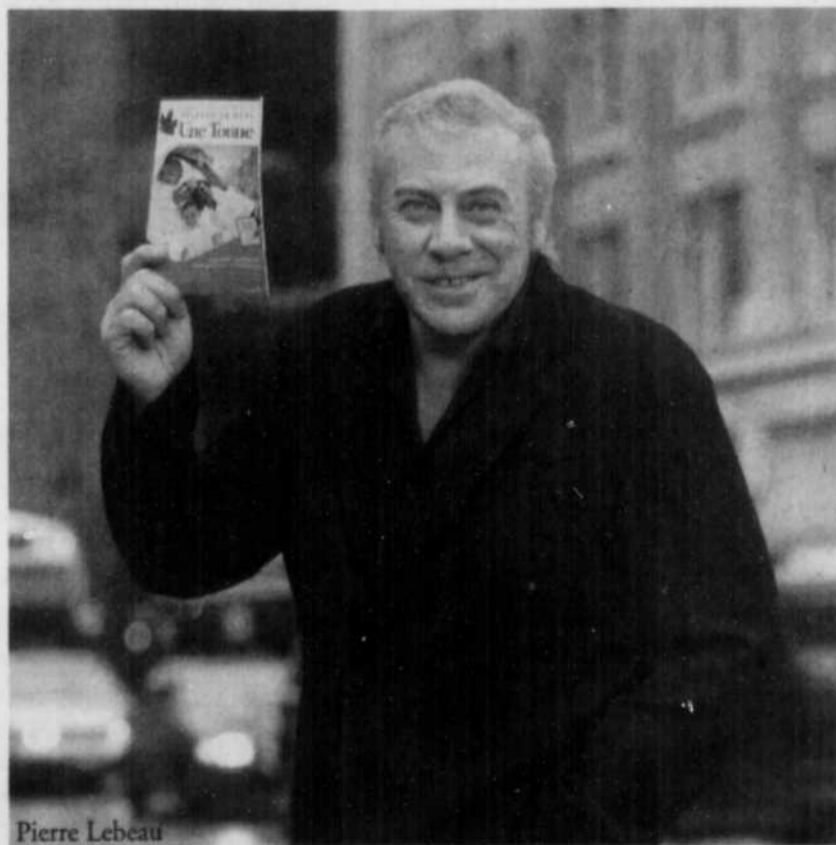


## Mordu de bonne vieille musique!

depuis 10 ans

« Debout, c'est l'heure »

Réveillez-vous avec toute l'équipe matinale de Richard Courchesne. Musique, nouvelles, sports, opinions, arts et spectacles. En semaine, de 5 h 30 à 9 h.

CFOM  
102,9 FM

Pierre Lebeau

## Défi d'une tonne Agissons contre les changements climatiques.

## Relevons le défi partout au Canada

Chaque Canadien produit en moyenne cinq tonnes de gaz à effet de serre par année. Chauffer et climatiser nos maisons, conduire, se servir des appareils électriques... presque toutes les activités qui requièrent de l'énergie provenant de combustibles fossiles produisent aussi des gaz à effet de serre (GES). Et ces gaz contribuent aux changements climatiques.

**Relevons le défi d'une tonne:** réduisons notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre de 20 %, soit d'une tonne. Tout en économisant de l'argent, nous contribuerons à protéger l'environnement et la qualité de l'air.

**Demandez votre Guide du défi d'une tonne.**

Consultez le site [changementsclimatiques.gc.ca](http://changementsclimatiques.gc.ca) ou composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), ATS 1 800 465-7735.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada

## LE NOUVEAU CABINET CHAREST

## Un jeu de mots qui laisse les écologistes sceptiques

Le ministre de l'Environnement Thomas Mulcair devient ministre du Développement durable et des Parcs

MARTIN CROTEAU

MCroteau@lesoleil.com

Exit, le ministre de l'Environnement. C'est désormais le ministre du Développement durable et des Parcs qui aura la tâche de donner une conscience verte au cabinet Charest. Mais si les écologistes voient d'un bon œil le maintien en poste de Thomas Mulcair, ils demeurent sceptiques quant à sa capacité à faire entendre sa voix au sein du Conseil des ministres.

« Il faudra qu'on ait affaire à plus qu'un exercice de style, affirme Steven Guilbeault, porte-parole de Greenpeace. La question qui se pose, c'est quel pouvoir aura réellement ce nouveau ministre? »

Le militant se dit satisfait de la prestation de Thomas Mulcair depuis sa nomination, en avril 2003. « Jusqu'ici, il a plutôt bien tiré son épingle du jeu, indique-t-il. Dans le dossier de la centrale du Suroît, on a vu qu'il a été en grande partie responsable du recul du gouvernement. Il a su tenir son bout de bâton. »

Mais le député de Chomedey ne manquera pas de travail en seconde moitié de mandat. En plus de la question énergétique, qui fait actuellement l'objet d'une importante commission parlementaire, Steven Guilbeault se dit particulièrement préoccupé par l'exploration gazière dans le Saint-Laurent et par le transport en commun.

« Nous aimerions voir un plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole de Kyoto (entré en vigueur mercredi), mais nous sommes prêts à travailler avec lui », indique-t-il.

Les échos sont également favorables du côté de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN). « En procédant au remaniement, M. Charest donne le mandat à M. Mulcair de mettre le développement économique au diapason du développement durable, se réjouit le président Harvey Mead. C'est un engagement du premier ministre à exiger des actions environnementales de la part de tous ses ministères. »

Mais les verts demeurent sceptiques. « M. Mulcair a été habile jusqu'à maintenant, mais il a été handicapé par un cabinet qui n'est pas préoccupé par les questions environnementales », estime André Bélisle, de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). À preuve, « même si le Suroît a avorté, on est toujours en train de construire la centrale de Bécancour et on songe à ériger un port méthanier à Lé-



Les écologistes se demandent quel pouvoir aura réellement le ministre Thomas Mulcair.

vis. On voit clairement que l'énergie propre n'est pas à l'ordre du jour. Il y a donc une contradiction lorsqu'on nomme un ministre au Développement durable, alors qu'on est en plein virage thermique au ministère des Ressources naturelles. »

## SAM HAMAD

Par ailleurs, les écologistes se montrent moins tendres à l'égard de Sam Hamad, qui a perdu le portefeuille des Ressources naturelles. Candidat-vedette dans la circonscription de Louis-Hébert lors des élections d'avril 2003, il avait suscité une grogne quasi généralisée pour sa gestion du dossier du Suroît et celui des coûts de l'électricité. « Sa nomination était une erreur, affirme Steven Guilbeault. C'était un mandat trop important pour lui et le premier ministre aurait dû agir plus tôt pour corriger le tir. »

L'arrivée de l'ancien ministre délégué à la Faune et aux Parcs, Pierre Corbeil, devrait rétablir la situation, croit le porte-parole de Greenpeace. Le député d'Abitibi-Ouest avait assumé les fonctions de M. Hamad lorsque celui-ci se remettait d'un cancer, l'an dernier. « Mais encore, il avait promis une "réaction vive" au rapport Coulombe sur les coupes forestières, il y a trois mois, et nous sommes toujours en attente d'une annonce. »

## SÉGUIN

Suite de la A 21

Les malheurs de M. Séguin n'étonnent pas Jean-Claude Rivest, ancien conseiller de Robert Bourassa, qui l'a connu lors de son premier passage en politique, de 1987 à 1990. Tout en reconnaissant les compétences du ministre, le sénateur Rivest comprend que son franc-parler puisse choquer. « Un ministre peut se permettre d'échapper une ou deux déclarations intempestives. Mais à la longue, ça ne passe plus. Surtout aux Finances. Qu'il le veuille ou non, le ministre des Finances joue un rôle de préfet de discipline. Il passe son temps à dire non à ses collègues. Alors quand il dérape, il ne doit pas espérer beaucoup de sympathie. »

D'une manière plus générale, M. Rivest rappelle la complicité qui doit exister entre le ministre des Finances et le premier ministre. « Manifestement, ça ne se passait pas très bien entre MM. Séguin et Charest. Le gouvernement veut réduire les impôts d'un milliard \$, alors que le ministre préfère des mesures plus ciblées. Quant à la sortie de M. Séguin contre le fédéral, c'est un peu différent. À peu près tous ses collègues sont d'accord avec lui. Ils se sentent égoïstes financièrement, pendant que le fédéral est assis sur des milliards de surplus. Mais on lui en veut de l'avoir dit publiquement, d'une manière fort peu diplomatique. »

Et M. Rivest conclut avec une métaphore sportive: « Dans une équipe, quand la rondelle est dans ton territoire, il faut que tu surveilles ton but. »

## IL RÉVAIT DES FINANCES

Un autre ancien conseiller de Robert Bourassa, Pierre Bibeau, comprend qu'Yves Séguin ait refusé le poste à la Justice comme prix de consolation. « Même lorsqu'il était ministre du Revenu sous Robert Bourassa, il rêvait des Finances. Mais à l'époque, c'était impossible. Gérard D. Lévesque était indélogeable. » M. Bibeau soutient que les talents de vulgarisateur du ministre n'avaient pas échappé à Bourassa. N'avait-on pas vu ce ministre déclarer que « lever des impôts, c'est l'art de tirer le maximum de plumes du dos de la poule avec un minimum de cris »?

## AUDET

Suite de la A 21

du Québec », explique Robert Cloutier, président de A. de la Chevrotière.

Marié à Francine Girard et père de quatre enfants, Michel Audet s'intéresse au golf, aux cigares et à la pêche. « C'est aussi un grand mélomane, confie Guy Tremblay. Il adore la musique classique. Nous avions l'habitude d'aller à l'opéra ensemble. »

Proches et anciens collègues le décrivent comme un homme énergique, qui n'hésite pas à défendre ses idées. « C'est un monsieur qui est très bouillant, au point où il devenait parfois de mau-

Personne ne veut s'aventurer à prédire si Yves Séguin restera longtemps député d'arrière-banc. L'homme a la réputation d'avoir la bougeotte. Durant toute sa carrière, il a rarement occupé le même emploi plus de deux ou trois ans. Entre sa démission fracassante du cabinet Bourassa, en 1990, pour s'opposer à la TVQ, et son retour en 2003, il a toujours entretenu soigneusement sa renommée. Au milieu des années 90, il laissait même circuler une pétition en sa faveur, intitulée *Les Québécois réclament Yves Séguin*. Quinze mille signatures avaient été recueillies dans la capitale.

Au fil des ans, Yves Séguin n'a jamais caché ses ambitions. « On dirait que quand ça va mal, mon nom ressort, on me voit comme un pompier », a-t-il déjà expliqué. Déjà, en 1994, il avait envisagé de faire la lutte à Daniel Johnson à la tête du Parti libéral. Avant de finalement renoncer, non sans amertume. « Ce que j'entends, de toute façon, c'est que tout est cuit et que ce serait suicidaire de se présenter là, la machine ayant été happée par Daniel Johnson, avait-il déclaré à la Presse canadienne. (...) Un dogmatisme s'est construit de l'intérieur et ceux qui veulent le contester ne semblent pas les bienvenus. »

Par-dessus tout, la trajectoire politique du ministre « démissionné » apparaît imprévisible. En 1985, le jeune député Séguin suggérait qu'Ottawa perçoive tous les impôts, pour ensuite redonner au Québec sa part. Vingt ans plus tard, il propose exactement l'inverse. En matière constitutionnelle, M. Séguin a aussi parcouru un chemin considérable. Identifié à l'aile nationaliste du Parti libéral, il a brièvement oscillé vers la souveraineté, avant de revenir prudemment sur ses pas.

Au moment de commenter son éviction du cabinet, hier, M. Séguin a répété la phrase qui lui sert de credo politique. « Il n'y a pas de petites choses, il n'y a pas de grandes choses, il n'y a que les choses auxquelles on croit et que l'on fait. » Fin stratège, il a refusé de répondre aux critiques, se bornant à constater « un écart de vision » avec son chef. Il a toutefois pris soin de noter que son passage aux Finances n'avait pas été « inutile ».

Quand on croit autant à sa bonne étoile, il s'agit de la moindre des choses.

vaise humeur quand les choses n'allaient pas comme il le voulait. Mais c'est normal qu'un gars de conviction puisse s'emporter », relate André Tremblay, ancien président de la FCCQ.

Mais ses adversaires se demandent s'il saura faire valoir ses opinions au sein du cabinet. Ministre de l'Industrie et du Commerce sous René Lévesque, Yves Duhaime a brièvement côtoyé Michel Audet alors qu'il était sous-ministre. « C'est un homme effacé, qui a passé toute sa carrière dans l'administration publique. C'est davantage un receveur d'ordres qu'un donneur d'ordres. »

## Goûtez-y

« Compacte spacieuse, originale et pratique »

L'auto 2005 - Les Éditions La Presse



PONTIAC VIBE

Lauréat du prix ÉnerGuide 2005: Véhicule le plus Éconergétique de sa catégorie durant 3 années consécutives\* • Moteur VVT-I, 4 cylindres de 1,8 L de 130 HP • Climatiseur • Rétroviseurs à réglage électrique • Phares antibrouillard • Prise de courant de 115 volts AC sur le tableau de bord • Lecteur CD et 4 haut-parleurs • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable à plat • Écran cache-bagages • Longeron de porte-bagages • Volant inclinable • Roues de 16 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

**239 \$/mois\***  
Avec comptant de 2598 \$  
0 \$ dépôt de sécurité

Mensuel	Comptant	Dépôt de sécurité
269 \$	1298 \$	0 \$
299 \$	0 \$	0 \$

0 \$ DE FINANCEMENT À L'ACHAT

Transport de 1040 \$ et préparation inclus.

PONTIAC BUICK GMC

GM

L'aspect d'un VUS et la commodité d'une minifourgonnette



PONTIAC MONTANA SV6

Système de communication et d'assistance OnStar avec abonnement gratuit d'un an au plan Sain et sûr\*\* • Moteur V6 3,5 L à ISC de 200 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée • Sacs gonflables avant à déploiement adapté • Freins à disque aux 4 roues avec système ABS • Chaîne stéréo AM/FM avec lecteur CD et MP3 • Télédévrouillage des portes, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Climatisation avant avec filtre à particules • Contrôle automatique des phares à halogène • Glaces arrière teintées foncé • Tapis protecteurs avant et arrière • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

**209 \$/mois\***  
Avec comptant de 6509 \$  
0 \$ dépôt de sécurité

Mensuel	Comptant	Dépôt de sécurité
299 \$	2264 \$	0 \$
347 \$	0 \$	0 \$

Transport de 1120 \$ et préparation inclus.



L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 suivants: Vibe (2SL26/R7A) et Montana SV6 (2U11416/R7D). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. \*À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent, voir ci-dessus. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. \*\*Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC. \*Pour un véhicule à essence. Lauréat ex æquo dans sa catégorie. Basé sur les données publiées par Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2003, 2004 et 2005 pour la Pontiac Vibe 1,8 L avec une boîte manuelle à 5 vitesses. \*\*\*Contrat de service requis. Pour obtenir plus de détails et de renseignements au sujet d'OnStar, appelez au 1 800 667-8277, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site [www.onstarcanada.com](http://www.onstarcanada.com). Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com).